

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET FORMATION
EN SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCE DE L'ÉDUCATION
ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTRE IN SOCIAL AND EDUCATION
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATIONAL AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET GESTION DES DÉCHETS DANS LES ZONES À RISQUE : CAS DU QUARTIER VIEUX PANIER DE LA COMMUNE DE YAOUNDE IV

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Intervention Orientation et Éducation extrascolaire.

Option : Intervention et Action Communautaire

Spécialité : Psychologue Professionnel en Écologie humaine

Présenté par :

NDOGA NDOGA Michel Blaise

Matricule : 20V3579

Titulaire d'une Licence en Informatique

SOUS LA DIRECTION DE,

Marc Bruno MAYI

(Professeur)

Membres du Jury,

Président : LEKA ESSOMBA Armand (Pr)

Examineur : MENGOUA Placide (CC)

Rapporteur : MAYI Marc Bruno (Pr)



Juillet 2023

SOMMAIRE	i
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
RESUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACCRONYMES	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES FIGURES	xiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE 2 – TRAITEMENT, GESTION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS	24
CHAPITRE 3 : PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS	50
CHAPITRE 4 : THEORIES EXPLICATIVES	83
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	110
CHAPITRE 5 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE	111
CHAPITRE 6 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	124
BIOGRAPHIQUES	159
ANNEXES	165
TABLE DES MATIERES	170

À mes adorables et magnifiques enfants :

*NDOGA BISSA Yoann Joachim, EDIMA NDOGA Heivy Daniela, MAKENDI MFEGUE
Israële Anika et NDOGA Nathanaël Phaniel*

REMERCIEMENTS

Un travail scientifique ne saurait être l'effort d'une seule personne mais le résultat des efforts de plusieurs, une conjugaison de plusieurs idées. À cet effet, nous remercions notre encadrant de mémoire Professeur Marc Bruno MAYI pour sa disponibilité et son suivi systématique pour l'avancement et la réalisation de ce travail, et aussi pour ses conseils avisés.

Nous exprimons aussi toute notre gratitude à nos enseignants du Département de l'Éducation Spécialisée pour leur contribution à notre formation. Nous pensons particulièrement à ceux de la filière IOE.

Nous disons un grand merci :

au Docteur NDI Simon pour son apport scientifique et son soutien inconditionnel dans la réalisation de ce travail,

au Docteur Isaïe SONG pour son soutien inconditionnel, sa disponibilité et son apport scientifique dans la réalisation de ce travail,

à notre fiancée MFEGUE MFOMO Olive Yolande pour son soutien, ses encouragements et son amour dans la réalisation de ce travail,

à notre tendre maman NGO NGUIMBOUS Florence pour ses encouragements et son soutien pour la réalisation de ce travail,

à notre petit frère BAKOUME MELCHIOR Landry pour son soutien indéfectible tout au long de ce travail,

à ATSINE Jeannette pour son temps, ses conseils et la relecture de ce travail,

à nos amis en particulier: Luc Bertrand ABESOLO MENGOUNOU, YOUWA Rikiatou Mfouapon, MVONDO MVONDO Joseph, NDJE Madeleine Carine Eliane, pour les conseils partagés,

à Madame et Monsieur NSOA pour leur accompagnement,

à toute notre famille maternelle et paternelle pour le soutien apporté,

à nos camarades de la filière IOE et en particulier ceux de IAC pour leur soutien moral et les échanges d'idées tout au long de ce travail.

RESUMÉ

Ce travail de recherche porte sur la participation communautaire et la gestion des déchets dans les zones à risque ou en d'autres termes dans les zones marécageuses ou zones dites humides. Il est motivé par le constat que malgré les résolutions et les initiatives prises par les politiques pour résorber le problème de la mauvaise gestion des déchets ménagers dans les villes du Cameroun et notamment dans les zones marécageuses, ces déchets engendrent toujours beaucoup de nuisances, les problèmes de santé et d'insalubrité. Pour faire face à ce problème, les communautés ont mis en place un certain nombre de techniques de gestion de ces déchets ménagers car comme le montre la littérature, un comportement écologique ou même un développement local amène les populations à améliorer leur cadre. Par ailleurs, d'autres études indiquent que la maîtrise des modalités que sont la réduction, la réutilisation, le compostage, le recyclage ou même la méthanisation des déchets peut permettre d'arrêter les problèmes environnementaux et même sanitaires et faire de ces zones dites marécageuses ou humides un meilleur cadre de vie pour les populations. Au regard de cette participation des communautés pour améliorer leur cadre de vie, nous nous sommes posé la question principale suivante : La participation communautaire contribue-t-elle efficacement à la gestion des déchets ? Pour cela, nous avons formulé une hypothèse générale et des hypothèses secondaires.

La vérification de ces hypothèses s'est faite sur la base d'un questionnaire passé auprès de 338 habitants de notre zone d'étude. La technique d'échantillonnage utilisée est celle du choix probabiliste. Le dépouillement des questionnaires et le traitement statistique ce sont fait sur la base du logiciel SPSS. La statistique inférentielle a rendu possible la vérification et la confirmation de nos trois hypothèses de recherche. L'hypothèse n°1 a été confirmée à 57,406%, l'hypothèse n°2 à 78,698% et l'hypothèse n°3 à 78,282%. Au regard de ces résultats, notre hypothèse générale s'est avérée valide à 71,462%.

En jetant un regard sur les fondements théoriques nous avons eu recours à deux grandes approches : la théorie de l'empowerment et la théorie du comportement planifié. Cela nous permet de dire que, une bonne sensibilisation et l'implication des ménages dans la gestion des déchets peuvent les transformer en agents véritables de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets afin de susciter le sens de la responsabilité écologique de l'humanité et d'instituer et de soutenir une conscience écologique ou éco-citoyenneté.

Mots clés : Participation, déchet, gestion, déchets ménagers, empowerment

ABSTRACT

This study is based on community participation and waste management in risk areas or in other words in marshy areas or so-called wetlands. It is motivated by the observation that despite the resolutions and initiatives taken by the policies to address the problem of household waste in the cities of Cameroon and particularly in marshy areas this waste is still a source of many nuisances, health, unhealthy and lack of hygiene. To deal with this problem, communities have put in place a number of techniques to manage this household waste because, as our literature review shows, ecological behaviour or even local development leads people to improve their environment. In addition, other studies indicate that the mastery of modalities such as reduction, reuse, and composting, recycling or even sanitation can make these so-called marshy areas or humid areas a better living environment for the populations. In view of this participation by the communities to improve their living environment, we asked ourselves the following main question “Does community participation contribute efficiently to waste management?” For this we formulated a general hypothesis and secondary hypotheses.

These hypotheses were tested on the basis of a questionnaire administered to the 338 inhabitants of our study area. The sampling technique used was probability selection. The questionnaires were analysed and statistically processed using SPSS Software. Inferential statistics made it possible to verify and confirm out three research hypotheses. Hypothesis 1 was confirmed at 57.406%, hypothesis 2 at 78.698% and hypothesis 3 at 78.282%. In view of these results, our general hypothesis proved to be valid at 71.462%.

While looking at the theoretical foundations we have made use of two main approaches: the empowerment theory and the theory of planned behaviour. This allows us to say that a good awareness and involvement of households in waste management can transform them into real agents of waste reduction, reuse and recycling in order to create an ecological conscience or eco-citizenship.

Key terms: Participation, waste, management, household waste, empowerment

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACCRONYMES

ACR+	: Association of Cities and Regions for sustainable resource management
ADEME	: Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
CA	: Commune d'Arrondissement
CREDOC	: Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
CTD	: Communauté Territoriale Décentralisée
CUY	: Communauté Urbaine de Yaoundé
DM	: Déchet Ménager
GH	: General Hypothesis
HG	: Hypothèse Générale
HR	: Hypothèse de Recherche
HYSACAM	: Hygiène et Salubrité au Cameroun
IAC	: Intervention et Action Communautaire
IOE	: Intervention, Orientation et Extra-scolaire
LEK	: Local Ecological Knowledge
MINEP	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
MINSANTE	: Ministère de la Santé
OCDE	: Organisation pour la Coopération du Développement Economique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
PED	: Pays en Voie de Développement
QS	: Question Spécifique
RH	: Reaserch Hypothesis
SPSS	: Statistical Package for Social Sciences
TEOM	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
WMO	: World Meteorological Organization

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les types de déchets	25
Tableau 2 : Filières de traitement des déchets [Navarro, 1992]	28
Tableau 3 : Composition des ordures ménagères de quelques villes sous différents tropiques	32
Tableau 4 : Application des filières de traitement à la gestion des ordures ménagères	32
Tableau 5 : La production des déchets ménagers dans quelques villes du Cameroun.	37
Tableau 6 : Production des déchets ménagers de Yaoundé en 2000.....	37
Tableau 7 : Production par type de quartier et par saison des déchets ménagers	38
Tableau 8 : Composition (en pourcentage en matières sèches) des déchets ménagers par strates socio-économiques.....	38
Tableau 9 : Déchets compostables, déchets non compostables et non dangereux et déchets non compostables et dangereux.....	46
Tableau 10 : Limites décisionnelles, individuelles, représentationnelles et institutionnelles des approches participatives pour la gestion des inondations.	66
Tableau 11: Le modèle radical d’après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019	86
Tableau 12: Le modèle libéral d’après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019	86
Tableau 13: Le modèle néo-libéral d’après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019	86
Tableau 14: Composantes du processus d’empowerment individuel	89
Tableau 15 : Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités et indicateurs.....	115
Tableau 16 : Distribution des participants selon le genre.	119
Tableau 17 : Distribution des participants selon le genre	124
Tableau 18 : Distribution des participants par tranche d’âge.....	125
Tableau 19: Distribution des participants selon leur situation matrimoniale.....	125
Tableau 20: Distribution des participants selon la religion	126
Tableau 21: Distribution des participants selon leur niveau d’instruction.....	126
Tableau 22 : Distribution des participants selon leur diplôme le plus élevé.....	127
Tableau 23: Distribution des participants selon la zone locale	127
Tableau 24: Distribution des participants selon leur durée d’habitation dans leur localité ...	128
Tableau 25: Distribution de l’échantillon selon l’implication des participants dans les questions de déchets	128

Tableau 26: Distribution des participants selon leur opinion sur la gestion des déchets de leur communauté	129
Tableau 27: Distribution des participants selon leur avis sur le mode de gestion des déchets par le pouvoir central.....	130
Tableau 28: Distribution des participants selon leur avis sur le mode de prise de décision en matière de gestion des déchets par leur communauté	130
Tableau 29: Distribution des participants selon leur avis sur l'implication des habitants de la communauté en rapport à la gestion des déchets	131
Tableau 30: Distribution des participants selon leur avis sur le mode d'expression des habitants en rapport avec les changements prévus.....	131
Tableau 31: Distribution des participants selon leur avis sur la réception des informations par les habitants en matière de gestion des déchets.....	132
Tableau 32: Distribution des participants selon leur avis sur l'implication des populations par le pouvoir central dans le processus de gestion des déchets	132
Tableau 33: Distribution des participants selon leur avis sur l'engagement des citoyens dans la gestion des déchets	133
Tableau 34: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des ordures au quotidien	134
Tableau 35: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des ordures	134
Tableau 36: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des déchets	135
Tableau 37: Distribution des participants selon leur avis sur la collecte traditionnelle des déchets dans la contribution pour la gestion des déchets	136
Tableau 38: Distribution des participants selon leur avis sur l'incinération à ciel ouvert dans la contribution pour la gestion des déchets	136
Tableau 39: Distribution des participants selon leur avis sur la collecte organisée par les tiers dans la contribution pour la gestion des déchets	137
Tableau 40: Distribution des participants selon leur avis sur le recyclage pour la gestion des déchets.....	137
Tableau 41: Distribution des participants selon leur avis sur le compostage pour la gestion des déchets.....	138
Tableau 42: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation pour la gestion des déchets.....	138

Tableau 43: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation	139
Tableau 44: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation pour la gestion des déchets.....	139
Tableau 45: Présentation du tableau de contingence pour HR1.....	141
Tableau 46: Présentation des résultats du test statistique.....	142
Tableau 47 : Présentation du tableau de contingence pour HR2.....	143
Tableau 48: Présentation des résultats du test statistique.....	144
Tableau 49 : Présentation du tableau de contingence pour HR3.....	144
Tableau 50: Présentation des résultats du test statistique.....	145

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de choix de procédés de traitement des déchets	30
Figure 2 : Cheminement des déchets municipaux dans les villes des pays en développement	40
Figure 3 : Stockage des déchets à domicile à NKOABANG à Yaoundé (Cameroun)	40
Figure 4 : Ordures à même le sol	41
Figure 5 : Ordures à même le sol à côté d'un bac à ordures	42
Figure 6 : Véhicule à traction animal	44
Figure 7 : Etapes de compostage industriel des déchets ménagers	48
Figure 8: Échelons de participation (adapté d'ARNSTEIN, 1969 et de TSENG et PENNING- ROWSELL, 2012).....	55
Figure 9: l'empowerment individuel, l'empowerment organisationnel et l'empowerment communautaire	102
Figure 10 : : Plan factoriel de nos hypothèses d'étude.....	113
Figure 11: Schématisation du processus de l'empowerment.	147

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La notion de développement durable est un concept qui a été, depuis son apparition dans le Rapport Brundtland en 1987 (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005), maintes fois repris, analysé et appliqué dans diverses situations, études et disciplines. Il s'est d'ailleurs imposé comme solution aux enjeux environnementaux auxquels les villes sont confrontées. Ces dernières sont donc tentées d'intégrer cette notion en innovant sur le sujet en matière d'aménagement et de planification territoriale (Wackermann, 2000). Le verdissement urbain à l'instar des ruelles vertes ou la gestion efficace des déchets, est un exemple clé de ces innovations durables urbaines. C'est en fait une façon d'agir sur l'environnement non seulement dans le but d'embellir un milieu de vie, mais aussi de le rendre meilleur pour la santé des habitants en améliorant la qualité de l'air et de l'espace urbain. Suivant cette tendance, la planification urbaine doit désormais insister sur la relation organique qui existe entre les personnes et leurs milieux de vie (Wackermann, 2000). Ceci dit, le verdissement des villes est dorénavant associé au développement durable et ces concepts sont devenus des priorités reconnues par tous. L'adjectif durable est un maître mot en planification territoriale et les villes tendent à reconnaître que la gestion durable de l'environnement urbain constitue l'un des défis majeurs des prochaines décennies (Wackermann 2000, 2005).

Pour appliquer le développement durable en milieu urbain, les municipalités doivent passer par le niveau local, c'est-à-dire l'échelle la plus proche des citoyens. La dimension locale du développement durable est ce que nous considérons comme étant le développement local intégré. Nous prenons comme exemple d'initiative de développement local intégré le projet « ville propre » mis en place par les municipalités Camerounaises pour embellir leurs espaces urbains en éliminant les déchets dans les caniveaux et au cœur de certains quartiers des villes comme Yaoundé ou Douala, car ces derniers sont confrontés à plusieurs problèmes tels que les inondations, la pollution, l'insalubrité et les problèmes de santé causés par les déchets.

Les villes des pays africains sont de plus en plus sous l'emprise des déchets ménagers produits par leurs populations. L'amoindrissement des moyens alloués à leur gestion et l'insuffisance de mécanismes efficaces de leur élimination dégradent progressivement l'image de ces villes par l'accumulation d'énormes quantités de déchets qui constituent jusque-là une source de pollution. Le problème semble plus complexe dans les grandes villes comme Yaoundé et Douala. Aujourd'hui en plus de la pauvreté, du chômage, des problèmes de santé

et de logement certains habitants décident de s'installer dans des zones dites marécageuses et là, le problème semble encore plus sérieux car les déchets sont source d'inondations, de maladies et d'insalubrité. Pour pallier à tous ces problèmes, les populations mettent en place un certain nombre de pratiques de gestion de déchets. En outre, aujourd'hui, le taux de chômage est élevé et l'emploi n'assure plus l'inclusion sociale. L'inertie politique face à ce problème majeur a engendré une fracture entre les représentés et leurs représentants. Comme conséquence de cela, de plus en plus d'acteurs locaux proposent, expérimentent et mettent en œuvre des initiatives pour tenter de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur territoire. Ces actions procurent, à leurs initiateurs, une capacité d'action qu'ils ne connaissaient pas sous l'État keynésien centralisateur d'où, la volonté qu'une part plus importante dans le développement des territoires soit jouée par la participation communautaire. Pour nous, celle-ci est d'autant plus importante qu'elle favorise un dialogue entre les représentants et les représentés, mais aussi entre les citoyens, ce qui pourrait s'avérer un processus de reconstruction des liens sociaux. « La participation semble l'une des clefs possibles pour agir, dans la mesure où il s'agit d'inverser les spirales de désocialisation, d'isolement et de repli, de retisser des liens, de donner des prises aux exclus » (Sacqué, Rey, Sintomer, 2005, p.29).

C'est ce qui nous a amené à nous demander si la participation communautaire contribue à gérer efficacement les déchets ménagers. Autrement dit, quelle est l'impact de la participation communautaire sur la gestion des déchets ménagers ?

Pour y parvenir, nous avons dégagé l'hypothèse générale qui stipule que la participation communautaire contribue efficacement à la gestion des déchets ménagers.

Pour essayer de cerner ce problème, nous avons mené des investigations auprès de 338 habitants du quartier Vieux panier de la Commune d' Arrondissement de Yaoundé IV. Les résultats de cette investigation seront vérifiés à l'aide du Khi-carré et aussi notre travail s'organise autour de deux grandes parties à savoir :

La première partie ou cadre théorique qui comprend quatre chapitres intitulés respectivement :

- ✓ Problématique de l'étude : Ce chapitre met l'accent sur la formulation et pose le problème que tentera de solutionner notre recherche. Nous présenterons également dans ce chapitre les objectifs poursuivis par l'étude, son intérêt et sa délimitation.
- ✓ Déchets ménagers : Ce chapitre de notre travail de recherche vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traite de la problématique de la gestion des déchets dans les villes du Cameroun et notamment dans la ville de Yaoundé.

- ✓ Participation communautaire, Attitudes et représentation vis-à-vis des déchets : Comme le chapitre précédent, ce chapitre de notre travail vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traite de la problématique des différentes formes de participation communautaire et à partir desquels va s'élaborer un cadre théorique qui viendra supporter les questions de recherche. Nous présenterons aussi dans ce chapitre les attitudes et représentations sociales que les gens ont vis-à-vis des déchets ménagers qui justifient peut-être leur participation à la gestion des dits déchets.
- ✓ Théories Explicatives : Il est question dans ce quatrième chapitre de nous appuyer sur la théorie de l'empowerment et la théorie du comportement planifié.

La deuxième partie intitulée cadre méthodologique et opératoire comporte deux chapitres dénommés :

- ✓ Méthodologie de l'étude : Il sera question dans ce chapitre de présenter les méthodes et les techniques d'investigation ainsi que la démarche utilisée pour collecter les données.
- ✓ Présentation, analyse, interprétation et discussion des résultats : Dans ce sixième chapitre de notre travail nous nous proposons d'abord de présenter une analyse descriptive et inférentielle de nos résultats. Au niveau de son aspect descriptif, il s'agit d'une présentation brute des données collectées sur le terrain alors que dans sa dimension inférentielle, il est question de présenter les analyses statistiques qui ont conduit à nos résultats. Ensuite, nous interpréterons et discuterons les résultats au regard des éléments théoriques, notamment ceux renvoyant aux concepts et instruments élaborés par des théories telles que celles axées sur l'empowerment et sur le modèle du comportement planifié.

Notre travail de recherche ne vient pas critiquer les systèmes actuels de gestion des déchets mis en place par les politiques. Il vise à sensibiliser les populations de notre pays en général et les habitants des zones marécageuses en particulier dans la responsabilité face à leurs déchets mais aussi dans l'amélioration de leur cadre de vie, en considérant autrement les déchets. Par ailleurs, il vise à amener les politiques de notre pays à faire participer les populations dans le processus de gestion des déchets ménagers (DM) car sans eux, une meilleure gestion ne pourra être possible.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est l'ensemble des questions posées dans un domaine de la science ou d'une recherche. Elle est l'une des composantes essentielles dans la préparation d'un mémoire. Il s'agit dans ce chapitre de présenter tour à tour le contexte de l'étude et sa justification, la formulation et la position du problème, la question principale et les questions secondaires, les différents objectifs poursuivis, les intérêts recherchés et la délimitation de l'étude.

1.1. Contexte et justification du sujet

La déclaration d'Alma Ata définit la "communauté" comme un ensemble d'individus qui partagent les mêmes valeurs, coutumes, et cadres d'action dans la manière de s'adapter à l'évolution de l'environnement. Une communauté est en général, mais pas nécessairement, délimitée par une frontière physique. Elle doit plutôt être associée à des liens familiaux, sociaux, économiques, et politiques, qui débordent des limites d'une circonscription territoriale (Alma-Ata, 1978).

La communauté constitue potentiellement une unité ou un système viable pour la gestion des risques sanitaires. Aux fins de la planification de tâches sanitaires ou administratives et de leur mise en œuvre, il convient de savoir si la communauté est un village entier, une partie, un groupe de villages, une rangée de maisons au bord d'une route, un quartier de taudis, ou bien une unité administrative de services de santé.

Une connaissance élémentaire de la communauté et de la manière dont elle fonctionne permettent de comprendre pourquoi celle-ci a toujours été considérée comme un cadre privilégié pour la planification et la mise en œuvre d'activités de développement. Non seulement on peut définir une communauté par ses frontières territoriales qui la séparent des autres, mais aussi par son aspect fonctionnel comme système où des risques existent pour la santé et où ceux-ci sont gérés. Ces risques sont la résultante de diverses composantes de l'environnement : physique, biologique, chimique, socio-culturelle, et individuelle. Par conséquent, pour prévenir, traiter, et contrôler ces problèmes, il est nécessaire d'intervenir dans ces domaines et sur leurs interactions.

La participation communautaire est la création d'occasions qui permettent à tous les membres de la communauté et à la société en général de contribuer activement, d'influencer le processus développemental ainsi que de partager équitablement les bénéfices du développement.

Dans le domaine de la santé, ce processus de participation communautaire se réfère au fait que les individus et les familles prennent en charge leur propre santé et bien-être et développent leur capacité à concourir eux-mêmes à ceux-ci, comme à ceux de la communauté.

Ses avantages sont nombreux : la participation communautaire contribue (1) à l'amélioration de l'état de santé des communautés, (2) permet une meilleure accessibilité aux services de soins de santé, (3) fait en sorte que le système de santé et les services offerts répondent aux besoins réels des bénéficiaires, (4) améliore la qualité des services et augmente l'utilisation de ceux-ci par les usagers. Cette participation permet aussi de donner de l'ampleur aux droits des patients, en rééquilibrant le rapport de force entre soignants et soignés. La redevabilité des soignants vis-à-vis des communautés devient un sujet de discussion et de changement important.

On entend par déchets ménagers tous les détritiques générés dans les ménages, tels que déchets de nourriture ou de préparation des repas, balayures, objets ménagers, journaux et papiers divers, emballages métalliques de petites dimensions, bouteilles, emballages papier ou plastique, chiffons et autres résidus textiles, etc. On y inclut également les déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins, des cours, etc. Bien souvent, on assimile aussi aux déchets ménagers d'autres détritiques dans la mesure où ils sont de nature similaires aux déchets des ménages et produits par des individus dans des proportions relativement proches. On citera par exemple les déchets de bureaux, des commerces, de l'artisanat, des administrations, des halles, des foires, des marchés, des collectivités telles que les cantines, de l'entretien des espaces verts et des voiries ainsi que tous les objets et cadavres de petits animaux abandonnés sur la voie publique. Cette énumération exclut formellement les déchets de chantiers de construction et de travaux publics (déblais, gravats, décombres, débris, etc.) ; les déchets industriels (notamment les encombrants métalliques, les produits toxiques ou dangereux) et commerciaux ne satisfaisant pas aux critères ci-dessus ; les déchets hospitaliers et autres objets susceptibles de véhiculer des pollutions bactériologiques ou médicamenteuses ; tous les déchets qui, en raison de leur encombrement, de leur poids ou de leur nature, ne pourraient être chargés dans les véhicules de collecte.

On distingue habituellement trois fractions dans les déchets ménagers.

- La fraction biodégradable comprend les matières qui peuvent être dégradées par l'action de microorganismes en un laps de temps déterminé : végétaux, déchets alimentaires, fruits, produits celluloseux et les plastiques biodégradables.

- La fraction inerte comprend les matières qui ne peuvent être dégradées par l'action de microorganismes en un laps de temps déterminé : verre, pierres, céramiques, plastiques non biodégradables, textiles synthétiques, caoutchouc, etc. Cette fraction apporte plus de nuisance que de pollution chimique.
- Les contaminants sont des matières qui relâchent des contaminants chimiques (par exemple des métaux lourds) dans le milieu et qui ne sont pas ou peu biodégradables : batteries, métaux non ferreux, solvants, peintures, huiles, encres, matériaux (plâtres, etc.) contenant des sulfates, etc.

De manière générale, les statistiques officielles en matière de production et de composition des déchets ménagers sont difficiles à obtenir et restent approximatives. Elles sont bien souvent basées sur des recensements non exhaustifs de la population et l'évaluation sommaire de la quantité et de la qualité des déchets collectés. Pour être fiable, la quantification des déchets demande une organisation basée sur une collecte régulière et la pesée systématique des camions et des bennes. Or, dans certaines zones urbaines, particulièrement celles qui sont à faibles revenus, la collecte des déchets, pour autant qu'elle soit effective, n'est pas régulière. À cela s'ajoute l'absence fréquente de pont-bascule à l'entrée des décharges, généralement non contrôlées. De même, la composition des déchets doit être évaluée en respectant des critères d'échantillonnage stricts afin d'éviter d'extrapoler des résultats biaisés, et donc de mal prévoir la gestion des déchets. En tous les cas, ces critères doivent prendre en compte le niveau de vie des producteurs de déchets ainsi que la saison.

Selon les données que nous avons pu recueillir sur les villes des pays en développement, la production annuelle moyenne de déchets d'un habitant se situe entre 180 et 240 kg. Il s'agit d'environ 1,5 à 2,5 fois moins que dans les pays industrialisés. En Tunisie, par exemple, la production moyenne de déchets ménagers est de 213 kg par an par habitant, mais on observe une moyenne de l'ordre de 320 kg/hab/an pour la ville de Tunis (Younès, 1996). Soulignons également que la production de déchets dans une même ville peut subir de grandes variations saisonnières (notamment dans les villes touristiques) ou hebdomadaires (apport massif de déchets provenant des marchés, par exemple). La Tunisie observe un accroissement de la production de déchets domestiques de 25% en été pour les zones les moins touristiques et jusqu'à 50% dans les villes du tourisme (Younès, 1996).

En ce qui concerne la composition des déchets, les données recueillies permettent de se donner une idée des proportions pondérales moyennes. On observe en fait peu de différences par rapport aux proportions rencontrées dans les pays industrialisés si ce n'est la présence d'une fraction importante d'inertes. Cette fraction comprend les fines particules de

sable, gravier, etc., qui proviennent du nettoyage des légumes et du balayage des maisons (particules qui se séparent du sol pas toujours couvert d'un carrelage ou ramenées des routes non revêtues). Peu d'études statistiques font une distinction entre les restes de cuisine (déchets de fruits et légumes, restes de plats cuisinés, etc.) et les déchets verts (feuilles, branches ramassées dans la concession). Ces deux fractions importantes constituent la matière organique, laquelle peut également renfermer des déchets du petit élevage et des restes d'animaux (abats, etc.). Remarquons que les plastiques représentent une faible proportion pondérale des déchets alors que le volume qu'ils occupent est relativement important. Le poids volumique des ordures ménagères est de l'ordre de 0,2-0,3 kg/L pour les zones sèches et augmente, logiquement, jusqu'à environ 0,5 pour les zones équatoriales (humidité supérieure).

La gestion des déchets est un problème crucial auquel le monde est confronté dans le cadre de la protection de l'environnement. Les Etats et les institutions partenaires éprouvent d'énormes difficultés à trouver des solutions appropriées pour leur collecte et leur élimination. Ce qui touche aux déchets apparaît comme une question complexe en raison du double statut de celui-ci. En effet, d'une part le déchet est considéré comme une nuisance ou une pollution, donc quelque chose que l'on jette, et d'autre part, il est présenté comme une matière première « secondaire », un gisement ou un objet « utile » que l'on peut revaloriser. Sous ce dernier statut, certains individus cherchent à en tirer profit. En tant que source de nuisance, les déchets peuvent générer de multiples incidences environnementales négatives sur le sol, l'eau, l'air ainsi que sur les hommes. Ces impacts peuvent être liés selon Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion durable des Ressources (ACR+, 2009) à deux phénomènes distincts : d'une part, leur mauvais traitement et d'autre part, leur transport. *« Les problèmes que posent les déchets font que les hommes cherchent à les faire disparaître en élaborant des textes et des lois qui deviennent parfois des contraintes dans leur mise en application, mais aussi à cause de leur coût élevé »* (Bertolini, 2008).

S'affilier dans la dynamique de la gestion des déchets équivaut à s'attaquer à un réel défi au regard des tonnages de production de plus en plus croissants de déchets. Dans certaines grandes villes africaines comme Yaoundé, la production des déchets a atteint un ratio de 1 kg par jour et par habitant (Ngnikam, 2006).

Les problèmes environnementaux provoquent, ces dernières décennies, l'inquiétude de l'opinion publique. La protection de l'environnement est primordiale et ne doit donc pas être reléguée au second rang d'autant plus que beaucoup de défaillances économiques trouvent leur explication dans les multiples atteintes sur l'environnement. La croissance économique,

si elle s'accompagne d'une exploitation accélérée des ressources naturelles, son corollaire, la production des déchets est par définition inévitable. Plus qu'une question théorique, cela pose un énorme problème logistique et économique aux administrateurs des villes surtout dans les pays en développement.

Il a été établi selon l'OCDE (2006) que la gestion des déchets ménagers dans les pays en développement figure parmi les principaux défis environnementaux. Compte tenu notamment de ses impacts sur la qualité de l'environnement et sur la santé publique, la gestion durable des déchets est devenue un sujet important depuis une quinzaine d'années (Gareau et al., 2006). Nombreuses sont les études mettant en évidence divers risques environnementaux et sanitaires pour les communautés environnantes exposées aux émissions des lieux d'élimination des déchets (incinérateurs et lieux d'enfouissement sanitaire), y associant notamment des effets néfastes sur les systèmes reproducteur, neurologique, immunitaire, ainsi que des cancers et des risques psychosociaux (Crighton et al., 2003 ; Elliot et al., 2004).

La gestion inappropriée des déchets ménagers peut avoir divers impacts sur les villes et leurs habitants et ces impacts peuvent avoir des conséquences très lourdes pour des populations vivant dans les zones dites marécageuses notamment celles du quartier Vieux Panier. En règle générale, ces impacts sont classés en trois catégories :

- ✓ La santé humaine. La manipulation inappropriée des déchets peut avoir un impact sur la santé humaine : c'est le cas de la décomposition des déchets organiques qui attire les rongeurs, les insectes et les animaux errants. Dans certaines villes, les matières fécales humaines et l'urine ne sont pas séparées des déchets solides, elles attire les insectes et les microbes lesquels sont à l'origine des maladies telles que la typhoïde et le choléra. Les moustiques sont également sources de préoccupations lorsqu'ils se reproduisent dans les déchets ménagers solides comme les pneus usés. Les moustiques peuvent être vecteurs de maladies telles que le paludisme, la dengue et le virus Zika. Les déchets ménagers gérés de manière inappropriée et les décharges à ciel ouvert peuvent entraîner une contamination de l'environnement à travers les eaux de surface et les eaux souterraines qui sont des sources courantes d'eau potable. La combustion incontrôlée des déchets peut entraîner des émissions de polluants atmosphériques, notamment les dioxines, les furanes, le carbone noir, les métaux lourds et les particules, dont beaucoup peuvent être toxiques pour la santé humaine (ISWA, 2015). Ces effets sur la santé peuvent être particulièrement graves chez les personnes en contact direct avec ces déchets ou vivant à proximité des sites d'élimination des déchets.

- ✓ L'environnement. Le contrôle inadéquat de lixiviats, l'eau qui s'infiltré par percolation à travers les déchets et transporte les produits chimiques, sur les sites d'élimination peut entraîner une contamination des sols et des plans d'eau, ce qui affecte les écosystèmes locaux (U.S. EPA 2018d). Les déchets gérés de manière inappropriée constituent également une menace pour les animaux errants et la faune sauvage, car ces animaux sont susceptibles de manger les déchets contenant des résidus alimentaires ou des restes de nourriture. La combustion ouverte des déchets produit des émissions de carbone noir, un composant de matière particulaire qui a un impact significatif sur la qualité de l'air au niveau régional et le climat mondial. Les sites d'élimination des déchets libèrent du méthane qui contribue à la formation d'ozone troposphérique. En outre, le méthane est un gaz à effet de serre qui contribue au changement climatique.
- ✓ La situation socio-économique. La gestion inadéquate des déchets ménagers peut être coûteuse, à la fois en termes de dépenses directes et de coûts indirects. La gestion inappropriée des systèmes de déchets ménagers constitue un frein à la croissance économique, notamment en ce qui concerne l'augmentation des valeurs immobilières et les avantages touristiques liés à des rues et des plages propres. Les programmes de réduction des déchets peuvent permettre de réaliser des économies sur les coûts de transport et de carburant, et favoriser le recouvrement des coûts s'ils sont mis en œuvre de manière adéquate. L'amélioration de la gestion des déchets ménagers peut être particulièrement bénéfique pour les populations très vulnérables dans la mesure où les systèmes de santé publique bénéficieront d'économies, étant donné l'inexistence des maladies respiratoires, des maladies de la peau et d'autres problèmes de santé liés à une gestion inadéquate des déchets ménagers (Iswa, 2015).

On entend par zone à risques des zones présentant un danger tant pour les populations environnantes mais aussi pour l'environnement. Dans le cadre de notre étude, les zones à risque considérées sont les zones humides couramment appelé zone marécageuse. C'est une région où l'eau est le facteur principal contrôlant le milieu naturel, la vie des animales et végétales associées. Elle apparaît le plus souvent là où la nappe phréatique arrive près de la surface ou affleure, ou même là où des eaux peu profondes recouvrent les terres.

La loi sur l'eau définit les zones humides ou marécageuses comme « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

La convention de Ramsar - traité international adopté en 1971 et entré en vigueur en 1975 - a adopté une définition plus large que la réglementation française : les zones humides sont *des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.*

Les zones humides ont souvent été dégradées ou détruites au nom de l'intérêt de la société: contrôle des inondations, transport, élimination des marais « insalubres », urbanisation, etc. La régression d'un milieu humide peut résulter d'une initiative privée (drainage, remblaiement, plantations), mais aussi de la mise en œuvre d'une action publique comme le creusement d'un canal par l'État, ou les effets d'une politique agricole. La superposition de ces pressions peut aboutir à la destruction de ces milieux. Par ailleurs, les milieux humides font face à une menace apparemment « naturelle », celle des espèces exotiques envahissantes. Les causes majeures de disparition de ces milieux sont : le développement de l'urbanisation et des infrastructures, l'intensification de l'agriculture et de l'aquaculture, la déprise et boisement de terres agricoles, l'aménagement des cours d'eau, le prélèvement d'eau, l'extraction de matériaux, l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes.

Les zones marécageuses sont généralement des zones interdites d'habitation mais de plus en plus, ces zones sont prises d'assaut par les populations qui y construisent des maisons au mépris des textes, aggravant les inondations.

Le quartier Vieux Panier est situé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé IV entre le quartier Emombo et le carrefour Cornier plus précisément à Mimboman 1 Sud. Malgré le marécage, des habitations y poussent chaque jour. Dans cette zone marécageuse, certaines familles y vivent depuis plusieurs années. Leur quotidien en saison de pluie n'est pas un long fleuve tranquille car à la moindre occasion, le cours d'eau qui traverse la zone quitte son lit pour entrer dans les domiciles. La plupart des meubles où sont rangées les affaires importantes des habitants de cette localité sont suspendues. Toujours dans cette localité, certains domiciles sont entourés de sac de sable. Si lors de nos passages dans cette zone tout paraissait calme, c'est la débandade lorsqu'une pluie s'abat sur le quartier. Parfois lorsqu'une pluie s'annonce, certains habitants sont obligés de déménager à cause des inondations. Le pire c'est que certains enfants ont déjà été emportés par le torrent. Malgré tout, les habitants sont obligés de continuer à vivre là-bas mais en prenant des dispositions. Ici encore, comme dans d'autres recoins de la ville on parle de négligence humaine car à la

moindre précipitation, les canalisations débordent, parce que obstruées par des déchets jetés dans les rivières.

Nous constatons aussi que même en saison sèche, les habitants de ce quartier rencontrent toujours des difficultés dues au fait que certaines habitations situées en amont déversent leurs eaux usées et leurs déchets dans cette zone marécageuse. Moins impressionnante, la lutte quotidienne des résidents pauvres de ce quartier dépourvue d'une bonne gestion des déchets solides se répercute également sur les coûts en matière de santé et d'environnement. La dengue et le paludisme se propagent par les moustiques qui se reproduisent dans les bassins d'eau stagnante. Des maladies d'origine hydrique comme la diarrhée et d'autres infections gastro-intestinales sont également transmises par l'eau contaminée car les puits construits à proximité des habitations et des toilettes sont souvent inondés par des eaux sales. Les éboueurs et les écumeurs de poubelles risquent d'être infectés par des bactéries ou exposés à des produits dangereux.

1.2. Position du problème

Le cadre juridique sur la gestion des déchets au Cameroun est caractérisé par quatre types de textes à savoir les lois, les décrets, les circulaires et les arrêtés.

- Lois et décrets tacites sur la gestion des déchets ménagers.

Les fragments de textes juridiques ayant un lien avec les déchets ménagers au Cameroun sont consignés dans les cinq lois et deux décrets suivants.

- Loi n° 74/23 du 5 décembre 1974 portant organisation des communes.

Elle confère aux Mairies l'enlèvement des ordures ménagères et l'exécution de toutes mesures d'hygiène et de salubrité publique. Son article 95 prévoit que le conseil municipal peut instituer des « taxes communales directes » comme la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont les taux maxima et les modalités de recouvrement sont fixés par décret.

- Loi n° 87/015 du 15 juillet 1987 portant création des communautés urbaines.

Elle attribue aux Communautés Urbaines des pouvoirs en matière d'hygiène et de salubrité et aux Communes d'Arrondissement les compétences pour la collecte, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères.

- Loi n° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.

Il s'agit de l'unique texte juridique qui donne une définition assez claire au « déchet ». Inspiré de la déclaration de Rio et de l'Agenda 21, cette loi est bâtie sur plusieurs principes fondamentaux qui ont ouvert les réflexions sur des programmes visant à protéger et à conserver l'environnement, à promouvoir le développement durable et la gestion rationnelle et écologiquement durable des déchets. Ces principes fondamentaux sont :

- Le principe de précaution selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption des mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement, à un coût économiquement acceptable ;
- Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;
- Le principe pollueur-payeur selon lequel les frais résultants des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de la lutte contre celle-ci et de la remise en l'état des sites pollués doivent être supportés par le pollueur ;
- Le principe de responsabilité, selon lequel toute personne qui, par son action, crée des conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'Homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter lesdits effets ;
- Le principe de participation selon lequel :
- Chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses ;
- Chaque citoyen a le devoir de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de contribuer à la protection de celui-ci ;
- Les personnes publiques et privées doivent, dans toutes leurs activités, se conformer aux mêmes exigences ;
- Les décisions concernant l'environnement doivent être prises après concertation avec les secteurs d'activité ou les groupes concernés, ou après débat public lorsqu'elles ont une portée générale ;
- Le principe de subsidiarité selon lequel, en l'absence d'une règle de droit écrit, générale ou spéciale en matière de protection de l'environnement, la norme

coutumière identifiée d'un territoire donné, et avérée plus efficace pour la protection de l'environnement, s'applique.

La loi-cadre sur l'environnement comporte 99 articles. Mais un seul article fait allusion aux déchets ménagers. Il s'agit de l'article 46 fixant les attributions des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la gestion des déchets ménagers : « les Collectivités Territoriales Décentralisées assurent l'élimination des déchets produits par les ménages, éventuellement en liaison avec les services compétents de l'État, conformément à la réglementation en vigueur. L'alinéa 2 précise que les CTD veillent à ce que tous les dépôts sauvages soient enrayés ; assurent l'élimination, si nécessaire avec le concours des services compétents de l'Etat ou des entreprises agréées, des dépôts abandonnés, lorsque le propriétaire ou l'auteur du dépôt n'est pas connu ou identifié ». Cet article est complété dans le cadre de la gestion générale des déchets par les articles 42, 43 et 47. D'abord, l'article 42 préconise les dispositions à prendre pour le traitement des déchets afin de protéger l'Homme et l'environnement. Ensuite, l'article 43, alinéa 1, ressort la responsabilité du producteur du déchet et propose des pistes à ce dernier s'il ne peut pas traiter lui-même son déchet. Dans l'alinéa 2, il prévoit la création d'un décret pour clarifier les aspects de la valorisation et de l'élimination des déchets ultimes. Enfin, l'article 47 fixe les conditions d'élimination par le producteur et dans les décharges. La Loi Cadre 96 relative à l'environnement n'est pas le seul texte sur la gestion des déchets mais est le plus récent. Au Cameroun, il est actuellement un référentiel important pour toutes les activités liées aux concepts environnement, développement durable, gestion rationnelle et écologique des déchets. Cette loi a pu poser les bases qui peuvent renforcer les pouvoirs des CTD et faciliter dans une certaine mesure la mobilisation de tous les acteurs (Administration publique, société civile, organismes internationaux) pour former une synergie indispensable à la réalisation des projets sociaux. Cependant, la loi 96 sera efficace si et seulement si elle est accompagnée par les décrets d'application.

- La loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

Cette loi, dans son article 16, indique que les Communes d'Arrondissement sont responsables de l'enlèvement des ordures ménagères au niveau local. La même loi, à son article 110, transfère également le pouvoir de la collecte, de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères à la Communauté Urbaine.

- Adoption des arrêtés et des circulaires sans impact réel sur le terrain.

Les arrêtés et les circulaires ont une portée générale ou locale et sont promulgués par une ou plusieurs administrations centrales ou décentralisées (Ministère, Préfecture, Mairie, etc.). Ils participent dans une certaine manière à ramener les citoyens à l'ordre par rapport à un problème bien précis ou tout simplement à réorganiser un service pour le rendre plus dynamique (tableau 1.2). Les arrêtés et les circulaires récents (à partir de 2000) sont promulgués au moment où l'insalubrité se répand à une vitesse effrénée dans les villes en particulier Yaoundé et Douala. Les pouvoirs publics veulent à travers ces textes amener les populations à se prendre en charge pour assainir leur milieu de vie. L'application de ces textes est souvent éphémère et parfois ne sont même pas respectés par les populations.

En somme, il n'y a que la circulaire du MINSANTE n°069/NC/MSP/MPHP/SHPA du 20 août 1980 relative à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères, vidange sanitaire et déchets industriels qui est assez explicite. Elle donne les prescriptions techniques aux sociétés d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères et assimilées pour travailler dans des conditions hygiéniques permettant de préserver l'environnement. Mais cette circulaire vieille de 34 ans, s'avère dissoute par la loi de n°2004/018 du 22 juillet 2004 qui donne toute autorité aux communes en matière de gestion technique des ordures ménagères sans toutefois préciser les moyens et les méthodes. La Communauté Urbaine est la seule institution étatique qui définit dans un cahier des charges la gestion technique des déchets qu'elle délègue au prestataire. Ce cahier des charges n'est en aucun cas un texte juridique.

Face à tous ces problèmes auxquels sont confrontés les habitants de ce quartier, ces derniers ont mis en place certaines pratiques pour gérer les déchets ménagers qui sont en partie à l'origine de tous ces problèmes. Parmi ces pratiques nous avons :

- ✓ L'incinération à ciel ouvert des déchets ménagers : c'est une pratique qui consiste à brûler à ciel ouvert les déchets ménagers. Cette pratique est très développée dans la plupart des quartiers de Yaoundé et notamment à Vieux Panier. Brûler les ordures ménagères à ciel ouvert comporte quelques risques environnementaux et de santé publique même si cela permet la réduction de leur volume (Nguendo Yongsi et alii, 2008 ; Roulet, 2008) cité par Tchuikoua (2015).
- ✓ La création des décharges sauvages au cœur du quartier : il s'agit des décharges non autorisées, plus ou moins étendues, créées par les populations pour se débarrasser de leurs ordures ménagères.
- ✓ Le remblaiement des terrains à bâtir et des pistes (ruelles) : certaines personnes n'hésitent pas à utiliser les déchets pour remblayer leur sol. Dans le quartier Vieux

Panier, la construction de la fondation d'une habitation nécessite une grande quantité de déchets, qui permettent de remblayer le terrain conquis ou acheté à vil prix. Cette pratique serait due à la cherté de la terre utilisée pour remblayer ou pour surmonter les fondations d'habitations. En fait, un camion de terre issue de la carrière coûte environ 25 à 30 mille francs CFA. Ce prix prend en compte la distance à parcourir de la carrière jusqu'au point de déchargement. Or, la quasi-totalité des « marécageois » et des « mangrovards » vivent avec moins de 700/jour. Ils sont donc incapables de payer un ou plusieurs camions de terre nécessaires pour le remblaiement de leur terrain. Par conséquent, les déchets sont utilisés comme solution alternative. De plus, l'occupation du sol dans les marécages et dans les espaces à mangroves est précédée par la création communautaire des ruelles. Les « marécageois » et les « mangrovards » n'ont pas toujours les moyens financiers pour acheter des terres de carrière nécessaires pour le remblaiement et la création des ruelles intra et inter sous-quartier (Tadonki, 1990) cité par Tchuikoua (2015). Face à cette situation, la démarche communautaire dans ce quartier consiste en la mise en commun des déchets pour la création des rues. Cette pratique très néfaste à la santé publique représente environ 9% des modes de gestion des ordures ménagères.

- ✓ Cette participation communautaire à la gestion des déchets n'est pas sans conséquences :
- ✓ Les décharges sauvages créées au cœur du quartier sont entourées par des maisons qui sont très souvent alimentées principalement par des puits d'eaux. Or, la décomposition des ordures accumulées en permanence sur un site libère le lixiviat, qui s'infiltré à travers les fissures du sol et contamine la nappe phréatique. Cette dernière alimente à son tour les puits d'eau utilisés pour divers usages par les ménages. Les eaux issues de ces puits constituent un risque de nuisance sanitaire dans les quartiers où les décharges sauvages sont quasi omniprésentes. Les populations les plus exposées à ce type de risque sont celles vivant dans les marécages et notamment les populations du quartier Vieux Panier.
- ✓ L'incinération sauvage des déchets divers est source de pollution. En fait, les gaz dégagés par les matières combustibles engendrent de mauvaises odeurs impropres à la respiration (De Silguy, 2009). L'incinération des tas d'ordures provoque les dégagements de certains gaz comme le NO, NO₂, CO et CO₂, qui sont destructeurs de la couche d'ozone. De même, l'entassement des tas d'ordures sur place, provoque des réactions de fermentation anaérobie avec la production de méthane (CH₄) qui est un

gaz à effet de serre destructeur de la couche d'ozone (Le Goux et Le Douce, 1995). Les riverains des décharges sauvages et notamment ceux des zones marécageuses comme Vieux Panier semblent s'en accommoder mais, cette apparente adaptation n'exclut pas les risques sanitaires y afférents. Constamment incinérées au cœur des sous-quartiers et notamment à Vieux Panier, les décharges sauvages constituent un réel risque de pollution de l'air et une bombe à retardement pour la santé publique des habitants de ce quartier.

- ✓ Le remblaiement d'un sol marécageux ou hydromorphe par les ordures ménagères constitue un risque évident. Les ordures ménagères à Vieux Panier sont composées en grande partie de matières biodégradables (78%) et de matières plastiques molles. Quand le terrain est nouvellement remblayé, sa fragilité est latente. Au fil du temps, les éléments biodégradables se décomposent et créent des vides dans le sol. En outre, les matières plastiques (bouteilles plastiques, etc.) enterrées, s'aplatissent. La maison s'enfonce progressivement en fonction de l'amollissement de la fondation. Ce processus est lié au tassement du sol. Il est la cause de l'abandon de plusieurs maisons dans les sites marécageux et à mangroves, puisque quand ces maisons s'enfoncent sous le sol et se remplissent d'eau, leurs occupants sont obligés de déguerpir (Dzalla Nangué, 2000) cité par Tchuikoua (2015). Les déchets utilisés comme matériaux de remblaiement justifient l'occurrence de ce phénomène géomorphologique.

L'élaboration du droit national sur l'environnement, le développement durable et la gestion des déchets dans les Pays en Développement comme le Cameroun ont été fortement influencés par les programmes et textes adoptés lors des conférences internationales et régionales. Le sommet de la terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 est un exemple poignant. S'inspirant de ce sommet, le Cameroun a adopté, quatre ans après, une loi cadre relative à la protection de l'environnement. Ce texte juridique avait révolutionné la politique en matière de développement durable, d'environnement et de gestion des déchets. L'outil qui a plus contribué à la mise en place des stratégies nationales de gestion des déchets a été l'Agenda 21 ou Action 21 et particulièrement le chapitre 21. Sur le plan institutionnel, un Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) a été créé par décret n°2004/320 du 08 Décembre 2004. A partir de 2005, des décrets sont créés pour impliquer plusieurs autres ministères dans la gestion des déchets et la protection de l'environnement. Les acteurs de la société civile même si leurs actions ne sont pas légiférées, viennent également renforcer la gestion des déchets dans les villes camerounaises. Les cadres juridiques et institutionnels de la gestion des déchets au Cameroun sont assez denses. Mais les

domaines de compétence et les rôles respectifs de plusieurs acteurs créent une confusion qui n'est pas de nature à favoriser les interactions et l'application efficace des stratégies gouvernementales définies. Les données ayant servi à la construction de ce débat ont été collectées lors des enquêtes auprès des ménages, des interviews auprès des services municipaux et ministériels et l'analyse des textes législatifs sur les déchets au Cameroun. Les interviews ont été réalisées pour la plupart dans l'anonymat selon la demande de l'interlocuteur.

Nous constatons que les pratiques de gestion de déchets dans les quartiers des villes du Cameroun et notamment à Vieux Panier sont irresponsables au vu des textes, lois et décrets mis en vigueur. Que faire de ces quantités de déchets produits par les ménages du quartier Vieux Panier ? Au regard de ce qui précède il se pose un problème de gestion des déchets.

1.3. Questions de recherche

La première question que le chercheur se pose lorsqu'il est confronté à un problème est la question générale de recherche. Elle conduit à d'autres questions dites spécifiques qui sont des segments de la question générale (Dumez, 2016).

1.3.1. Question générale de recherche

La question générale de recherche envisagée pour cette étude est la suivante : *Quel est l'impact de la participation communautaire sur la gestion des déchets ?*

1.3.2. Questions de recherche spécifiques

Notre thème de recherche a pour titre la *Participation communautaire et gestion des déchets dans les zones à risque : cas du quartier Vieux Panier de la commune d'arrondissement de Yaoundé 4*. Dans le souci d'établir un rapport conceptuel pour garantir la faisabilité théorique de cette étude, nous avons ressorti le lien existant entre ces deux variables qui s'expliquent et se justifient par la théorie de l'empowerment qui est « le pouvoir d'agir » de l'individu et donc de la communauté aux travers des différentes formes de participation que les habitants de ce quartier mettent en pratique pour gérer leurs déchets.

QS1 : De ce fait, dans quelle mesure la participation active impacte-t-elle efficacement la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

QS2 : Dans quelle mesure la participation passive contribue-t-elle à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

QS3 : Jusqu'à quel niveau la non - participation influence-t-elle la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

I.4. Objectifs de l'étude

Un objectif est un résultat à atteindre à la fin d'un processus.

1.4.1. Objectif général de l'étude

Les programmes de gestion des déchets à base communautaire offrent aux populations des pays à revenus faible et moyen, ou insuffisamment, de services municipaux de gestion des déchets, des systèmes de gestion des déchets peu coûteux, efficaces et engageants (Merz, 2000). De tels systèmes encouragent :

- L'engagement direct des membres de la communauté et leur responsabilité ;
- Le suivi de la collecte et de la réduction des déchets ;
- Le compostage des déchets organiques.

Identifier de tels systèmes, c'est déjà identifier l'objet de la mobilisation communautaire des populations vers une gestion responsable et durable des déchets. Cette étude vise à évaluer la participation communautaire sur la gestion des déchets en général et dans les zones à risque en particulier en vue de prendre en compte les manquements y afférents, les solutionner pour une gestion efficiente de ces déchets par la communauté.

1.4.2. Objectifs spécifiques de l'étude

Les objectifs spécifiques de cette recherche visent à :

- Examiner la participation active sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque;
- Évaluer la participation passive sur la gestion efficace des déchets ménagers dans les zones à risque ;
- Examiner la non - participation sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque.

1.5. Hypothèses de recherche

Une hypothèse est une affirmation vérifiable, qui suppose l'existence d'un lien ou relation entre les faits, qu'ils soient réels, imaginaires, construits, ou invoqués. C'est aussi : *un énoncé qui admet un lien entre des variables (indépendante et dépendante), lequel lien ne*

sera validé où infirmé qu'au terme d'une analyse, d'une investigation et d'un test rigoureux et reproductible. (Fonkeng, Chaffi et Bomda, 2014, p47). En tant que telle, elle se construit « à l'image des objectifs ».

1.5.1. Hypothèse générale de recherche

L'hypothèse générale, stipule que : **La participation communautaire a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque du quartier Vieux Panier.** En d'autres termes, ce que les habitants de la communauté font réellement en matière de traitement des déchets, en particulier les déchets ménagers, détermine l'efficacité de la gestion des déchets. On peut également supposer que si les membres de la communauté ont certaines convictions positives auxquelles ils adhèrent en matière de gestion des déchets, cela se traduira probablement par une efficacité accrue de la gestion des déchets dans la communauté concernée.

1.5.2. Hypothèses de recherche spécifiques

L'opérationnalisation de cette hypothèse générale nous donnera trois hypothèses spécifiques, à savoir :

HR1 – La participation active a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

HR2 – La participation passive contribue à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

HR3 – La non - participation influence la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

1.6. Orientation de l'étude

Notre problématique repose sur *la participation communautaire et gestion des déchets ménagers dans les zones à risque : cas du quartier Vieux Panier de la CAY IV.* C'est une approche de psychologie communautaire, qui prend en compte le sens donné à la préservation de l'environnement à travers une gestion appropriée des déchets, qui nous apparaît comme un facteur de dynamisme, d'où la mobilisation communautaire.

La nécessité pour les populations de donner un sens à leur qualité de vie ou à leur environnement s'inscrit dans la continuité des travaux sur l'autonomisation de l'individu pour qu'il devienne utile et agisse de manière responsable dans la société. En d'autres termes, à travers les représentations que les individus se font vis-à-vis des déchets, nous voyons le

pouvoir d'action de l'individu, sa capacité à s'adapter et à devenir responsable à travers les actions qu'il va entreprendre à son niveau tout en restant chez lui pour s'assurer que les déchets sont éliminés de manière adéquate. Nous pouvons donc dire que le renforcement des capacités est associé à un pouvoir instrumental personnel et collectif qui vise à exercer un plus grand contrôle sur sa réalité. C'est donc un pouvoir d'agir, le pouvoir d'initier ou de participer au changement souhaité pour l'amélioration de l'environnement dans lequel nous vivons (Watson, 1992).

1.7. Intérêt et pertinence de l'étude

Dans cette section, nous aborderons d'abord les différents types d'intérêt et nous finirons par la pertinence de notre étude.

1.7.1. Intérêt

Diverses études se sont intéressées à la gestion des déchets, mais sous des angles différents. La présente étude présente plusieurs intérêts.

(1) Intérêt scientifique

Cette étude aborde un sujet d'actualité, à savoir la gestion des déchets. L'intérêt scientifique permet donc d'évaluer l'état de la gestion des déchets ou l'évolution de la gestion des déchets dans la société notamment à Vieux Panier. À cet effet, il sera question dans notre thématique d'examiner si la participation communautaire contribue à la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

(2) Intérêt social

Cela nous permettra de mettre en évidence les différents types de participations communautaires et ainsi comprendre l'attitude de la population face à la gestion des déchets. Aussi, il sera question de faire ressortir les motivations des populations quant à la mise en œuvre de différentes approches de gestion des déchets. Cette étude permettra également d'informer les populations sur la manière de mieux participer à la préservation de l'environnement à travers la gestion des déchets. Les populations développeront ainsi un sentiment de responsabilisation qui favorisera la mise en place de projets de développement durable dans le domaine de la gestion des déchets. Il sera judicieux pour elles de comprendre que la gestion durable des déchets nécessite la participation de tous les acteurs et aussi leur éducation aux bonnes pratiques de gestion de ces dits déchets.

(3) Intérêt psychologique

Cette étude apporte un éclairage sur le niveau cognitif de l'individu. En d'autres termes, elle permettra aux collectivités de changer leur façon de percevoir le développement durable dans la mesure où certaines personnes ont pris l'habitude de gaspiller les ressources naturelles au quotidien, en jetant leurs déchets sans se soucier de l'avenir de l'environnement. La présente étude permettra donc de faire évoluer les mentalités en matière de consommation des ressources et de gestion de l'environnement. Chaque personne devra alors agir de manière responsable pour préserver l'environnement et ceci en gérant de manière responsable ses déchets.

(4) Intérêt personnel

Il apparaît qu'un sujet de recherche n'est jamais choisi au hasard sans chercher à résoudre un problème réel dans un domaine spécifique. Le problème à résoudre ici est d'examiner la participation communautaire et la gestion des déchets dans une zone à risque. Aussi, cette étude nous permettra de mieux gérer nos propres déchets au quotidien.

1.7.2. Pertinence

La présente étude est basée sur la relation entre les cognitions et les pratiques de la communauté. Elle traite des concepts utilisés dans la gestion des déchets au niveau communautaire, à savoir les pratiques communautaires et les approches de gestion des déchets. Les approches de gestion des déchets sont les différentes méthodes d'élimination et valorisation des déchets.

1.8. Délimitation de l'étude

La présente étude va s'étendre sur quatre chemins à savoir : théorique, pratique, temporaire et géographique.

1.8.1. Délimitation théorique

De nombreux auteurs ont écrit sur les déchets et comment les gérer, nous ne voulons pas à notre tour faire une étude poussée sur les déchets ni même sur leur gestion. Notre travail qui porte sur la participation communautaire et gestion des déchets se veut d'examiner si la mobilisation des populations contribue à bien gérer les déchets ménagers. Pour ce faire, nous allons expliquer le lien qui existe entre les représentations sociales que les populations ont vis-à-vis des déchets et le mode de gestion qu'elles mettent en place.

1.8.2. Délimitation spatio-temporelle

Notre étude sur le plan pratique sera menée auprès des populations de la commune de Yaoundé IV et plus précisément au quartier Vieux Panier.

Notre étude se fera dans l'intervalle de temps allant de Mars 2022 à Mai 2023.

1.8.3. Délimitation géographique

Sur le plan géographique, notre étude sera menée dans la région du centre, département du MFOUNDI, arrondissement de Yaoundé IV^e dans le quartier dit Vieux Panier situé entre le carrefour Belibi et le carrefour Cornier. C'est dans ce petit espace que nous allons constituer notre échantillon d'étude qui sera constitué des autochtones, des allogènes, des étudiants et des élèves. Notre choix trouve sa justification du fait que ces personnes vivent dans cette localité depuis des années et font face aux réalités de la zone.

CHAPITRE 2 – TRAITEMENT, GESTION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, nos pratiques au quotidien et nos comportements ont été modifiés. Nous produisons des produits, les consommons et les rejetons souvent après usage sans prendre conscience de l'impact que cela a sur l'environnement et la santé. Lorsque nous avons un objet en fin de vie, il nous arrive le plus souvent de nous en débarrasser sans savoir si cet objet peut servir à quelqu'un d'autre ou s'il a encore une valeur ou encore comment s'en débarrasser sans le jeter. Tels sont les premiers éléments comportementaux que nous devons mettre en pratique dans notre vie quotidienne devant un objet en fin de vie.

La notion de déchet n'est pas simple et peut être liée à une vérité : *Economique* : qui peut refléter une valeur positive ou négative ; *Juridique* : qui implique un abandon ou une valorisation ; *Ecologique* : qui implique la pollution sur l'eau, sur l'air, sur la santé publique et sur l'aménagement du territoire ; *Technologique* : faille, lacune dans le processus technologique ; *Sociologique* : qui sous-entend l'acceptation par la société (syndrome NIMBAY). Cette notion de déchet peut être relative ou dépendre de : *L'individu* : du fait qu'un objet peut être un déchet pour une personne mais ne pas forcément l'être pour une autre ; *Du temps* : du fait qu'à un moment donné, un objet peut être perçu comme un déchet alors qu'avec le temps et l'évolution technologique, il pourra représenter à nouveau une valeur économique, par exemple des mâchefers ; *Du lieu* : du fait que la notion de déchet est perçue différemment selon le lieu où l'on se trouve ; *De son effet sur l'environnement* : parce qu'il peut être dangereux, biodégradable ou neutre. Deux raisons ont radicalement modifié la notion de déchet dans l'opinion publique depuis la seconde moitié des années quatre-vingt à savoir : le besoin de lutter contre la pollution (eau, air, sol) et l'augmentation de la valeur qui a remplacé la destruction dans la gestion des déchets. Un bon traitement de déchets reste la solution clé à la problématique écologique et économique. Pour la réussir il faut *considérer autrement le déchet*.

2.1. Définition des concepts

2.1.1. Déchet

Le déchet peut se définir suivant plusieurs approches à savoir : économique, juridique, environnemental, etc.

Suivant l'**approche économique**, le déchet est une matière ou un objet dont la valeur économique est nulle ou négative pour son détenteur, à un moment et dans un lieu donné. Le détenteur pour se débarrasser de cet objet devra payer ou le faire lui-même. D'après cette approche, un ballot de vieux vêtements pour lequel un acheteur paie un prix n'est plus considéré comme un déchet, mais comme une matière première secondaire.

Suivant l'**approche juridique**, on dégage deux définitions du déchet à savoir celle **subjective** et celle **objective** (Maystre et al., 1994). Selon la conception subjective, un déchet est un bien dont son propriétaire a la volonté de s'en desservir. Mais tant que ce bien n'a pas quitté la propriété privée vers l'espace public, son propriétaire peut à tout moment changer son opinion de se défaire du droit de propriété sur ce bien. Par contre selon la conception objective, un déchet est un bien dont la gestion doit être contrôlée au profit de la protection de la santé publique et de l'environnement, indépendamment de la volonté de son détenteur et de la valeur économique de ce bien. Les biens qui sont recyclés et qui sont des matières premières secondaires se glissent dans cette définition objective du déchet.

Sur le **plan environnemental**, on englobe sous le terme « déchet » tous les déchets solides, liquides et gazeux.

Dans le plan de gestion des déchets, il faut prendre en compte tous les déchets produits dans un territoire municipal. Le tableau suivant inspiré de la définition de la loi du 15 juillet 1975 en France, présente les différents types de déchets qu'on peut trouver sur un territoire municipal.

Tableau 1: Les types de déchets

Catégories de déchets	Sous-catégories	Description sommaire
Déchets ménagers	Déchets ménagers	Déchets produits par les ménages
	Ordures ménagères (OM)	Déchets de l'activité domestique des ménages pris en compte par la collecte régulière
	Encombrants des ménages	Déchets liés à une activité occasionnelle qui, en raison de leur volume et de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte régulière des ordures ménagères
	Déchets ménagers spéciaux (DMS)	Déchets présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer des risques lors de la collecte
Déchets de la collectivité	<i>Idem</i>	Déchets produits par les services de la collectivité
	Déchets du	Déchets liés au nettoyage des rues, des

	nettoisement	marchés, des plages, ...
	Déchets des espaces verts	Déchets liés à l'entretien des espaces verts : tontes de gazon, tailles, élagages, feuilles mortes, etc.
	Déchets de l'assainissement	Déchets résultant du fonctionnement des dispositifs publics d'épuration et de l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux usées, pluviales ou cours d'eau (boues, graisses, déchets de dégrillage, sables de curage, ...)
Déchets des artisans et des commerçants, déchets banals des activités économiques et des administrations	<i>Idem</i>	Ces producteurs peuvent confier leurs déchets aux services communaux « à condition qu'ils n'entraînent pas, eu égard à leurs caractéristiques, de sujétions techniques particulières lors de leur élimination ». Les communes acceptent ainsi l'assimilation de ces déchets aux ordures ménagères du fait leur nature similaire
Déchets industriels	Déchets banals	Déchets assimilables, à travers leur nature (ou dangerosité), aux ordures ménagères. Dépassant les volumes et quantités limites fixées par la commune ou regroupement dans le contrat de collecte, leur élimination est alors à la charge du producteur
	Déchets spéciaux	Déchets dont la destination nécessite des précautions particulières vis-à-vis de la protection de l'environnement. Exemple : déchets d'activité de soins, produits phytosanitaires, déchets industriels spéciaux

Source : Ngnikam et Tanawa., 2006

Ce tableau nous montre que les déchets sont repartis selon leur provenance, leurs caractères de dangerosité ou d'encombrement et aussi par le moyen utilisé pour leur collecte et leur traitement.

2.1.2. La valorisation

La valorisation d'un déchet selon Ngnikam et Tanawa (2006) est toute action permettant :

- ✓ d'extraire de l'énergie (considéré comme bien par extension) ;
- ✓ de déceler un nouvel usage de la matière qui la compose : la fabrication de piquets à partir de films plastiques mélangés par exemple ;

- ✓ de tirer une matière première secondaire qui servira à la fabrication du même bien : par exemple papiers ou verres recyclés ;
- ✓ d'utiliser différemment l'objet, par exemple l'utilisation de traverses de voie ferrée pour construire une palissade ;
- ✓ à un déchet de redevenir utile pour d'autres : nous pouvons citer par exemples les brocantes et marchés aux puces qui fournissent de nombreux exemples de valorisation des déchets.

Ce qui est valorisé est noble quand la valorisation est d'autant plus importante. La valeur culturelle d'un objet particulier est la plus noble ; la valeur de l'objet en général est plus basse ; enfin, l'énergie contenue dans la matière dont est composé l'objet représente la valeur la plus faible.

2.1.3. Ordures ménagères

D'après le dictionnaire environnement, une ordures ménagères (OM) est un déchet issu de l'activité domestique des ménages, pris en compte par les collectes usuelles ou séparatives ainsi que les déchets non ménagers collectés dans les mêmes conditions (déchets produits par les artisans, les commerçants, bureaux, ...) appelés déchets assimilés.

2.2. Présentation des filières de traitement des déchets et description des filières de valorisation

Dans cette partie il sera question de voir successivement la présentation des filières de traitement des déchets, la description des filières de valorisation, les filières de traitement et les filières de traitement applicable à la gestion des ordures ménagères.

2.2.1. Présentation des filières de traitement

Le déchet quelle que soit sa nature peut être traité à travers une ou plusieurs des vingt filières de traitement répertoriées par Navarro (1992) cité par Ngnikam (2006). Ces filières poursuivent six objectifs :

- ✓ La valorisation énergétique, qui cherche à tirer profit du contenu énergétique du déchet ;
- ✓ La valorisation de matière première, donc l'objectif est d'utiliser le déchet comme produit de substitution à la matière première vierge ;
- ✓ La valorisation en science de matériaux, dans laquelle le déchet est utilisé en remplacement du matériau vierge ;

- ✓ La valorisation en agriculture, dans laquelle le déchet est utilisé comme matière première de base pour la production des amendements organiques ou minéraux, ou pour la nourriture des animaux ;
- ✓ La valorisation en science de l'environnement, dans laquelle le déchet est utilisé comme sous-produit pour l'épuration d'autres déchets ou pour leur conditionnement ;
- ✓ Le traitement de dépollution qui consiste mettre sur pieds des traitements visant à limiter l'impact du déchet dans son milieu récepteur.

Le tableau suivant présente les vingt filières de traitement des déchets suivant Navarro (1992) cité par Ngnikam (2006).

Tableau 2 : Filières de traitement des déchets [Navarro, 1992]

Objectifs	Numéro	Filière de traitement
Valorisation énergétique	1	Combustion (avec valorisation de la chaleur produite)
	2	Élaboration de combustibles dérivés par des procédés mécaniques (broyage, tri, séchage, etc.)
	3	Élaboration de combustibles dérivés par des procédés thermiques (pyrolyse, gazéification, etc.)
	4	Élaboration de combustibles dérivés par des procédés biologiques (méthanisation, fermentation alcoolique)
Valorisation matière première	5	Matières premières organiques (naturelles et de synthèse)
	6	Matières premières minérales métalliques et non métalliques
	7	Liants hydrauliques et matériaux de structure
Valorisation en sciences des matériaux	8	Verre et céramique
	9	Matières plastiques et caoutchouc
	10	Fibres cellulosiques de récupération
	11	Autres matériaux
Valorisation en agriculture	12	Élaboration d'amendements organiques
	13	Élaboration d'amendements minéraux
	14	Alimentation animale
Valorisation en technique de l'environnement	15	Épuration des effluents liquides et gazeux
	16	Conditionnement de déchets toxiques par d'autres déchets
Traitement de dépollution	17	Incinération et autres procédés thermiques
	18	Traitement biologique (de dépollution)
	19	Traitement physico-chimique et chimique : neutralisation, solidification, oxydation, etc.
	20	Stockage (sur un site d'enfouissement technique)

Source : Ngnikam et Tanawa., 2006

Ce tableau nous montre que les filières de traitement de déchets peuvent être classées en deux grands groupes à savoir :

- ✓ Les filières de valorisation (du N°1 au N°16) dont le but est de tirer le profit de l'énergie et ou l'énergie contenu dans le déchet ;
- ✓ Les filières d'élimination ou de dépollution (du N°16 au N°20) dont l'objectif est d'éliminer complètement le déchet.

2.2.2. Description des filières de valorisation

C'est grâce à la valorisation que l'on peut à partir du maintien de l'équilibre du cycle de la matière, mettre sur pieds une stratégie globale de gestion de la matière. En vérité, la réutilisation de la matière ralentie son action vers le milieu naturel et par conséquent empêche l'engendrement d'un nouveau cycle de matière. On appelle bénéfice environnemental le procédé qui, à partir de la valorisation contribue totalement à diminuer le volume de déchet abandonné dans la nature, les rejets gazeux et la consommation de matières premières. La valorisation bien que contribuant au bénéfice environnemental, ne peut pas être considérée comme une stratégie unique mais doit être intégrée au processus de traitement global car il serait illusoire de croire à une valorisation infinie du fait que la matière elle-même se dégrade au cours de son utilisation. Il faut donc intégrer la valorisation au sein du processus de traitement des déchets.

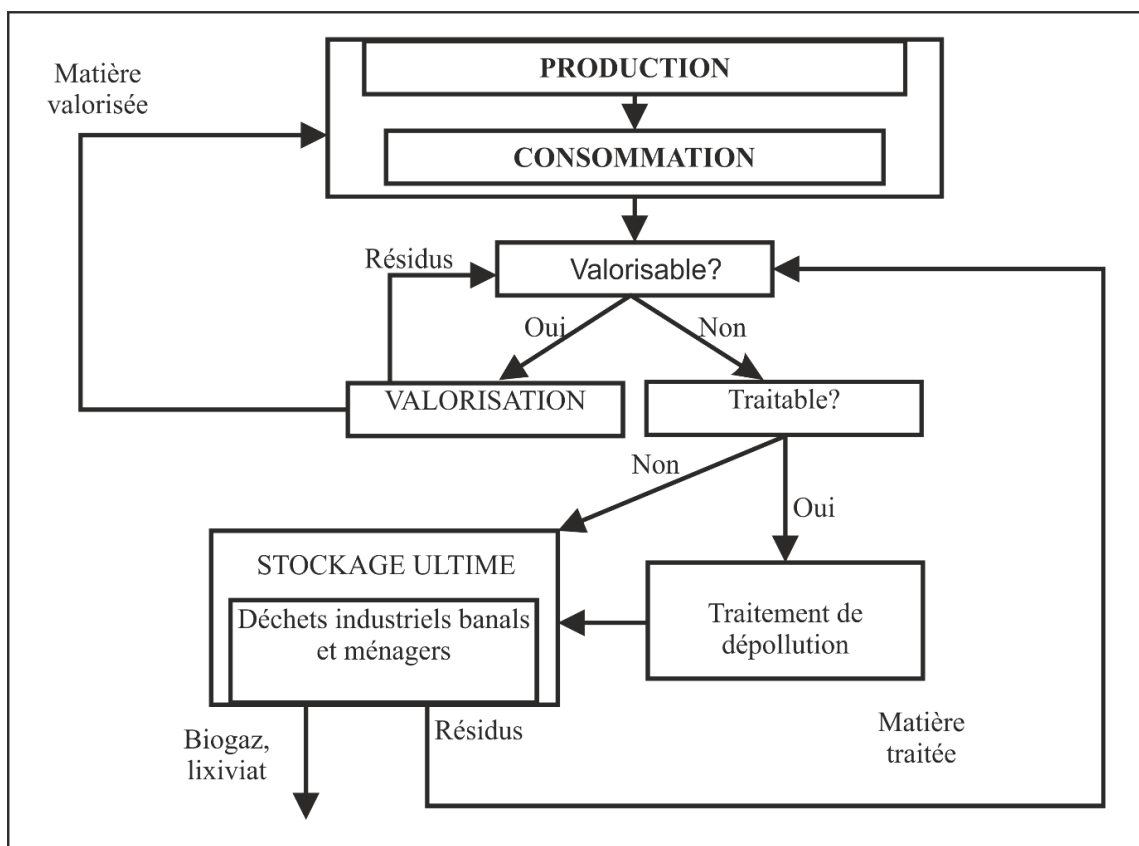
2.2.3. Les filières de traitement

Le traitement de dépollution doit permettre de rendre éco-compatible des composés chimiques issus des activités humaines avec le milieu naturel, en réduisant le flux sortant vers le milieu extérieur et en stabilisant convenablement la structure moléculaire des substances composant le déchet. Ce traitement devrait normalement permettre à ces composés de se confondre sans conséquences environnementales avec les composés du milieu récepteur. Par ailleurs, la mise en décharge (filière 20) est sans doute le procédé le moins coûteux qui existe pour se débarrasser des ordures ménagères. Il faut souligner que seule la mise en décharge prend en compte la totalité des déchets. Les autres filières doivent donc être considérées comme des éléments d'une chaîne de traitements (Ngnikam et Tanawa, 2006).

2.2.4. Les éléments de choix d'un procédé de traitement

La figure ci-dessous nous présente les étapes de choix d'un cycle de traitement de déchets.

Figure 1 : Organigramme de choix de procédés de traitement des déchets



Source : Ngnikam et Tanawa (2006)

2.2.5. Les filières de traitement applicable à la gestion des ordures ménagères

Il est question pour nous ici de voir au travers des 20 filières de traitement présentées dans le tableau n°2, celles applicables aux ordures ménagères. Mais avant d'y parvenir, il sera judicieux de présenter d'abord les caractéristiques des ordures ménagères.

2.2.5.1. Les caractéristiques des ordures ménagères

D'après Ngnikam et Tanawa (2006), on caractérise les ordures ménagères par un certain nombre de paramètres dont quatre sont essentiels pour le choix d'un mode de gestion. Ces paramètres sont sujets à diverses variations qui sont : la densité, l'humidité, le pouvoir calorifique et le rapport carbone / azote.

2.2.5.1.1. La densité

Cette valeur n'a de sens que si l'on définit les conditions dans lesquelles on la détermine. En poubelle sans tassement, la densité est comprise entre 0,1 et 0,3 en France [AGHTM, 1988], tandis que, dans les zones équatoriales humides, on peut dépasser une

valeur de 0,4 en pleine saison des pluies. La connaissance de la densité est essentielle pour le choix de moyen de collecte des ordures et aussi pour leur traitement.

2.2.5.1.2. L'humidité

C'est un paramètre important qui a une influence notable sur le pouvoir calorifique et la décomposition des matières fermentescibles. Il est variable suivant la nature des ordures, le lieu de production, les saisons et suivant les conditions sociales du producteur. En Europe, le taux d'humidité des ordures oscille entre 35 et 45 %, avec un maximum en été et un minimum en hiver. En milieu tropical humide par contre, le taux d'humidité tourne autour de 65 % avec un minimum situé à plus de 50 % en saison sèche [Gillet, 1985 ; Ngnikam et al., 1998].

2.2.5.1.3. Le pouvoir calorifique

On utilise généralement le pouvoir calorifique inférieur (PCI) qui se définit en supposant que toute l'eau du combustible de combustion est sous forme vapeur au stade final. En règle générale, plus la teneur en eau est élevée, plus le PCI est faible. Lorsque les ordures ménagères contiennent plus de 50 % d'humidité, elles sont impropres à l'incinération. Les valeurs généralement admises pour les ordures des pays tempérés sont comprises entre 1 400 et 1 800 thermies par tonne.

2.2.5.1.4. Le rapport carbone/azote

Le rapport carbone/azote est un paramètre qui permet d'apprécier l'aptitude des ordures à la biodégradation. Ce paramètre permet aussi, dans le cas du compostage, de mesurer le degré de maturité de compost. Dans les ordures ménagères fraîches, ce rapport se situe généralement entre 20 et 35 (Gillet, 1985).

En dehors de ces quatre principaux paramètres, on peut aussi ajouter un autre facteur caractéristique du déchet, qui est sa composition. De prime abord, il faut dire que ce paramètre évolue beaucoup et la définition des différentes fractions dépend des objectifs poursuivis par l'homme d'étude.

Mais on peut regrouper les constituants des ordures ménagères en trois fractions principales :

- ✓ Les matières organiques fermentescibles ;
- ✓ Les inertes (verres, métaux, gravats, etc.) ;
- ✓ Les combustibles (papiers, plastiques, textiles, bois, etc.).

Le tableau n°3 ci-dessous nous donne un aperçu de la variation des trois fractions des ordures ménagères suivant les régions et même les saisons.

Tableau 3 : Composition des ordures ménagères de quelques villes sous différents tropiques

Villes	Fraction fermentescible	Fraction inerte (verre, métaux, etc)	Fraction combustible	Autres (fines, etc)	Total
Moyenne 14 villes algériennes	77,3%	5,4%	15,7%	1,6%	100 %
Antanarivo (Madagascar)	15%	5,5%	11,4%	67,7%	100 %
Douala (Cameroun)	78,7%	9%	11%	1,3%	100 %
Garoua (Cameroun)	42,8%	3,6%	11,2%	41,9%	100 %
Dakar (Sénégal)	41%	5%	19%	26%	100 %
France	25%	18%	42%	15%	100 %

Source : Ngnikam et Tanawa (2006)

Les métaux lourds et d'autres produits toxiques en quantité dispersée à savoir le plomb, le mercure, les médicaments, les solvants, les produits phytosanitaires, etc, qui sont aussi nocifs pour l'environnement peuvent s'ajouter à ces trois fractions.

2.2.5.2. Application des filières de traitement à la gestion des ordures ménagères

Le tableau suivant nous montre l'application des filières de traitement à la gestion des ordures ménagères.

Tableau 4 : Application des filières de traitement à la gestion des ordures ménagers

N°	Filière de traitement	Fractions concernés			Niveau d'évolution technique
		Matières organiques fermentescibles	Inertes (métaux, verres, etc)	Combustibles (plastiques, textiles, papiers, etc)	
1	Combustion	Oui	Non	Oui	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
2	Combustibles dérivés (procédés mécaniques)	Oui	Non	Oui	Procédés techniquement élaborés, mais non encore

					éprouvés
3	Combustibles dérivés (procédés thermiques)	Oui	Non	Oui	Procédé existant seulement à l'échelle pilote
4	Combustibles dérivés (procédés biologique)	Oui	Non	Non	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
5	Matières premières organiques	Oui	Non	Oui	Filière faisant objet de recherche expérimentale
6	Matières premières minérales	Non	Oui	Non	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
7	Liants hydrauliques et matériaux de structure	Non	Non	Non	Filière faisant objet de recherche à caractère expérimental
8	Verre et céramique	Non	Oui	Non	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
9	Matières plastiques et caoutchouc	Non	Non	Oui	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle ⁴
10	Fibres cellulosiques de récupération	Non	Non	Oui	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
11	Autres matériaux	Non	Non	Non	Filière faisant objet de recherche expérimentale
12	Amendements organiques	Oui	Non	Non	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
13	Amendements minéraux	Non	Non	Non	Procédé développé à une échelle pilote
14	Alimentation animale	Oui	Non	Non	Procédé développé à une échelle pilote
15	Épuration des effluents liquides et gazeux	Non	Non	Non	Filière faisant objet de recherche expérimentale
16	Conditionnement	Non	Oui	Non	Procédé techniquement

	de déchets toxiques				éprouvé, mais le champ d'application est très réduit
17	Incinération et autres procédés thermiques	Oui	Non	Oui	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle
18	Traitement biologique (de dépollution)	Non	Non	Non	Procédé déjà à l'échelle industrielle, mais champ d'application réduit
19	Traitements physico-chimiques	Non	Non	Non	Procédé déjà éprouvé, mais le champ d'application est très réduit
20	Mise en décharge	Oui	Oui	Oui	Procédé déjà éprouvé à l'échelle industrielle

Source : Ngnikam et Tanawa (2006)

Selon Ngnikam et Tanawa (2006), Seulement neuf des vingt filières de traitement des déchets sont à l'heure actuelle éprouvées à l'échelle industrielle, c'est-à-dire qu'il existe dans le monde des unités industrielles traitant les ordures ménagères suivant ce procédé. Parmi ces filières, cinq sont applicables pour le traitement de la fraction fermentescible des ordures ménagères, cinq pour le traitement de la fraction combustible et quatre pour le traitement de la fraction inerte. Les filières déjà éprouvées et applicables au traitement de la fraction fermentescible des ordures ménagères sont :

- ✓ La combustion (incinération avec récupération de l'énergie) qui ne peut être appliquée que dans le cas où cette fraction a un faible taux d'humidité (moins de 40 %);
- ✓ L'élaboration des combustibles dérivés par le procédé biologique. Seule la méthanisation est appliquée à l'échelle industrielle et artisanale dans le cas des ordures ménagères. La fermentation alcoolique ne s'adressant qu'aux déchets fermentescibles riches en sucre;
- ✓ La fabrication des amendements organiques (compostage). Ce procédé est le plus sollicité et le plus ancien : il est utilisé pour le traitement de la fraction organique des ordures ménagères;

- ✓ L'incinération sans récupération d'énergie, qui doit dans ce cas permettre de réduire le volume des déchets pour augmenter la durée de vie de la décharge ;
- ✓ La mise en décharge.

2.3. Présentation des différents types de valorisation

Dans cette partie nous présenterons les différents types de valorisation à savoir la valorisation énergétique et la valorisation matière.

2.3.1. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique d'après les économistes, est le fait de fixer une valeur économique à l'énergie résultant du traitement des déchets. Du point de vue environnemental, la valorisation énergétique est l'ensemble des procédés mis en jeu pour contourner les charges environnementales résultant du traitement des déchets dans les filières classiques de traitement. La valorisation énergétique, en fonction des opportunités qu'offre une localité peut donner lieu à plusieurs débouchés tels que : la production et vente d'électricité aux clients isolés ou en réseau, la production et la vente de biocarburants (alcool, biogaz, etc), la vente directe de chaleur à des clients, la cogénération qui est la production mixte d'électricité et de chaleur.

La valorisation énergétique permet aussi l'élaboration des combustibles à travers des mécaniques, consistant à retirer les fractions combustibles de déchets intéressants. Cela se fait par des techniques mécaniques comme le tri des ordures ménagères, le broyage pneumatique, le séchage, la filtration, etc.

La méthanisation et la fermentation alcoolique sont deux techniques utilisées pour la mise au point de combustibles dérivés par les procédés biologiques. La méthanisation s'applique à des déchets organiques très humides tels que les déjections animales, effluents d'élevage, d'industries agroalimentaires et d'abattoirs, boues de stations d'épuration ou de fosses septiques. Quant à la fermentation alcoolique, elle concerne les déchets en forte teneur en glucides telles que les amidons, les sucres libres et les excédents céréaliers.

2.3.2. La valorisation matière

La valorisation matière consiste à valoriser uniquement le contenu matière du déchet après un traitement physique, thermique, physico-chimique et biologique. Elle se regroupe en deux grandes filières à savoir : les matières premières organiques naturelles et synthétiques et la matière première minérale. La valorisation matière comme la valorisation énergétique vise

comme débouché la réutilisation de tout ou d'une partie des déchets dans les industries chimiques et agroalimentaires.

2.4. La mise en décharge

Certains auteurs définissent la mise en décharge comme la « réinsertion » dans le milieu naturel, et ce dans les meilleures conditions possibles, des déchets n'ayant pas fait l'objet d'autres traitements de valorisation ou d'élimination (Brula et al., 1995) cité par Ngnikam (2006). Par contre, la définition de la décharge comme un endroit où l'on peut laisser les décombres, les immondices, les déchets est plus appropriée aux réalités des pays en voie de développement. Les décharges contrôlées constituent le maillon ultime et indispensable de toute filière de traitement de déchets urbains et en Afrique, il est utilisé comme la seule filière d'élimination (Ngnikam et al., 2006). La circulaire du 22 janvier 1980 en France différencie trois sortes de décharge relativement à la protection des eaux souterraines à savoir : les décharges de classe III utilisées pour stocker les matériaux inertes comme les gravats, les déchets issus des activités extractives, les déblais de chantiers des travaux publics ; les décharges de classe II utilisées essentiellement pour les déchets urbains (ordures ménagères et assimilés) ; les décharges de classe I qui sont reconnus comme des sites imperméables, sont réservées pour les déchets industriels spéciaux.

Dans les pays en voie de développement, on retrouve le plus souvent deux catégories de décharge de classe II : les décharges contrôlées qui sont des lieux admis où tolérés de dépôts des ordures ménagères et assimilés et les décharges sauvages qui sont des endroits créés sans aucune autorisation de l'administration pour déposer les déchets.

La mise en décharge étant l'étape de traitement qui met le déchet en contact direct avec son milieu naturel, il est pour cela primordial, en fonction des modes d'exploitation qui existent, d'étudier les échanges pouvant se créer entre le déchet et son milieu environnant.

2.5. La gestion actuelle des déchets ménagers dans les pays en développement et notamment au Cameroun

Avant d'aborder les différentes formes de gestion actuelle des déchets ménagers dans les pays en développement et notamment au Cameroun, il semble judicieux pour nous de parler d'abord de la production des déchets ménagers et assimilés au Cameroun.

2.5.1. La productions des déchets ménagers et assimilés au Cameroun

La production des déchets ménagers est devenue une préoccupation dans la ville de Yaoundé. Les déchets ménagers et assimilés ne cessent de croître. Nous voyons pousser des tas d'ordures dans les rues, sur les flancs des cours d'eau et dans les caniveaux. Ces déchets sont issus des travaux de ménages et des eaux usées non canalisées. La production des DM (Déchets Ménagers) va de pair avec la croissance de la population. Les sources de production sont diverses et variées. Le tableau 01 : présente la production des déchets ménagers dans quelques villes du Cameroun.

Tableau 5 : La production des déchets ménagers dans quelques villes du Cameroun.

VILLES	Production journalière totale en tonnes (2021)
DOUALA	2739
YAOUNDE	3000
BAFOUSSAM	510
GAROUA	490
Total journalier	6739

Source : datacameroon.com (mis à jour le 6 décembre 2021)

2.5.2. Etat de production des déchets ménagers et assimilés à Yaoundé

Les déchets ménagers et assimilés sont considérés ici comme tous les résidus provenant des activités des ménages (préparation des aliments et nettoyage), des marchés et des produits de balayures des rues. On y assimile aussi des déchets provenant des bureaux et des petits commerces.

Tableau 6 : Production des déchets ménagers de Yaoundé en 2000

Type de tissu	Population	Production spécifique (KG/hbt/jour)	Production totale (tonnes/jour)
Habitat haut standing	67 800	1,07	72,5
Habitat moyen	402 570	0,56	276,8
Habitat spontané	518,630	0,63	311,2
Zone péri urbaine	311 000	0,89	276,8
total	1300 000	886	M= 0,67

Source : Ngnikam (2000)

La quantité des déchets ménagers produits par personne dépend du niveau socioéconomique de la population concernée. En effet, l'amélioration du niveau de vie permet d'accroître ses consommations, et par ricochet, la quantité des déchets produits. À Yaoundé, cette quantité est d'environ 0,7Kg/J/hbt. Toutefois, la production totale reste instable, car elle est liée à l'évolution de la population.

En 1995, la quantité des déchets ménagers est de 795t/J contre 943t/J en 2000, et 1000t/J en 2003, soit une moyenne annuelle de 31200t. En plus de l'évolution de la population, la production des déchets ménagers varie en fonction des saisons.

Tableau 7 : Production par type de quartier et par saison des déchets ménagers

Type de tissus	Production des déchets ménagers	
	Saison sèche	Saison des pluies
Habitat haut standing	0,95	1,31
Habitat moyen	0,78	1,12
Lotissements	0,73	0,98
Habitat spontané	0,5	0,8
Habitat péri urbain	0,63	0,95
Moyenne	0,6	0,98

Source : Ngnikam (2000)

La saison des pluies correspond à la période des denrées alimentaires, notamment celle des mangues et du maïs. Ces produits se retrouvent en grande quantité dans les marchés et sont abondamment consommés par les populations, d'où l'accroissement des consommations caractéristiques de cette saison. Une production dominée par les matières organiques biodégradables.

Les déchets produits par les ménages sont généralement composés de restes d'aliments, de papiers ou vieux journaux, d'emballages, de carton, de verres cassés, de feuilles mortes et de bêtes mortes. Cette composition diffère légèrement suivant le type de quartier.

Tableau 8 : Composition (en pourcentage en matières sèches) des déchets ménagers par strates socio-économiques

Strates composantes	Haut standing	Moyen standing	Spontané	Péri urbain	Marché	Moyenne % M.S	Moyenne
Papier carton	4,9	1,8	2,4	2,9	7,8	3,5%	3,7%
Plastique	3,0	7,2	6,6	2,6	3,8	4,1%	2,1%
Verre/céramique	3,9	8,5	2,0	3,6	0,7	1,6%	2,1%
Tissus/cuirs	0,7	2,5	1,6	2,3	0,7	4,6%	3,8%
Métaux	1,5	7,2	2,2	7,0	3,3	4,6%	3,8%

Gravats	10,2	8,0	0	8,3	0	5,9%	2,9%
Caoutchouc	0	0,3	-	0,2	-		
Fines<20mm	34,5	23,2	15,3	29,0	19,4	27,9%	20,9%
Matières organiques biodégradables	41,3	41,3	71,2	44,1	64,2	47,9%	61,7%
Matière organique	49,7	56,0	86,1	67,4	89,1	76%	80%
Total	100	100	100	100	100	100%	100%

Source : Ngnikam (2000)

Ce tableau indique que, la fraction organique est dominante dans les déchets ménagers à Yaoundé. Cette fraction fermentescible est plus importante dans les déchets des quartiers pauvres. Ceci s'explique par une forte consommation des tubercules et des légumes dans cette zone. Le faible taux de caoutchouc dans les déchets ménagers de Yaoundé s'explique par l'existence d'une organisation par les ONG d'un circuit de récupération de ce type de déchets

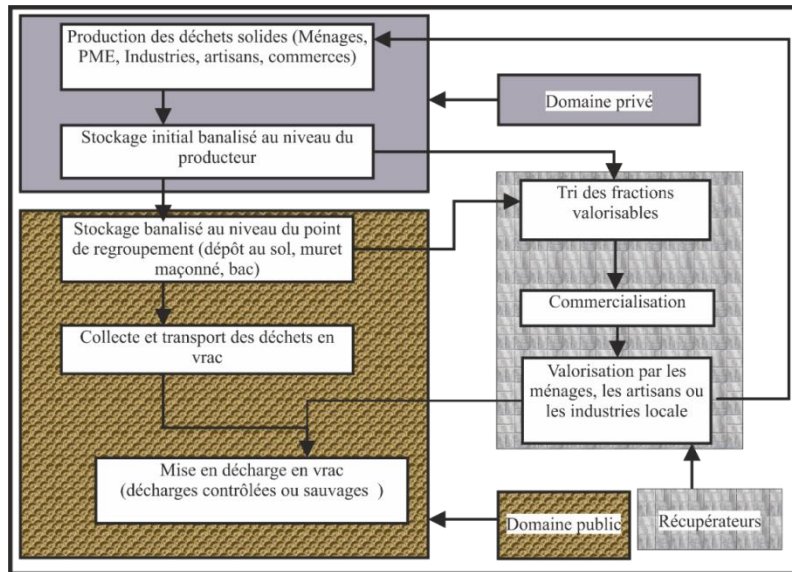
2.5.3. Les formes actuelles de gestion des déchets ménagers dans les pays en développement et notamment au Cameroun

L'un des défis majeurs à relever par les autorités des pays en développement est la gestion des déchets solides municipaux. Certaines techniques telles que la collecte traditionnelle, la précollecte, la collecte, la mise en décharge et certaines filières de traitement sont déjà appliquées dans les pays en développement.

2.5.3.1. La collecte traditionnelle

La collecte traditionnelle consiste à ôter les ordures ménagères laissées par les ménages dans les espaces publics tels que les rues, les marchés, les places publiques, etc. Elle se fait en trois phases : la précollecte, la collecte et le transport et la mise en décharge. La figure suivante nous présente le cheminement des déchets municipaux des villes des pays en développement.

Figure 2 : Cheminement des déchets municipaux dans les villes des pays en développement



Source : Ngnikam et Tanawa, 2006

Au regard de cette figure, nous constatons que la collecte traditionnelle ne s'intéresse uniquement qu'aux étapes de traitement des déchets réalisés dans le domaine public par les municipalités. Les autres opérations concernent les ménages et les opérateurs privés tels les artisans, les récupérateurs, les entreprises, etc.

2.5.3.2. La précollecte

On peut définir la précollecte comme l'ensemble des opérations nécessaires à l'évacuation des ordures ménagères, depuis le logement jusqu'au lieu de collecte par les services attitrés (Ngnikam et al., 2006). La principale caractéristique des villes des pays en développement est le manque de voies de circulation ou encore le mauvais état de la route qui rend alors l'accès par camion dans les quartiers impossibles.

Figure 3 : Stockage des déchets à domicile à NKOABANG à Yaoundé (Cameroun)



Source : Michel Blaise NDOGA (2022)

On recense deux types de précollecte à savoir la précollecte par apport volontaire et la précollecte de porte à porte pratiquée par le secteur informel.

2.5.3.3. La précollecte par apport volontaire des producteurs

Ici, les populations transportent elle-même ses déchets vers le point de regroupement des déchets situé non loin des maisons au travers des poubelles, des seaux, des pousse-pousse, des brouettes, des sacs, ou tout autre contenant. L'aide apportée ici par les populations contribue à diminuer le coût de collecte mais cette aide est aussi la conséquence du manque de route pour les véhicules réservés à cet effet. Dans ces points de regroupement, les équipements permettant de stocker les déchets sont fonction du type de quartier.

Dans certains quartiers, on retrouve les déchets déposés à même le sol : cette façon de procéder certes non recommandée, consiste à déverser les déchets solides sur le sol en des endroits bien précis mais sans aucune précaution. On rencontre généralement ces dépôts dans des quartiers à habitat spontané, les zones périurbaines et aussi dans les quartiers à habitat planifié. Le ramassage des ordures se fait par des camions mais cette façon de procéder entraîne de forte perte de temps pendant la collecte.

Figure 4 : Ordures à même le sol



Source : Michel Blaise NDOGA(2023)

Dans certains quartiers, dans les points de regroupement, on utilise des fûts de 200 litres pour le stockage des déchets. On retrouve ces fûts dans les quartiers à habitat spontané ou dans les centres villes. Le transport est assuré par les bennes-tasseuses moyennant un chargement manuel.

On retrouve aussi dans les quartiers à habitat spontané et dans les marchés les bacs en acier de capacité variables allant de 4 à 30 m³. Ces bacs comparés présentent des avantages tels que la rapidité d'enlèvement et le maintien de la salubrité du site mais aussi des inconvénients tels le niveau élevé du bac pour les enfants qui vident les poubelles. On note également l'impossibilité d'accéder directement aux bacs avec des brouettes contenant les

déchets. Ces inconvénients sont à l'origine de la présence des tas d'ordures que nous voyons à côté des bacs à ordures entraînant des pertes de temps.

Figure 5 : Ordures à même le sol à côté d'un bac à ordures



Source : Michel Blaise NDOGA (2023)

2.5.3.4. La précollecte organisée par des tiers

La collecte des déchets est assurée ici par les petites entreprises, les associations, les comités de quartier, les GIE (groupement d'intérêt économique), des jeunes faisant le porte à porte, etc, à travers des moyens de transport simples comme les pousse-pousse, les brouettes, les charrettes à motricité humaine ou à traction animale. De tels systèmes permettent de créer des emplois et d'assurer la collecte dans les secteurs de faible densité et d'accès difficile où les tracteurs et les camions passent difficilement (Hebette, 1994). La cause de la montée massive de cette classe d'opérateurs est la défaillance des services chargés d'assurer l'enlèvement des ordures ménagères aux vues des situations inacceptables d'insalubrité jonchant les rues et même de pollution.

De manière générale, la précollecte se fait de porte à porte par des charretiers. Les habitants mettent les poubelles dehors à l'heure de passage des charretiers. Ces derniers transportent les déchets moyennant une petite somme d'argent. Ces structures de collecte

s'autofinancent avec les recettes générées et leur durée est fonction de l'équilibre financier. Par exemple à Nkoabang à Yaoundé au Cameroun plus précisément vers le lieu-dit entrée Itambè, la collecte est assurée par des petits écoliers et le montant fixé est de 100 FCFA par seau de 10 litres.

Le principal problème est la non-participation des populations. En effet, avant de mettre sur pieds un projet allant dans la précollecte organisée par les tiers, il est important pour la structure concernée de se rapprocher des populations dans le but de s'informer et de sensibiliser sur l'intérêt de l'action sans marginaliser les castes inférieures, les personnes âgées, les handicapés, les analphabètes, etc. D'autres entraves comme la méfiance de la population par rapport aux initiatives collectives à cause des échecs passés, des tensions ethniques qui empêchent le regroupement et les actions de solidarité s'opposent à la participation et à la mobilisation des habitants au stade du démarrage d'une action (Bulle, 1999) cité par Ngnikam (2006).

Une autre cause d'échec est la difficulté de coopération avec les autorités locales. En effet, les communes du fait de leur pouvoir peuvent apporter leur aide au bon fonctionnement de l'opération de précollecte, mais l'absence de finances et de moyens techniques ne font pas d'elles des partenaires actifs dans l'appui aux initiatives de base. Le non-paiement des redevances par la population du fait souvent de leur pauvreté ou même leurs situations financières, les difficultés d'autogestion et d'autofinancement dû au fait que les GIE chargés de la précollecte sont le plus souvent des organisations sans capital qui se financent grâce à l'abonnement des habitants, constituent aussi les causes d'échecs des services de précollecte.

2.5.3.5. La collecte

La collecte peut se définir comme un ensemble d'opérations au cours desquelles le contenu des récipients est déversé dans les camions de ramassage pour l'évacuation vers le lieu de traitement ou d'élimination. Dans les pays en développement, la collecte se fait via les matériels à traction humaine ou animale et des véhicules à traction mécanique spécialisées ou non.

2.5.3.5.1. Les matériels à traction humaine ou animal

Pour les véhicules à traction animale, on retrouve l'âne, le bourricot, le mulet de bât. Ce sont des animaux effectuant le service de porte à porte surtout dans les quartiers enclavés des grandes villes. Le moyen de collecte consiste à utiliser une charrette à deux roues attelées à l'animal. Ce mode de transport se retrouve beaucoup plus dans les villes du Sahel et du

Maghreb. Cependant, la collecte effectuée avec ce moyen de transport reste tout de même trop chère pour être conservée à cause de la courte durée de vie des ânes et de la concurrence des charretiers (PSEAU et PDM, 2004).

Figure 6 : Véhicule à traction animal



Source : Ngnikam (2006)

Pour ce qui est des véhicules à traction humaine, on peut citer les pousse-pousse, les brouettes, des chariots pouvant permettre le transport de 8 poubelles en plastiques de 70 litres chacune, utilisées pour la première fois à Jakarta en Indonésie en 1980 (Gillet, 1987), des tricycles dont le coffre est changé par une caisse en grillage.

2.5.3.5.2. Les véhicules à traction mécanique

On rencontre deux catégories de véhicules à traction mécanique à savoir les véhicules spécialisés et les véhicules non spécialisés. Parmi les véhicules non spécialisés, on peut citer les triporteurs motorisés ou à pédales qui sont très utilisés dans certains pays du Moyen- et de l'Extrême-Orient mais très peu utilisés dans les villes des pays africain ; les tracteurs agricoles avec remorque ; les Camionnettes pick-up de 1,5 m³ (bâchée ou non) ; les camions plateaux etc. Quant aux véhicules spécialisés on peut citer les multi-bennes (porte coffre et amplirolles) et les bennes compacteuses.

2.5.3.6. La mise en décharge

La décharge se définit comme un réacteur complexe à multi-compartiments (hydraulique, biologique, physico-chimique) qui sont en permanence en contact les uns avec les autres et qui réagissent de façon interactive simultanément ou non (Maes, 1988) cité par Ngnikam (2006).

Dans la plupart des villes des pays en développement on dispose d'une décharge officielle et la plupart du temps, c'est l'entreprise qui gère la collecte qui est maître d'ouvrage de la décharge. Dans la pratique, ces décharges ne sont pas gérées comme il le faut dans les pays en développement. La collecte régulière des déchets est rare car le service comprend au

plus le compactage, le recueil des lixiviats avec décantage, le régalinge et le tassement des ordures et le suivi dans le temps.

Dans la plupart des décharges, on prend en entrée l'eau et les déchets et en sortie on obtient des gaz (vapeur d'eau, biogaz, etc) et aussi du lixiviat. Le vecteur primordial d'évolution d'une décharge est l'eau du fait qu'elle facilite la transformation physico-chimique et biochimique des déchets entraînant la charge polluante des sous-produits minéraux et organiques qui en résultent sous forme de lixi. Le biogaz est une association de gaz carbonique et de méthane en proportions diverse et sa gestion constitue une source d'énergie à valoriser.

2.6. Traitement des ordures ménagères dans les villes des pays en développement

Dans les villes des pays en développement, la valorisation des ordures ménagères se fait au travers des actions comme la récupération et le recyclage, la méthanisation (filière 4) et le compostage (filière 12) sans oublier la collecte traditionnelle.

2.6.1. La récupération et le recyclage

La récupération peut être perçue comme le fait de séparer un ou plusieurs composants d'un déchet dans le but de le réutiliser ou de le commercialiser. Quant au recyclage, il consiste à introduire le composant récupéré dans le cycle de production pour une substitution intégrale ou partielle à une matière première neuve.

Les matériaux et les produits récupérés au niveau du producteur moyennant une somme d'argent ont une forte valeur économique et par conséquent sont les plus rentables. Les gisements les plus désirés au niveau des ménages sont les restes des commerces et des quartiers riches. Les activités de récupération sont le plus souvent réservés aux minorités ethniques ou d'autres communautés plus ciblées (cas des Intouchables en Inde et des chrétiens coptes au Caire) (Bertolini, 1996). La récupération se déroule habituellement au niveau des producteurs des déchets tels les ménages, les entreprises et les commerces au moment de la collecte ou de la mise en décharge. Selon Bertolini (1996), la récupération dans les villes des pays en développement est favorisée par trois facteurs essentiels à savoir :

- ✓ une main d'œuvre bon marché et pléthorique ;
- ✓ des normes sanitaires et environnementales lâches et non appliquées ;
- ✓ la rareté du capital et les difficultés de maintenance.

Dans les villes des pays en développement, la récupération est une activité de survie pour une certaine catégorie de population. Cette dernière vend les produits récupérés aux entreprises locales, aux ménages et même aux artisans pour le réemploi.

2.6.2. La pratique du compostage des ordures ménagères dans les pays en développement

De nombreux auteurs ont tenté de donner une définition du compostage plus ou moins complémentaire. Le compostage selon Mustin (1987), est un procédé biologique contrôlé, de conversion et de valorisation des substrats organiques (sous-produit de la biomasse, déchets organiques d'origine biologique, etc) en un produit stabilisé, hygiénisé, semblable à un terreau riche en composés humiques.

Pour R. T. Haug (1980) cité par Mustin (1987), le compostage est la décomposition biologique et la stabilisation des substrats organiques dans les conditions thermophiles ou tout simplement une technique de stabilisation et de traitement des déchets organiques.

Le compostage peut aussi être défini comme un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes en un produit organique stable, riche en composés humiques et minéraux qui est le compost.

La pratique du compostage est économique et respecte l'environnement. En effet, Pour chaque kilo de compost créé, cinq kilos de déchets sont sauvés de l'incinérateur favorisant moins de pollution liée au transport des biodéchets ; un retour de la matière organique aux sols ; un moyen de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en stockant le carbone dans les sols et en apportant de la fraîcheur. Dans les villes des pays en développement, le compost est fabriqué dans n'importe quels endroits. On entasse les matières en petits tas en les mettant au fur et à mesure dans une fosse, dans une enceinte totalement close ou même dans un pavillon muni d'un toit tout en respectant les principes du compostage que sont : la création des conditions optimales d'un environnement dans lequel les microorganismes effectuent la décomposition des matières organiques par compostage.

Le compost contient des macroéléments (Soufre (S), Calcium (Ca), Azote (N), Phosphore (P), potassium (K)) et les microéléments (Fer (Fe), Zinc (Zn), Manganèse (Mn), Cuivre (Cu) indispensables aux végétaux de tous les ordres. Le tableau suivant nous donne un aperçu des déchets pouvant faire partir du compostage.

Tableau 9 : Déchets compostables, déchets non compostables et non dangereux et déchets non compostables et dangereux

Compostables	Non compostable et	Non compostables	et
---------------------	---------------------------	-------------------------	-----------

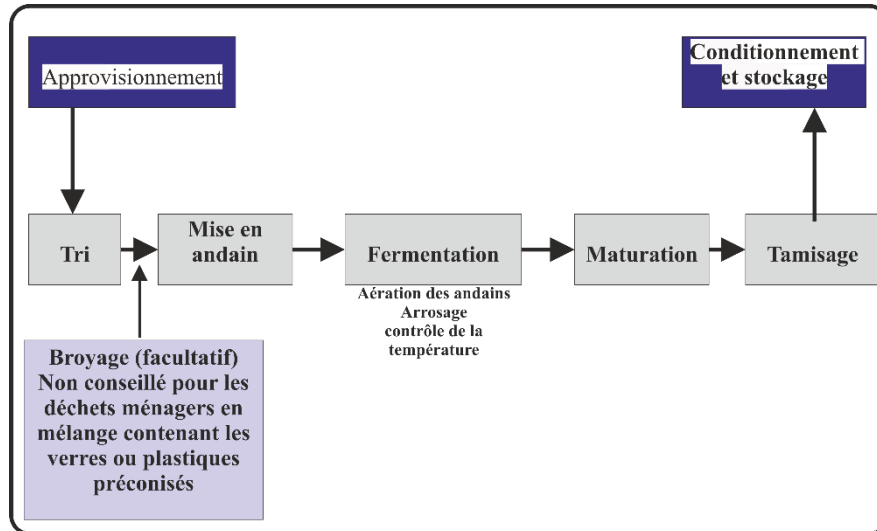
	non dangereux	dangereux
Déchets ménagers		
Restes de repas, papiers, cartons, déchets végétaux, textiles naturels (coton, etc), déchets hygiéniques, etc	Textiles synthétiques, plastiques, ferrailles, bois, inertes (verre, cailloux, sable), emballages souillés, etc	Déchets de soin (Seringues, médicaments...), piles, DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), bombes aérosols, pots de peinture, etc
Déchets des villes		
Déchets verts des espaces publics, feuilles issues du balayage des rues, plantes aquatiques non chargées en métaux lourds (ex : jacinthe d'eau), déchets organiques des marchés, ...	Gravats, terres, emballages souillés, ...	Bombes aérosols, pots de peinture, emballages souillés...
Déchets des entreprises, services de l'Etat, et des centres de santé		
Résidus organiques des entreprises agro-alimentaires (ex : déchets de fruits, drêches de brasseries...), déchets organiques des restaurants, papiers, cartons, ...	Textiles synthétiques, plastiques, ferrailles, bois, inertes, verre, gravats ...	Déchets de soin (Seringues, médicaments...), bombes aérosols, pots de peinture, emballages souillés ...
Déchets agricoles et d'abattoirs		
Résidus de cultures (ex : coques de soja, paille ...), déjections animales (ex : fumier, fientes, bouses...), rumen (contenu des panses d'animaux), ...	Plastiques ...	Cadavres d'animaux emballages de produits phytosanitaires ...

Source : www.sietrem.fr (consulté le 27 janvier 2022)

Les paramètres physico chimiques qui entrent dans le processus de compostage sont : la température, la teneur en eau, le rapport carbone/azote, l'apport d'air et la granulométrie. Les techniques et les filières de traitement des déchets urbains par compostage sont employées et adaptées en fonction de la nature des déchets à traiter, de la capacité de traitement, des moyens financiers et de la taille de l'exploitation. Plusieurs filières existent comme notamment le compostage traditionnel à moyenne échelle, réalisé le plus souvent par des associations de façon décentralisée ou le compostage industriel, centralisé, observé dans des villes à forte densité de population, où des systèmes de gestion des déchets sont en place.

Les usines de compostage fonctionnant actuellement dans les pays développés et qui ont été installés dans les villes des pays en développement utilisent les procédés ci-dessous mais des variantes pourront être rencontrées.

Figure 7 : Etapes de compostage industriel des déchets ménagers



Source : Plateforme-Re-Sources

2.6.3. Pratique de la méthanisation dans les pays en développement

Il est important avant d'entrer dans le vif du sujet de rappeler qu'aucune unité industrielle de traitement de déchets ménagers par la méthanisation ne fonctionne dans les pays en développement jusqu'à nos jours alors qu'en Europe plusieurs dizaines existent

La méthanisation est un procédé naturel et biologique qui conduit à la dégradation naturelle ou forcée de la matière organique par des micro-organismes dans un milieu chauffé, sans oxygène. Ces micro-organismes sont naturellement présents dans la nature.

En absence d'oxygène, la dégradation de la matière organique permet d'obtenir du biogaz (50 à 80% de méthane) qui est une énergie 100% renouvelable et un digestat qui est la matière non digérée par les bactéries du digesteur.

2.6.3.1. Le biogaz

Il est composé essentiellement du méthane et du gaz carbonique, mais on y retrouve aussi en faible proportion de l'azote, de l'hydrogène, du monoxyde de carbone et de l'hydrogène sulfuré. Le biogaz est utilisé de plusieurs façons à savoir : soit pour alimenter un moteur de cogénération, et produire ainsi de l'électricité et de la chaleur ; soit il est directement injecté dans le réseau de gaz naturel ou sous forme d'un carburant qui est le

biométhane. Le biogaz permet ainsi un double bénéfice du fait de la valorisation des déchets organiques et de la production de l'énergie.

2.6.3.2. Le digestat ou résidu

Le digestat est le résidu de la digestion retiré du digesteur dans une période de 30 à 90 jours. On y retrouve dans sa composition des matières organiques non dégradables, beaucoup d'eau et des minéraux. La valorisation du digestat dépend de plusieurs facteurs qui sont notamment liés à sa qualité : La nature des déchets traités, notamment lorsqu'il s'agit de déchets ménagers ; L'efficacité des collectes sélectives : soit pour sélectionner les déchets fermentescibles, soit celles visant à écarter les « indésirables » pour la méthanisation : emballages destiné au recyclage, et déchets spéciaux destinés à un traitement dédié ;

2.6.3.3. Aperçu sur les technologies de méthanisation existant dans les pays en développement

Le processus de méthanisation ici se déroule à l'intérieur des réacteurs. La taille et la conception de ces réacteurs dépendent de la nature et de la qualité du substrat à traiter. De façon générale, on classe les digesteurs en trois catégories à savoir : les digesteurs discontinus, les digesteurs semi-continus et les digesteurs continus.

Les digesteurs discontinus sont beaucoup plus adaptés aux produits solides comme les fumiers et les ordures ménagères. Le processus est lent et irrégulier et il convient d'utiliser des bactéries de cuves pour maintenir une production de gaz constante (De la Tore Lozano, 1979, cité par Ngnikam, 2006). Les digesteurs semi-continus quant à eux sont adaptés à des effluents liquides ou solides à faible teneur en composés lignocellulosiques.

CHAPITRE 3 : PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La relation entre l'homme et ses déchets a évolué partiellement au cours de l'histoire malgré le fait que les problèmes et les solutions apportées aient été considérablement différents en fonction des époques (De Silguy, 1996). L'évolution de comportement et plus abondamment le changement des modes de vie sont devenus des facteurs clés de la transition écologique. Une bonne gestion des déchets passe par la compréhension que l'homme se fait lui-même de ses déchets et cette compréhension justifie le plus souvent les attitudes qu'il a vis-à-vis de ces derniers.

Le présent chapitre sur la participation communautaire dans la gestion des déchets ménagers, a pour intention de comprendre les différentes formes de participation que les individus d'une communauté peuvent prendre en compte pour améliorer la situation de leur communauté au regard des initiatives locales mais aussi de comprendre les croyances, les opinions, les savoirs, les attitudes et les valeurs des résidents d'une communauté notamment celle du quartier Vieux Panier au sujet des déchets, de la santé, de l'environnement et les liens qui donnent un sens à la « participation » de ces personnes pour leur bien-être.

3.1. Participation communautaire en gestion des déchets

On peut définir la participation comme un processus dans lequel les individus, des groupes et/ou des organisations jouent un rôle actif dans la démarche décisionnelle concernant une situation particulière (REED, 2008 ; REED et al., 2010, cités par Massé et al., 2018). Elle s'opérationnalise à travers une variété d'approches formelles et informelles déployées pour informer et consulter les parties prenantes sur des enjeux qui les concernent ou pour les impliquer plus activement dans la prise de décision (DAY, 1997 ; ROWE et FREWER, 2000 ; HASSENFORDER et al., 2015, cités par Massé, Buffin-Bélangier, Biron, & Ruiz, 2018). Bien qu'elles s'inscrivent souvent dans l'élaboration et le déploiement de politiques gouvernementales, les approches participatives peuvent émerger d'organisations soucieuses de démocratiser leur fonctionnement ou d'acteurs locaux aux travers des initiatives locales cherchant à résoudre collectivement une situation dont l'État n'est pas en mesure d'assurer la pleine responsabilité.

C'est à partir de 1990 que se fait l'émergence des approches participatives en gestion de l'environnement (BULKELEY et MOL, 2003 ; HENSEN et MÄENPÄÄ, 2007 ; REED, 2008, cités par Massé et al., 2018). La complexité des problèmes environnementaux et leur nature multiparamétrique, multiéchelle et transfrontalière nécessitent une réflexion ouverte,

intégrée et à long terme qui ne cadre pas avec le fonctionnement opaque, réactif et sectoriel du gouvernement (BULKELEY et MOL, 2003, cités par Massé et al., 2018). La conscience écologique, la valorisation du savoir local et la gouvernance collaborative sont des concepts alors en vogue dans les sociétés occidentales (REED, 2008). La notion de développement durable est propulsée par le plan d'action Agenda 21 émanant de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992 (HENSEN et MÄENPÄÄ, 2007, cités par Massé et al., 2018). Le droit à l'information, la participation du public et le partage des responsabilités avec les acteurs locaux sont des principes fondateurs du concept de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement qui sont largement repris dans les politiques à l'échelle internationale. Au-delà des séances de consultation publiques conventionnelles, les processus participatifs visent de plus en plus à impliquer étroitement des groupes relativement restreints d'acteurs locaux (BEIERLE, 2002). Ce renouvellement des structures décisionnelles ouvre la porte à de nouveaux espaces, de nouvelles alliances et de nouveaux rôles pour la société civile, le mouvement environnemental, les corporations et pour tous les paliers de gouvernement. L'horizontalisation des relations entre les gouvernements et la société est aussi le reflet d'un renouveau de la culture politique qui fait la promotion d'une citoyenneté active par le biais de modèles démocratiques inclusifs et délibératifs (DAY, 1997 ; NYE et al., 2011, cités par Massé et al., 2018).

3.1.1. Identification des parties prenantes

L'étape première dans la planification d'une démarche participative consiste à identifier les participants potentiels (WMO, 2006 ; HENSEN et MÄENPÄÄ, 2007 ; REED, 2008, cités par Massé et al., 2018). Le choix des participants est une étape parfois complexe, mais cruciale pour la crédibilité, le succès et la portée de l'exercice. L'analyse des parties prenantes propose un vaste champ méthodologique pour définir adéquatement les individus, les groupes ou les organisations qui sont concernés par un enjeu particulier. La définition de partie prenante varie grandement selon les auteurs ou les situations, mais englobe généralement les individus, les groupes, les communautés et les organisations affectés ou intéressés par un enjeu, une activité ou un projet spécifique. Théoriquement, tous ceux qui sont concernés directement ou indirectement par une situation donnée sont qualifiés de parties prenantes. En pratique, ce sont souvent seulement les entités organisées qui sont considérées comme parties prenantes en raison de leur statut légal ou de leur reconnaissance sociale (BILLGREN et HOLMÉN, 2008 ; GREEN, 2011, cités par Massé et al., 2018).

L'élément commun à la plupart des définitions est le caractère relatif à une situation spécifique, à un moment et à un endroit donné. Si l'une des dimensions de l'enjeu évolue dans une direction imprévue, la composition du réseau de parties prenantes doit être réinterprétée. La nature dynamique des intérêts des acteurs et de leurs interrelations doit être considérée tout au long du processus (REED et al., 2009 ; TSENG et PENNING-ROWSELL, 2012, cités par Massé et al., 2018), tout comme il est important d'appréhender l'émergence possible de nouveaux acteurs. Les critères de sélection des parties prenantes doivent être déterminés selon les spécificités de chaque situation (GLICKEN, 2000 ; REED, 2008, cités Massé et al., 2018). La sélection peut être basée sur de multiples paramètres comme les intérêts, le pouvoir, la légitimité, l'influence politique, l'urgence des revendications ou l'exposition au risque (MITCHELL et al., 1997). Souvent, les parties prenantes impliquées dans des processus collaboratifs sont invitées pour représenter les positions de leur organisation. L'analyse doit ainsi s'intéresser autant aux caractéristiques individuelles d'un acteur qu'à celles de l'organisation qu'il représente (fonctionnement, mission, valeurs, expérience, normes, etc.). Les individus ou les groupes qui sont le plus affectés devraient être étroitement impliqués. Il peut aussi être avisé d'inviter les personnes pouvant fournir de l'information technique ou des connaissances particulières.

En gestion des déchets, les parties prenantes peuvent être classées en sept groupes : les citoyens exposés aux déchets, les autres citoyens du bassin versant, les regroupements de bénévoles, les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé, les institutions scientifiques et les agences gouvernementales (BUCHECKER et al., 2013, cités par Massé et al., 2018).

Les responsabilités et les rôles attribués aux parties prenantes doivent être adaptés selon leurs besoins et leurs préoccupations, mais aussi en fonction de leur motivation, de leur disponibilité et de leur capacité à s'engager dans une démarche participative (WMO, 2006). Au sein des structures collaboratives où l'autorité concède une partie du pouvoir décisionnel, les parties prenantes doivent être suffisamment informées et compétentes pour influencer adéquatement les décisions. La collaboration des acteurs locaux autour d'un plan de gestion des déchets peut être restreinte à des bureaucrates, des experts et des scientifiques (MAYNARD, 2013, cités par Massé et al., 2018). Même sans la représentation directe de l'ensemble des membres de la société civile, la participation peut avoir des résultats substantiels. Pour ce faire, les intérêts de chaque membre doivent être balancés pour représenter le vaste champ de préoccupations et les points de vue conflictuels en lien avec la situation.

Une fois les parties prenantes identifiées, l'analyse peut être approfondie par la caractérisation et la classification des acteurs selon leurs attributs et par l'étude des relations entre les acteurs d'un réseau (REED, 2008). L'analyse des parties prenantes permet de bien comprendre les positions, les valeurs, les demandes, les intérêts et les pouvoirs de chaque individu et de définir adéquatement le niveau d'implication approprié afin d'optimiser le fonctionnement de la gestion des déchets et de favoriser la satisfaction des participants (WMO, 2006).

3.1.2. Les formes de participation

Selon les besoins et les attentes organisationnelles ou selon l'ouverture du précurseur face au partage du pouvoir décisionnel, le niveau de participation varie de la consultation passive à l'engagement actif des parties prenantes (ROWE et FREWER, 2000 ; VERKERK et VAN BUUREN, 2013 ; THALER et LEVIN-KEITEL, 2016, cités par Massé et al., 2018). Largement citée, récupérée et adaptée à divers contextes, l'échelle d'Arnstein (1969) propose une typologie des niveaux de participation en huit paliers hiérarchiques de participation (Figure 8). Cherchant à convaincre et à éduquer, la manipulation et la thérapie constituent les deux niveaux inférieurs de l'échelle et n'ont aucune visée participative. Une participation passive ou symbolique s'installe lorsque l'information, la consultation et la collaboration du public sont mises de l'avant sans que les considérations exprimées soient forcément considérées. Dans l'ordre, ces trois paliers élémentaires se distinguent par le niveau d'interactivité et le rôle des participants : assimiler l'information, exprimer des considérations, développer des préférences. Le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle citoyen sont les trois formes de participation les plus actives et elles soutiennent la redistribution horizontale du pouvoir et des responsabilités. Le pouvoir des parties prenantes est réellement effectif lorsque la classe dirigeante n'a pas le contrôle absolu sur les finalités du processus et que les résultats sont consensuels. Les participants s'entendent sur les frontières du problème et développent une stratégie pour atteindre une série d'objectifs collectivement définis. Ces mécanismes de délibération et de négociation visent, par un processus d'échanges mutuels, l'émergence d'alternatives concertées. L'ascension dans l'échelle de la participation signifie un effort moins porté sur la collecte d'information du public, mais plutôt axé sur une volonté de parvenir à un accord négocié entre un groupe restreint de parties prenantes. En plus du partage de l'autorité, la représentation hiérarchique de l'échelle de la participation souligne le renforcement de la confiance et des responsabilités déléguées, l'intensification des

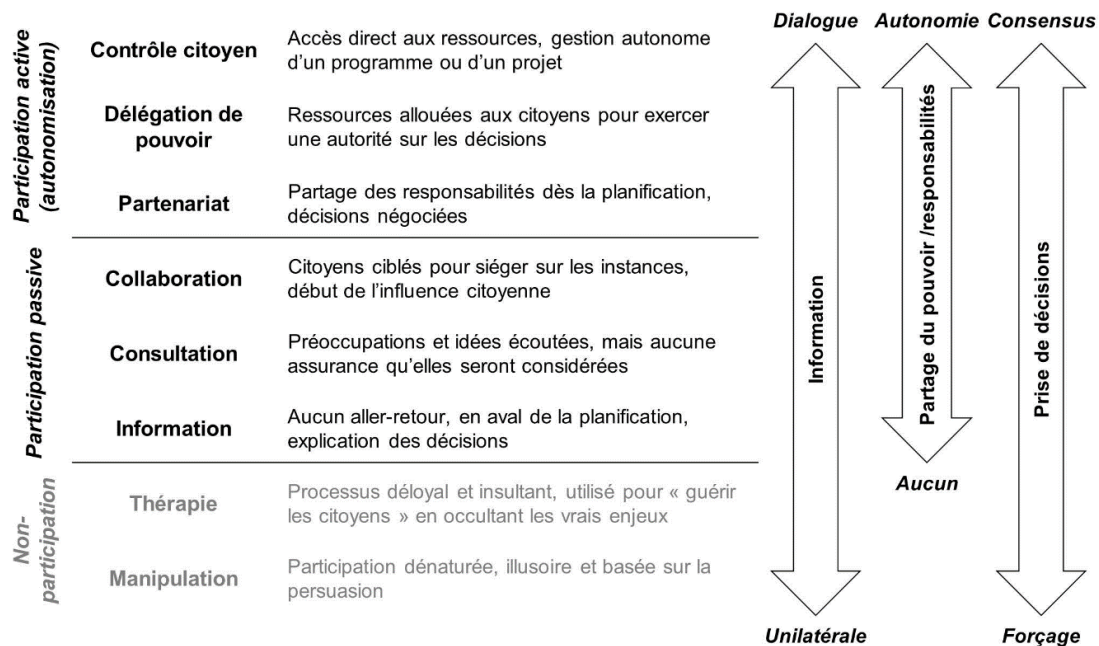
mécanismes participatifs et l'accroissement des ressources nécessaires à la réalisation de l'exercice (LAWRENCE, 2006 ; HURLBERT et GUPTA, 2015, cités par Massé et al., 2018).

La réputation et la vulgarisation de l'échelle hiérarchique d'Arnstein (1969) auraient contribué à surélever les attentes envers les processus participatifs en suggérant que le contrôle citoyen est indéniablement l'idéal à atteindre. Implicitement, l'échelle sous-entend que les niveaux supérieurs sont souhaitables, même si l'information, la consultation et la collaboration peuvent être tout à fait indiquées selon l'échelle du problème, le contexte de la démarche, la structure de gouvernance et les capacités des acteurs. Cependant, la typologie d'Arnstein (1969) considère la participation comme une fin plutôt qu'un moyen et néglige les raisons sous-jacentes à l'initiation du processus.

Selon plusieurs, le niveau d'implication approprié dépend essentiellement des objectifs spécifiques à la démarche participative (WMO, 2006 ; BLACKSTOCK et al., 2007 ; REED, 2008, cités par Massé et al., 2018) et du contexte dans lequel elle est déployée, soit au niveau politique, organisationnel ou local (action collective). Les objectifs gouvernementaux et locaux ne sont pas nécessairement en opposition et peuvent s'avérer interreliés et complémentaires. En pratique, les démarches participatives sont plus nuancées, combinent plusieurs visées et peuvent s'articuler autour de multiples niveaux d'implication interpellant des catégories particulières d'acteurs à des étapes précises du projet.

Pour ce qui est de la gestion des déchets, on préconise plus les formes passives que les formes actives (BOYER VILLEMAIRE et al., 2014 ; NEWIG et al., 2014, cité par Massé et al., 2018). Le protocole de gestion de déchets comporte trois étapes fondamentales : 1) la caractérisation de l'aléa et la cartographie où les déchets créent des catastrophes, 2) l'évaluation du degré d'exposition aux aléas et de la vulnérabilité et 3) l'élaboration de solutions de mitigation et d'un plan de gestion des déchets. La troisième étape concerne les stratégies de mise en œuvre, les choix politiques et la conciliation des intérêts et suscite de ce fait davantage la participation active que les aspects techniques de l'évaluation du risque des deux premières étapes.

Figure 8: Échelons de participation (adapté d'ARNSTEIN, 1969 et de TSENG et PENNING-ROWSELL, 2012).



3.1.3. Les objectifs de la participation

La portée des approches participatives dépend à la fois de facteurs internes liés à la planification et à l'exécution de l'exercice et de facteurs externes ou contextuels pratiquement incontrôlables par l'initiateur (REED, 2008). Premièrement, pour maximiser les retombées et assurer la confiance des participants, la démarche doit être justifiée et élaborée autour d'objectifs précis et d'un cadre d'exécution transparent, efficace et bien structuré (BLACKSTOCK et al., 2007 ; GREEN et PENNING-ROWSELL, 2011, cités par Massé et al., 2018). La structure et les frontières du problème doivent être bien comprises par l'initiateur pour qu'il soit en mesure d'évaluer si la participation est nécessaire pour le résoudre, et si oui, dans quelle mesure. Deuxièmement, le succès d'une démarche participative repose sur une série de critères externes liés au contexte dans lequel elle s'inscrit : la présence d'une culture locale d'implication citoyenne, le climat social et politique, l'intérêt ou le sentiment d'urgence des citoyens envers l'enjeu, la qualité des relations entre les participants et leurs attentes envers le processus. La reproduction d'une démarche exemplaire ayant donné des résultats probants pour une situation donnée peut donc s'avérer infructueuse ailleurs en raison des particularités contextuelles. Comme ces facteurs sont hors de contrôle des organisations, les efforts doivent être concentrés sur la qualité et l'efficacité de la structure participative (BEIERLE et KONISKY, 2000, cités par Massé et al., 2018).

L'analyse comparative des critères d'évaluation de 54 études de cas réalisée par BEIERLE et KONISKY (2000) souligne que les facteurs internes associés à la qualité du processus ont plus d'impact sur la réussite d'une démarche participative que les facteurs externes associés au contexte. La délibération basée sur la recherche de consensus et les échanges mutuels entre les participants et l'initiateur, de même que l'engagement actif des hautes instances décisionnelles dans le processus, sont les éléments ayant le plus d'influence sur le succès de la participation. Les auteurs insistent sur le fait que ces éléments sont clairement sous le contrôle de l'initiateur. Les accords, les ententes et les consensus sont des indicateurs du succès d'une démarche collaborative. Toutefois, ces résultats ne doivent pas être vus comme l'unique finalité souhaitable, le processus pouvant être tout aussi enrichissant.

Répertoriés selon les trois catégories proposées par FIORINO (1990) et BLACKSTOCK et al. (2007), les objectifs pragmatiques, instrumentaux et normatifs guidant le déploiement des approches participatives sont ceux qui seront détaillés dans cette section.

3.1.3.1. Objectifs pragmatiques

L'approche pragmatique de la participation peut être déployée dans le but de générer de meilleures décisions en intégrant les considérations des citoyens ou des parties prenantes. Les approches participatives sont particulièrement appropriées pour aborder les enjeux complexes aux frontières ambiguës, caractérisés par des revendications conflictuelles et de l'incertitude sur le plan des bases de connaissance, des relations causales et des fondements éthiques.

Inclue à partir de la phase de planification, la participation des parties prenantes comporte de nombreux avantages. Au moment de la caractérisation de l'aléa et de l'évaluation de la vulnérabilité, la pluralité des points de vue, des valeurs et des formes de connaissance permet d'aborder convenablement la complexité et les incertitudes des situations multiéchelles et non linéaires comme celles caractérisant la dynamique des déchets (FUNTOWICZ et RAVETZ, 1993; PAHL-WOSTL, 2006; BLACKSTOCK et al., 2007; REED et al., 2010, cités par Massé et al., 2018). Bien que dépourvus d'assises théoriques, les citoyens et les experts locaux ont des connaissances pratiques et anecdotiques sur leur milieu de vie qui ne sont pas accessibles aux chercheurs autrement que par des échanges avec les parties prenantes. Dans les situations complexes et peu documentées, la contribution des parties prenantes permet de rehausser la compréhension des caractéristiques du système à l'étude et de la nature du problème. Les mécanismes participatifs peuvent aussi être déployés

pour perfectionner la compréhension des dynamiques sociales, économiques et institutionnelles de la vulnérabilité (MERZ et al., 2010).

3.1.3.2 Objectifs instrumentaux

La participation peut être instrumentalisée au bénéfice d'une instance gouvernementale ou d'une organisation dans le but d'éduquer les participants, de légitimer des décisions difficiles ou controversées, de dissiper les conflits ou de redorer son image (BEIERLE, 2002 ; BLACKSTOCK et al., 2007 ; ROUILLARD et al., 2014, cités par Massé et al., 2018). En gestion des risques naturels, les exercices participatifs superficiels confinant le citoyen comme simple récipiendaire d'information sont des outils régulièrement privilégiés par les organisations pour favoriser l'acceptabilité sociale de mesures prédéfinies. Au-delà des démarches informatives unidirectionnelles, l'adaptation des politiques selon les considérations exprimées par les participants renforce nécessairement l'acceptabilité des décisions (FIORINO, 1990 ; GAMPER et TURCANU, 2009 ; BUCHECKER et al., 2013, cités par Massé et al., 2018). Une meilleure compréhension des dynamiques locales réduit les probabilités de prendre des décisions qui soulèveront la grogne populaire.

En conciliant les perspectives et en gérant adéquatement les conflits, la participation favorise l'émergence de solutions ingénieuses qui seront largement appuyées. La convocation des parties prenantes permet aussi d'anticiper les sources de contestation et d'identifier les éléments à retravailler pour désamorcer les tensions. Le support politique généré par un processus participatif loyal et transparent contribue généralement au succès de la mise en œuvre des décisions.

Les activités participatives constituent une excellente opportunité pour les organisations de sensibiliser les participants à la problématique des déchets ou de transmettre de l'information à propos de mesures de gestion. L'information encourage le développement de la culture scientifique d'une communauté et est nécessaire pour l'engager dans le débat sur l'adaptation aux risques (ROWE et FREWER, 2000, cités par Massé et al., 2018). Ces activités sont aussi l'occasion de bien expliquer les choix politiques et de convaincre les acteurs locaux influents de leur bien-fondé. Les processus participatifs bien structurés et professionnellement exécutés sont des moyens de communication et de persuasion efficaces pouvant même renverser l'opinion publique (FUNG, 2006, cité par Massé et al., 2018). L'analyse de l'évolution de la perception des parties prenantes au fil de la démarche révèle un changement positif d'attitude envers les projets de restauration et l'accroissement du niveau de confiance envers les autorités locales. Si le processus est ouvert, transparent et honnête, la

crédibilité et la réputation de l'initiateur peuvent être renforcés. Au contraire, une démarche participative biaisée dont les décisions sont fixées à l'avance peut considérablement diminuer la confiance des parties prenantes envers l'organisation.

Le démarrage d'une démarche participative peut être motivé par la simple volonté de l'initiateur de renforcer sa légitimité. Un individu participant à une activité menée avec succès va avoir tendance à reconnaître le professionnalisme de l'organisation et à lui faire davantage confiance. L'implication des parties prenantes dans la prise de décision reflète aussi l'ouverture, la réceptivité et la transparence de l'organisation, ce qui est bénéfique pour sa réputation. Les participants qui prennent conscience de la complexité des attentes contradictoires sont susceptibles d'être plus indulgents envers les administrateurs lors d'éventuelles décisions litigieuses, sachant comment il est difficile de faire l'unanimité. Pour favoriser l'établissement d'un réel lien de confiance, les participants doivent sentir que leurs préoccupations seront réellement considérées et valorisées dans les décisions. Le développement de la confiance est optimal dans les processus collaboratifs faisant appel à des mécanismes de communication bilatérale.

3.1.3.3 Objectifs normatifs

La participation poursuit également une variété d'objectifs normatifs axés sur les retombées personnelles et sociales du processus. Dans un premier temps, les approches participatives spécifiquement appliquées à la gestion des déchets contribuent au développement de communautés sensibilisées, averties et allumées à l'égard des inondations. Une culture du risque s'instaure ou se renforce par l'adoption d'un ensemble de normes, d'attitudes, de pratiques sociales et de techniques proactives pour minimiser l'exposition d'une communauté aux situations dangereuses. Les approches participatives valorisant les rétroactions et l'apprentissage collectif des événements de crise, plutôt que cherchant à blâmer des coupables, favorisent la culture du risque. Le sens d'appropriation (ownership) est d'ailleurs fondamental au développement d'une culture du risque, en plus de s'avérer bénéfique pour soutenir la mise en œuvre des mesures non structurelles et proactives dont les bénéfices sur la réduction du risque sont pressentis à long terme. L'appropriation et la responsabilisation se développent lorsque les parties prenantes sont intimement engagées et s'associent autour d'un enjeu pour cerner ses frontières, pour comprendre ses spécificités et ses impacts et pour développer collectivement des solutions. En gestion des déchets, les approches participatives peuvent ainsi contribuer à ce que les acteurs locaux et les citoyens se sentent personnellement interpellés et qu'ils ne considèrent plus la mitigation des déchets que

comme une simple procédure administrative (FLEISCHHAUER et al., 2012, cité par Massé et al., 2018). L'appropriation des décisions est optimisée lorsque les participants considèrent que les mesures reflètent leurs préoccupations et sont pertinentes au regard des besoins exprimés lors de la planification.

Dans un second temps, les activités participatives sont une opportunité pour les participants d'acquérir des connaissances sur des enjeux qui les concernent et de développer des habiletés communicationnelles. Des aptitudes à collaborer et une ouverture d'esprit proposent six formes d'apprentissage cognitif pouvant découler d'un processus participatif bien articulé : apprendre à propos 1) des caractéristiques d'un enjeu, 2) des solutions possibles et de leurs conséquences, 3) de leurs propres intérêts, 4) des autres participants, de leurs intérêts et de leurs valeurs, 5) de la pensée systémique et de ses applications, 6) des stratégies, des outils et des méthodes de communication et de coopération efficaces pour parvenir à un accord et mettre en pratique une réflexion holistique et intégrée (EVERS et al., 2016) cité par Massé et al. (2018). La participation permet aussi de développer des connaissances sur le fonctionnement de la gouvernance collaborative et du système politique. Le processus de travail collaboratif contribue au développement des communautés en renforçant la cohésion sociale, le réseautage et la confiance entre les individus.

Dans un troisième temps, l'apprentissage social (social learning) est un bénéfice normatif découlant de la participation largement documentée. REED et al. (2010) définissent ce concept comme un changement dans la compréhension, allant au-delà de l'individu pour se situer à l'intérieur d'unités sociales ou de communautés de pratique, qui s'opèrent au fil des interactions entre les acteurs d'un réseau social. Il s'agit d'un processus itératif de réflexion basé sur le partage d'expériences et d'idées et sur la révision des formes de connaissance, des théories et des pratiques (PAHL-WOSTL, 2006; HURLBERT et GUPTA, 2015; MEDEMA et al., 2015, cités par Massé et al., 2018). L'apprentissage social ne se limite pas qu'à l'assimilation de nouvelles connaissances, mais nécessite une transformation majeure des manières de percevoir, d'appréhender et de gérer un enjeu (REED et al., 2010). Ce changement de perception est motivé par de nouveaux éléments d'information, un changement d'attitude ou un renouvellement des normes et des fondements épistémologiques. L'apprentissage social implique différents processus dans des contextes où les incertitudes et les intérêts conflictuels sont problématiques, comme en gestion de l'environnement et des risques d'inondation. Les approches participatives peuvent stimuler et faciliter l'apprentissage social, mais cette retombée ne peut être considérée comme assumée et dépend étroitement de

la qualité du processus, de la redistribution du pouvoir et des dynamiques sociales initiales (REED et al., 2010).

Dans un quatrième temps, la participation s'inscrit de plus en plus dans un esprit d'empowerment visant à responsabiliser les communautés dans le développement de leur résilience face aux déchets (NYE et al., 2011, cité par Massé et al., 2018). L'empowerment réfère au renforcement ou à l'acquisition du pouvoir par les collectivités via un processus de transformation sociale multidimensionnelle. En gestion participative, l'empowerment consiste à habilitier les parties prenantes à s'approprier le processus décisionnel sur les mesures qui les concernent en développant les compétences et les aptitudes techniques requises (REED, 2008). Dans les processus participatifs extensifs, les participants acquièrent les connaissances techniques, les ressources et le jargon nécessaire pour s'imposer comme de réels acteurs politiques. L'empowerment découle d'une volonté politique ou organisationnelle de confier certains volets de la gestion des déchets à des regroupements locaux de parties prenantes et d'ainsi favoriser l'action collective. Cette commande politique doit être accompagnée des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour que les acteurs locaux soient capables de réaliser pleinement leur mandat (WMO, 2006).

Et enfin, la visée normative de la participation valorise le droit démocratique des citoyens à prendre part aux décisions concernant la gestion de leur milieu de vie (REED, 2008; TSENG et PENNING-ROUSELL, 2012). Elle favorise la citoyenneté active et la compétence civique, en plus de surmonter le sentiment d'impuissance et d'aliénation de la population envers le système politique (REED, 2008). L'engagement des citoyens dans l'administration publique au moyen des structures participatives représente une forme d'influence plus stimulante et enrichissante que de simplement manifester son mécontentement à la suite de décisions insatisfaisantes. Pour éviter d'entretenir le cynisme, l'exercice participatif devrait comprendre une structure de délibération favorisant les échanges bilatéraux et faire preuve de transparence concernant l'influence des participants sur la prise de décision. Les approches valorisant les échanges face à face sont généralement plus satisfaisantes pour les participants que les démarches passives comme de soumettre une opinion écrite ou d'assister à une séance d'information. La participation s'avère aussi un moyen de susciter l'intérêt à l'égard de l'appareil politique et de favoriser la confiance et même la fierté envers l'État (REED, 2008).

3.1.4. Les Défis et limites de la participation

Au-delà la pluralité de prétentions positives attribuées aux démarches participatives présentées dans la section précédente, plusieurs doutes persistent quant aux conditions nécessaires pour assurer leur succès et de nombreuses expériences décevantes ont souligné les limites de la participation. Depuis la publication de la typologie d'Arnstein (1969), la littérature scientifique sur la participation a connu un essor fulgurant, mais elle fournit encore peu d'indications empiriques sur ses bénéfices réels et sur les situations spécifiques dans lesquelles elle devrait être envisagée. Les bénéfices apparaissent pratiquement comme accidentels, puisqu'il ne peut être garanti que le respect de la marche à suivre et des bonnes pratiques conduiront à des résultats substantiels compte tenu des facteurs contextuels incontrôlables. Les échecs peuvent également être attribuables à des attentes trop élevées de la part de l'initiateur et à l'idée que le consensus est la finalité optimale. La surreprésentation des études de cas aux retombées positives dans la littérature scientifique comparativement aux expériences ratées pourrait aussi contribuer à romancer et à amplifier la portée de la participation (BEIERLE, 2002).

L'idée de participation peut s'avérer un processus long, exigeant et même improductif. Les défenseurs des modèles décisionnels descendants clament que la participation brime l'impartialité et la neutralité politique des décisions normalement basées sur des protocoles techniques et scientifiques (DAY, 1997 ; BEIERLE, 2002, cités par Massé et al., 2018). Malgré un protocole irréprochable, le manque de motivation et de compétence des participants peut fortement compromettre le succès d'un exercice de participation. Une des principales limites de la participation réside dans la difficulté, voire l'impossibilité, d'assurer la représentativité absolue des parties prenantes affectées ou concernées dans les instances consultatives. Les aboutissants peuvent ainsi être biaisés par la surreprésentation de certains intérêts et refléter une conception erronée de la volonté de la majorité. Enfin, le fonctionnement rigide des organisations gouvernementales et leur réticence à décentraliser le pouvoir limitent l'essor de la participation et ses retombées sociales. De nombreuses limites à la portée de la participation peuvent toutefois être perçues comme des défis pouvant souvent être relevés notamment par la reconnaissance institutionnelle de la légitimité de ces nouveaux mécanismes et en confiant leur exécution à de l'expertise qualifiée. Les limites décisionnelles, individuelles, représentationnelles et institutionnelles des approches participatives sont étayées dans cette section.

3.1.4.1. Les Limites décisionnelles

La croissance des approches participatives ont permis à plusieurs chercheurs de remettre en question la qualité et la légitimité des décisions découlant de ces nouveaux processus. En démocratie représentative, un accord tacite entre les citoyens et les élus implique que la volonté des citoyens soit exprimée par des délégués en charge de prendre des décisions réfléchies pour le bien-être de tous (DAY, 1997). Une vision élitiste du gouvernement soutient que le pouvoir décisionnel doit être maintenu par les représentants de l'État qui ont la légitimité et la compétence pour aborder la complexité des problèmes contemporains, ce que le public et les groupes d'intérêts n'ont pas forcément (DAY, 1997). Les priorités d'action collective des experts sont jugées comme étant plus objectives et rationnelles que les perceptions du public, moins sophistiquées conceptuellement et techniquement (Fiorino, 1990). Selon cette conception, l'implication du public et de la société civile devrait tout au plus servir à informer le gouvernement pour que les choix politiques reflètent leurs volontés.

Plusieurs auteurs en général idéalisent la participation et occultent le fait qu'elle peut être inappropriée et inutile pour les questions urgentes, peu sensible aux valeurs et dont la solution réside essentiellement dans des outils techniques et bureaucratiques. Par opportunisme politique, les processus participatifs mal structurés et biaisés ont pour effet de sacrifier la qualité technique des mécanismes de décisions (Beierle, 2002). L'intégration d'approches participatives inappropriées peut retarder ou même paralyser la prise de décision. Les exercices participatifs peuvent aussi être perçus comme des cercles de paroles inutiles qui réduisent l'efficacité du gouvernement et qui favorisent le maintien du statu quo en retardant considérablement les décisions politiques. En situation d'urgence, une structure décisionnelle complexe et horizontale peut s'avérer inefficace pour rendre rapidement des décisions.

Les compétences et les valeurs des participants influencent les retombées de la participation. Les parties prenantes peuvent faire une utilisation inadéquate des données scientifiques si elles sont mal comprises (BEIERLE, 2002). Les ateliers délibératifs ont aussi tendance à négliger les aspects économiques des mesures et peuvent être critiqués pour le manque de pragmatisme (WMO, 2006). À l'opposé, la participation peut renforcer l'immobilisme en l'absence de conditions favorisant l'innovation. Les non-experts et les néophytes sont susceptibles de faire preuve de conservatisme et de réserve face à des options novatrices en doutant de leur potentiel de réalisation ou en craignant le caractère imprévisible des réformes DAY (1997). Pour les enjeux environnementaux, il n'est pas garanti que les

décisions découlant d'une démarche participative seront plus soucieuses de l'intégrité des écosystèmes, dépendamment des participants représentés et de leurs valeurs.

3.1.4.2. Les limites individuelles

La prouesse des approches participatives découle en grande partie de la motivation des parties prenantes à prendre part au processus. Cette volonté personnelle dépend de l'intérêt, des préoccupations et du niveau de connaissances en regard de la situation, de l'emploi du temps, des expériences antérieures de participation et de l'opinion envers l'initiateur. Le sujet d'intérêt des gestionnaires devrait correspondre à celui des participants. Si les participants sont invités à prendre part à un projet qui ne correspond pas à leurs valeurs ou à leurs besoins, leur opposition ou leur manque de motivation peut faire dérailler le processus DAY (1997). Si l'implication des parties prenantes est sollicitée pour valider des orientations ou des décisions, cela doit être clairement mentionné pour éviter les déceptions. Si certains sont réticents à l'idée de s'impliquer dans une démarche superficielle sans influence réelle sur les décisions finales, pour d'autres, le simple fait d'être tenus informés est suffisant et ils ne souhaitent pas s'investir davantage.

En raison du travail ou des contraintes familiales, les citoyens ont peu de temps à accorder bénévolement pour des activités participatives et plusieurs préfèrent laisser le processus décisionnel aux fonctionnaires qu'ils financent via leurs impôts.

L'un des combats majeurs des démarches à long terme est de maintenir la motivation des participants tout au long du processus. Les approches axées sur la collaboration, le partenariat ou la délégation de pouvoir sont difficiles à implanter et nécessitent un engagement profond des parties prenantes ayant tendance à s'estomper au fil du temps. Si le processus s'étire, le risque de désistement des participants augmente et ceux qui sont farouchement opposés au projet ont tendance à persister davantage (WMO, 2006). Un roulement important de participants nuit à la cohésion du groupe, au développement des relations de confiance et à l'efficacité du mécanisme puisque les nouveaux membres doivent rattraper certaines étapes du processus (REED, 2008). Bien que la culture de participation locale favorise généralement la motivation des citoyens à s'impliquer dans d'autres instances, ils peuvent aussi être réticents s'ils sont sursollicités. Un engagement trop demandant ou inapproprié peut mener à la confusion, à l'épuisement et à une attitude défensive.

Pour ce qui est de la gestion de l'environnement et des risques naturels, la complexité multidimensionnelle et transdisciplinaire des enjeux rebute les néophytes à s'impliquer dans une démarche participative (FIORINO, 1990). Sans stratégie de transfert de connaissances au

préalable, les citoyens n'ont pas les capacités nécessaires pour se prononcer judicieusement sur des enjeux complexes (DAY, 1997). Le niveau de connaissance nécessaire pour que les non-experts soient en mesure de poser un regard juste et réfléchi sur une situation donnée est souvent trop élevé pour que leur implication soit envisageable. Dans les forums ouverts, les délégués des organisations ont le temps et les capacités pour étoffer leurs revendications, contrairement aux citoyens qui doivent faire face à deux obstacles majeurs : se libérer de leur emploi du temps et formuler un argumentaire malgré des compétences communicationnelles déficientes et une compréhension partielle des enjeux.

Au-delà des menaces évidentes que représentent les aléas naturels pour la population, les gestionnaires ont généralement de la difficulté à susciter l'implication du public pour la mitigation des risques. Les non-experts doutent de leur capacité à contribuer quand les enjeux sont abordés essentiellement de manière technique par des ingénieurs et des concepteurs d'infrastructures (GODSCHALK et al., 2003, cité par Massé et al., 2018). Les citoyens et les acteurs locaux ont tendance à se mobiliser davantage pour des enjeux très locaux, voire à l'échelle du quartier ou du voisinage, tandis que la gestion des risques naturels est généralement du ressort des gouvernements nationaux. Cette distance morale et géographique ne favorise pas l'appropriation des politiques à l'échelle locale, à moins que les ressources nécessaires soient allouées pour l'empowerment des communautés et la décentralisation de certains aspects de la gestion des déchets ménagers. En gestion des déchets ménagers, la perception du risque est également un facteur déterminant dans la motivation des parties prenantes à s'engager dans une démarche participative. Sans sentiment d'urgence lié à des catastrophes récentes, les déchets constituent rarement une priorité pour les citoyens et les acteurs locaux (LANE et al., 2013 ; WARNER et al., 2013; ALBRIGHT et CROW, 2015, cités par Massé et al., 2018). Ceux-ci ont d'ailleurs tendance à croire qu'une fois les passées, les crues extrêmes ne se reproduiront plus. Redoutant l'éventualité d'être appelés à quitter leur milieu de vie, certains riverains peuvent même faire preuve de dissonance cognitive en banalisant l'existence du risque. Le manque de compréhension et de sensibilisation face aux aléas fluviaux suscite le déni, l'indifférence et l'inaction. Les meilleurs plans de gestion des déchets peuvent être mis au rancart si les parties prenantes persistent à nier l'importance du risque.

3.1.4.3. Les limites représentationnelles

L'absence de représentativité des parties prenantes invitées à se joindre au processus est l'un des principaux facteurs limitant la portée des approches participatives. L'analyse et la

sélection des parties prenantes doivent porter une attention particulière sur les individus et les groupes désavantagés ou sous-représentés, d'autant plus qu'ils sont susceptibles d'être davantage affectés par les décisions (IRVIN et STANSBURY, 2004 ; BARBIER, 2005 ; HENSEN et MÄENPÄÄ, 2007 ; TSENG et PENNING-ROWSELL, 2012, cités par Massé et al., 2018)..

L'ensemble des intérêts et des perspectives en regard d'un enjeu devrait théoriquement être représenté pour assurer la légitimité de la démarche participative (FUNG, 2006, cité par Massé et al., 2018).

3.1.4.4. Les limites institutionnelles

Au niveau politique ou organisationnel, l'une des barrières fondamentales à l'institutionnalisation de la participation relève de la réticence à partager le pouvoir. La transition d'un modèle décisionnel essentiellement *top-down* vers une gouvernance intégrant des composantes *bottom-up* peut s'avérer particulièrement difficile dans les milieux aux traditions administratives dogmatiques n'ayant pas l'habitude de collaborer avec la société civile (WMO, 2006). Le partage des responsabilités et du pouvoir décisionnel avec les parties prenantes favorise l'appropriation locale des stratégies de la gestion des déchets et est considéré par plusieurs comme étant essentiel pour le développement de communautés résilientes aux déchets (BULKELEY et MOL, 2003 ; LACHAPPELLE et MCCOOL, 2005, cité par Massé et al., 2018). Toutefois, les gestionnaires peuvent être réfractaires à ces formes actives de participation si les aboutissants ne peuvent être prévisibles et entièrement contrôlés (REED, 2008). Sur le plan politique, les élus sont hésitants face à l'instauration d'un modèle de gouvernance collaborative dont le fonctionnement, se situant en marge de la démocratie représentative, peut interférer avec les visées politiques.

L'institutionnalisation de la collaboration constitue une forme de gouvernance *top-down* commandée par l'État. À travers le monde, de plus en plus de cadres législatifs exigent des structures plus ou moins intensives de participation dans l'élaboration des politiques concernant les risques environnementaux. Comme ces structures impliquent la redistribution de responsabilités ou de certains pouvoirs, l'État cherche à encadrer étroitement les objectifs et le fonctionnement opérationnel. Dès leur planification, les modèles collaboratifs descendants sont uniformisés pour assurer une gestion efficace à l'échelle nationale, et ce, sans nécessairement consulter les acteurs locaux à qui l'on confie l'opérationnalisation. Dépendamment de la souplesse du cadre institutionnel, l'instauration de modèles collaboratifs peut résulter en une grande variabilité dans les réponses locales, pouvant même se traduire par

la création de nouvelles institutions. Ainsi, la réappropriation des directives constitue un enjeu considérable pour le gouvernement selon le niveau d'uniformisation escompté à l'échelle nationale.

Au moment du déploiement des approches institutionnalisées, un manque de directives concrètes et de support ralentit la portée réelle des orientations politiques, aussi visionnaires qu'elles puissent être. Les agences responsables doivent généralement interpréter les orientations nationales sans cadre normatif précis. Elles ont ainsi la responsabilité de déterminer selon leurs propres critères ceux qu'elles qualifient de parties prenantes et la manière dont elles les impliquent. Cela se traduit couramment par des processus de communication unidirectionnels sollicitant les participants de manière tardive et superficielle sous la forme de sondages et de soirées de consultation (TSENG et PENNING-ROWSELL, 2012 ; MAYNARD, 2013 ; BOYER-VILLEMAIRE et al., 2014) cité par (Massé et al. 2018).. Cette vision technocratique de la participation réduit l'exercice à une opportunité additionnelle pour le gouvernement de récolter des données, en plus de limiter considérablement les retombées sociales de la participation et d'entretenir le déficit démocratique (REED, 2008). De plus, les participants sont souvent conviés à des exercices très rigides et modelés selon une conception étroite de l'enjeu en question. Une activité participative devrait pouvoir s'étendre au-delà des questions prédéfinies.

Enfin, les principales limites décisionnelles, individuelles, représentationnelles et institutionnelles attribuables aux approches participatives sont résumées dans le tableau 10. Il apparaît alors que plusieurs des facteurs les plus persistants à l'opérationnalisation des approches participatives relèvent de la culture organisationnelle des instances en charge de la prise de décision concernant la gestion des déchets. Le renouvellement de la culture de ces organisations est une opération d'une envergure extrêmement complexe, fastidieuse et souvent peu envisageable. Pour favoriser l'ouverture du mécanisme décisionnel et tirer profit des retombées normatives, pragmatiques et instrumentales de la participation, les approches participatives devraient dans un premier temps s'insérer de manière synergique avec les autres formes d'administration (FUNG, 2006, cité par Massé et al., 2018).

Tableau 10 : Limites décisionnelles, individuelles, représentationnelles et institutionnelles des approches participatives pour la gestion des inondations.

Limites décisionnelles	Limites individuelles	Limites représentationnelles	Limites institutionnelles
Influence des non experts sur l'objectivité	Difficulté de susciter et de maintenir l'intérêt et la motivation des	Difficulté de rassembler tous ceux concernés à l'échelle du territoire et	Réticence à partager le pouvoir

des décisions	participants	à tous les paliers de gouvernance	
Ralentissement et complexification du processus décisionnel	Niveau de connaissances requis peut être élevé	Équilibre nécessaire entre le nombre de participants et la diversité des intérêts	Démarches planifiées sans consulter le milieu
Résultats teintés par les valeurs et les compétences des participants	Faible intérêt envers la mitigation du risque sans crise récente	Manque de diversité des intérêts dans les activités publiques	Organisations traditionnelles réfractaires au changement
Émergence possible de solutions peu innovantes ou nonpragmatiques	Importance de communiquer le risque pour favoriser l'implication	Déséquilibres de pouvoir renforcés par les démarches exclusives	Besoin de ressources financières, techniques et humaines adéquates Manque d'engagement du gouvernement dans les initiatives locales

Source : Massé et al. (2018).

3.2. Représentation sociale

Dans cette section nous abordons la notion de représentation sociale vis-à-vis des déchets car il nous semble judicieux de comprendre comment les gens se représentent les déchets. Cette représentation que les gens se font des déchets justifie peut-être leur manière de les gérer.

Au sens large on peut considérer la représentation comme une façon d'organiser notre connaissance de la réalité, elle-même construite socialement. Une telle connaissance se construit à partir de nos propres codes d'interprétation, culturellement marqués, et elle constitue en ce sens un phénomène social en soit. Pris dans ce sens, le processus de représentation introduit un caractère de différenciation dans les logiques sociales et les traits individuels (Fisher, 2010).

Pour mieux comprendre les représentations que les gens ont vis-à-vis des déchets, il est important de comprendre le concept de représentation social. Dans cette section, nous allons donner certains éléments de définition et nous allons essayer de développer certaines caractéristiques de la représentation.

3.2.1. Éléments de définition

Au sens large, la représentation désigne une activité mentale qui consiste à rendre présent à l'esprit un objet ou un événement absent. Plusieurs auteurs se sont penchés sur ce mot et ont tenté chacun d'apporter une définition. Les plus significatives sont les suivantes :

3.2.1.1. Piaget (1926)

Selon Piaget (1926, cité par Fisher, 2010, P.144), la représentation sociale est soit une évocation des objets en leur absence, soit, lorsqu'elle double la perception en leur présence, de compléter les connaissances perceptives en se référant à d'autres objets, non actuellement perçus. Piaget dans cette définition réduit la représentation à l'image mentale.

3.2.1.2. Moscovici (1961)

Selon Moscovici (1961, cité par Fisher, 2010, P.145), la représentation sociale désigne « un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses ». Pour Moscovici, la représentation sociale est une sorte d'interface entre l'extérieur et l'intérieure.

3.2.1.3. Herzlich (1969)

Selon Herzlich (1969, cité par Fisher, 2010, P.145), la représentation sociale est un processus de construction du réel. Pour elle, la représentation vise à réintroduire l'étude des modes de connaissances et leur processus symboliques dans leur relation avec les conduites.

3.2.1.4. Jodelet (1997)

D'après Jodelet (1997, p.36), la représentation *est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Elle ne saurait être un simple reflet de la réalité, mais fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement tout en orientant leurs pratiques.*

Les représentations sociales placées à la frontière du psychologue et du social permettent aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci (Philippe de Carlos, 2015) dans sa thèse de doctorat.

3.2.1.5. Jean-Claude Abric (1997)

Selon Jean-Claude Abric (1997, p.13), la représentation sociale « est une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place »

3.2.1.6. Roussiau et Bonardi (2001)

Selon Roussiau et Bornadi (2001, p.19), cités par Philippe de Carlos (2015) dans sa thèse de doctorat, une représentation sociale *est une organisation d'opinions socialement construites, relativement à un objet donné, résultant de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance.*

3.2.1.7. Fisher (2010)

Selon Fisher (2010, P.145), la représentation sociale est la construction sociale d'un savoir ordinaire élaboré à travers les valeurs et les croyances partagées par un groupe social concernant différents objets (personnes, évènements, catégories sociales, etc) et donnant lieu à une vision commune des choses, qui se manifeste au cours des interactions sociales. Pour Fischer, la représentation sociale est un mode de connaissance de la réalité vécue.

Une représentation sociale est donc un « objet » partagé entre un « moi » (l'égo) et « les autres » (l'alter). C'est un univers d'opinions partagées par un groupe élaboré par le biais des communications. Elle est le reflet des expériences individuelles et des pratiques sociales des individus. La représentation permet de comprendre et d'agir sur le monde.

3.2.2. Caractéristiques

Fisher (2010) dans sa définition fait ressortir deux caractéristiques générales de la représentation à savoir sa structuration et son contenu.

3.2.2.1. Au niveau de la structuration

La représentation selon Fisher (2010) en tant que processus est la transformation sociale d'une réalité en un objet de connaissance qui, elle, est aussi sociale. Elle se construit à l'intérieur d'un processus relationnel. Elle est aussi une construction mentale qui se personnifie en fonction de l'état d'une personne, d'une institution, d'un groupe, d'une catégorie sociale, par rapport à celle d'une autre personne, d'un autre groupe ou d'une autre catégorie sociale. La représentation sociale est encore un processus de remodelage de la réalité en ce sens qu'elle se donne pour but la production d'informations significatives. Ces informations ne constituent pas une vérité objective transmise mais plutôt une véracité sociale.

3.2.2.2. Au niveau du contenu

Le contenu de la représentation est tout d'abord socio-cognitif en ce sens qu'il s'agit d'un ensemble d'informations sociales, relatives à un objet social, qui peuvent être plus ou moins variées, plus ou moins stéréotypées, plus ou moins riches (Fisher, 2010). Le contenu de la représentation est ensuite marqué par son caractère signifiant en ce sens qu'il est défini par un rapport figure/sens exprimant une correspondance entre deux pôles (Moscovici, 1969, cité par Fisher, 2010). La représentation a enfin un contenu symbolique dans la mesure où l'objet présent désigne ce qui est absent de nos perceptions immédiates d'une part, et ce qui est absent prend signification en s'appuyant sur lui et en lui conférant des qualités qui l'investissent en ce sens (Fisher, 2010).

3.2.3. La formation des représentations sociales

La représentation sociale comme l'a montrée Moscovici (1961) s'organise au travers de deux processus à savoir : l'objectivation et l'ancrage.

3.2.3.1. Objectivation

Le phénomène d'objectivation permet de s'approprier et d'intégrer les connaissances relatives à un objet. Elle peut s'opérer en trois phases :

- **Une déconstruction sélective** à travers laquelle l'individu opère un tri parmi les éléments relatifs à l'objet. Il y a appropriation ;
- **Une schématisation structurante** : par laquelle les éléments retenus sont reconstruits, réorganisés dans une sorte de schéma imagé et cohérent. Se forme alors un noyau figuratif qui voit certains éléments prendre une place plus importante que d'autres.
- **Une naturalisation** : par laquelle les éléments du noyau se matérialisent de façon évidente et deviennent des éléments objectifs (Philippe de Carlos, 2015).

L'objectivation se réalise en fonction de quelques critères que sont : les critères culturels (ici tous les individus ou groupes n'ont pas un égal accès aux informations concernant l'objet) et les critères normatifs (ici on ne retient que ce qui concorde avec le système de valeurs du groupe) (Moliner et Guimelli, 2015, p.23, cité par Philippe de Carlos, 2015, p.44).

3.2.3.2. Ancrage

Le phénomène d'ancrage consiste à implanter de façon sociale la représentation et son objet en le combinant dans le système de valeur du sujet. Selon Philippe de Carlos (2015) dans sa thèse de doctorat, il comporte plusieurs aspects à savoir :

- **Le sens** : ici, l'objet représenté est investi d'une signification par le sujet et le groupe concerné par la représentation dont il fait partie. Ce processus traduit l'insertion sociale de l'individu.
- **L'utilité** : ici, les éléments de la représentation expriment non seulement des rapports sociaux, mais contribuent aussi à la création de ses rapports dans une sorte de dialectique. De ce point de vue, l'ancrage donne aux éléments de la représentation une valeur de médiation entre l'individu et le monde qui l'entoure.
- **L'enracinement** : la représentation prend place au sein d'un système de pensée.

Doise quant à lui distingue trois niveaux d'ancrage à savoir :

- L'ancrage psychologique : les variations au niveau individuel ou interindividuel ;
- L'ancrage sociologique : « comparaisons entre groupes d'individus en fonction des positions qu'ils occupent dans un ensemble de rapports sociaux » (Doise, 1992, p. 1) cité par Philippe de Carlos (2015) ;
- L'ancrage psychosociologique : situé entre les deux ancrages précédents, il s'agit d'analyser « la manière dont les individus se situent symboliquement par rapport aux relations sociales dans un champ donné » (Doise, Ibid.) (Philippe de Carlos, 2015).

Le mécanisme d'ancrage se réalise de différentes façons en fonction des groupes sociaux. Les valeurs propres et la culture de chaque personne ou groupe font que l'objet social ne pourra être intégré de la même manière et qu'il prendra à la fin une forme spécifique. De ce point de vue, les représentations sociales sont perçues sous l'angle des positions sociales.

Les représentations sociales sont de ce fait une forme de connaissance, celle que nous avons du monde. Non pas une connaissance scientifique, mais une connaissance qui s'est régulièrement reconstruite au cours de la vie étant donné que les représentations sociales jouent un rôle d'intermédiaire entre le collectif et l'individu.

3.2.4. Les fonctions des représentations sociales

Quatre fonctions déterminent les représentations sociales :

- Une **fonction de savoir** qui constitue une grille de lecture de l'environnement social et physique des individus.
- Une **fonction identitaire** qui contribue à définir et à sauvegarder l'identité, la cohésion de l'individu ou du groupe et à garder une image positive de son groupe d'appartenance.
- Une **fonction d'orientation** qui permet aux individus d'orienter leur comportement et leurs pratiques, notamment face à ce qui est étrange ou à ce qui est nouveau. Elle détermine les conduites à tenir et joue à ce titre un rôle prescriptif car elle définit ce qui est tolérable de faire et ce qui est licite.
- Une **fonction justificative** qui permet aux individus de justifier et d'expliquer leurs actions futures ou passées dans l'optique de cautionner et de préserver leur vision du monde.

3.3. Attitudes

On peut considérer l'attitude comme l'état d'esprit d'un sujet ou d'un groupe vis-à-vis d'un objet, d'une action, d'un autre sujet ou d'un autre groupe. C'est une prédisposition mentale à se comporter de telle ou telle façon. Elle n'est pas directement observable du simple fait qu'elle désigne une action. Dans le langage courant, le terme attitude est utilisé pour désigner une manière de se tenir, une position du corps et, au sens figuré, une conduite que l'on tient dans certaines circonstances. Il prend son origine dans le mot latin « aptitudo » qui veut dire en français « aptitude ». Il y a donc une analogie avec la notion d'aptitude : celle de la disposition à agir ou manière d'être dans une situation (NOUMBISSIE, 2010) dans sa thèse de doctorat. L'attitude est un concept important quand il s'agit d'expliquer le comportement social et une notion nécessaire pour expliquer les agissements des gens face à certaines tâches ou actions.

Pour mieux appréhender le comportement des gens faces aux déchets, il est souhaitable pour nous d'explorer ce concept d'attitude, ses caractéristiques et même ses modèles.

3.3.1. Définition du concept attitude

Plusieurs définitions de la notion attitude existent de même que plusieurs auteurs se sont penchés également sur cette notion.

Les dictionnaires de langue française à savoir : le dictionnaire encyclopédique Quillet (1962), Encyclopédia universalis (1990), dictionnaire alphabétique et analogique de la langue

française (1980), cités par NOUMBISSIE (2010), définissent successivement le terme attitude comme étant une : « conduite que l'on tient dans certaines circonstances » (Quillet, 1962, p.392), une « disposition relativement persistante à réagir d'une certaine façon à l'égard d'un objet ou d'une situation donnée » (1990, p.408), une « disposition, un état d'esprit à l'égard de quelque chose » (1980).

Bloch et al. (1977, p.119) définissent l'attitude dans sa dimension psychologique comme un *état de préparation dans lequel se trouve un individu qui va recevoir un stimulus ou donner une réponse et qui oriente de façon momentanée ou durable certaines réponses motrices ou perceptives, certaines activités intellectuelles.*

Plusieurs auteurs en psychologie sociale se sont également penchés sur ce terme. L'attitude désigne un *état mental prédisposant à agir d'une certaine manière, lorsque la situation implique la présence réelle ou symbolique de l'objet d'attitude* (Thomas, Alaphilippe, 1993, p.5, cité par NOUMBISSIE, 2010). L'attitude désigne aussi une *prédisposition à agir dans un certain sens* (Mathieu et Thomas, 1995, p.393). Allport en 1935 proposa la définition ci-après : *Une attitude représente un état mental et neuropsychologique de préparation à répondre, organisé à la suite de l'expérience et qui exerce une influence directrice et dynamique sur la réponse de l'individu à tous les objets et à toutes les situations qui s'y rapportent.* (Allport, 1935, cité par Vallerand, 1994, p.331). L'attitude pour d'autres auteurs est la manière dont une personne se situe par rapport à un objet exerçant une influence sur le comportement.

3.3.2. Composantes de l'attitude

Selon plusieurs auteurs, toute attitude comporte trois composantes : **cognitive, affective et conative**. La composante cognitive comprend les opinions du sujet sur l'objet d'attitude, les associations d'idées que cet objet provoque, le rapport que le sujet perçoit entre l'objet et ses valeurs personnelles. La composante affective comprend les affects, les sentiments, les états d'humeurs que l'objet suscite. La composante conative consiste en une disposition à agir de façon favorable ou défavorable vis-à-vis de l'objet (NOUMBISSIE, 2010).

Une autre conception consiste à définir l'attitude par sa composante évaluative (Eagly et Fishbein, 1993, cité par NOUMBISSIE, 2010). En ce sens, l'attitude est seulement une disposition globalement favorable ou défavorable envers un objet. En psychologie sociale, le concept d'attitude renferme une signification très précise qui en fait le concept central, et un des instruments essentiels du psychosociologue. L'attitude est donc directionnelle et sous-

tend une intention d'une personne face à une autre personne ou à un objet ou, plus couramment, comme un sentiment positif ou négatif vis-à-vis d'un objet extérieur. Elle est aussi un affect associé à la représentation cognitive d'un objet ou, plus couramment comme un sentiment positif ou négatif vis-à-vis d'un objet ou d'une classe d'objets. L'attitude est perçue comme un état interne résultant de l'apprentissage.

3.3.3. Fonctions de l'attitudes

Selon Allport (1935), *les attitudes déterminent pour chaque individu ce qu'il verra et entendra, ce qu'il pensera et exécutera*. Les attitudes représentent donc une sorte de *prêt-à-faire* qui nous aide à trouver notre chemin dans ce monde plein de complexité.

Smith, Bruner et While (1956), cités par NOUMBISSIE (2010) attribuent trois fonctions aux attitudes à savoir : **la fonction d'adaptation sociale, la fonction d'extériorisation et la fonction d'évaluation de l'objet d'attitude**. Katz (1960), évoque les quatre fonctions ci-après : **connaissance, adaptation, défense du moi et expression de valeurs**. Nous allons nous attarder à la taxinomie de katz du simple fait que la connaissance joue un rôle important pour comprendre les attitudes des gens vis-à-vis des déchets.

3.3.3.1. La fonction de connaissance

La connaissance est une sorte d'échelle évaluatrice qui permet d'indiquer la latitude acceptable et la latitude inacceptable pour juger les stimuli associés à l'objet d'attitude et y réagir. Elles sont toutes bipolaires c'est-à-dire négatives ou positives, favorables ou défavorables et elles ont toujours une intensité pouvant aller de la haine à l'amour, de l'indifférence à la passion. L'attitude qu'un individu a d'un objet est fonction de la connaissance qu'il a de l'objet d'attitude : soit cet objet est familier soit il est nouveau. Gerard et Orive (1987) cités par NOUMBISSIE (2010) font bien comprendre ce qu'il y'a de particulier dans le rôle de connaissance de l'attitude vis-à-vis des objets nouveaux. Dans de telles situations, l'individu ressentirait un impérieux besoin de formation d'attitude puisqu'il ne dispose pas d'une attitude toute prête. Dès lors, il s'efforcera de recueillir de l'information afin d'en arriver à l'impression de pouvoir réagir de façon non ambivalente vis-à-vis de l'objet. Selon cette perspective, l'information première, et aussi la plus nécessaire, serait de type affectif (Zazonc, 1980). Selon Gérard et Orive (1987), le résultat de cette saisie émotionnelle rapide de l'objet constitue la détermination d'une orientation non équivoque vers l'action ou, une structuration cognitive achevée.

Dans les situations d'objets familiers, le sujet détient déjà des attitudes toutes faites, plus facilement accessibles, n'attendant qu'à être activées par le contexte. Dans ces cas, l'évaluation affective en mémoire sera recouvrée afin de classer l'objet comme bon ou mauvais et de décider d'un comportement d'approche ou d'évitement (NOUMBISSIE, 2010). Jamieson et Zanna (1989) cités par NOUMBISSIE (2010) rapportent une expérience qui illustre bien le rôle de guide quasi automatique que jouent les attitudes. Selon ces auteurs, l'attitude est cristallisée et, par conséquent, susceptible de prédire la conduite.

3.3.3.2. La fonction d'adaptation

Selon NOUMBISSIE (2010) dans sa thèse de doctorat, la fonction d'adaptation est une reconnaissance du fait que les gens élaborent des attitudes favorables à l'égard des objets qui satisfont leurs besoins et des attitudes négatives vis-à-vis de ceux qui sont associés à des frustrations. Elle vise les attitudes qui maximisent les récompenses et réduisent au minimum les punitions. Le modèle d'attitude proposé par Fishbein et Ajzen (1975) permet de mesurer les conséquences prévues négatives et positives, d'un comportement donné quant à un objet cible. Les attitudes jouent donc un rôle d'adaptation sociale en permettant la maximisation de l'acceptation et de l'approbation des autres. Elles aident à adopter des stratégies appropriées d'échange social. Snyder et DeBono (1989) affirment que les personnes dont le trait de monitoring de soi est élevé ont tendance à adopter des attitudes dont la fonction dominante est l'adaptation sociale.

3.3.3.3. La fonction d'expression

Le troisième rôle rempli par les attitudes concerne l'extériorisation des croyances et des valeurs centrales ainsi que de l'image de soi. Selon l'approche fonctionnaliste, une gratification est ainsi obtenue par la simple expression d'attitudes qui nous distinguent d'autrui. Selon cette approche, soutenir une position controversée témoigne souvent d'attitudes centrées sur des valeurs. De plus, comme le démontre Shavitt (1989, 1990), certains objets induisent des attitudes facilitantes de l'expression des valeurs. C'est cette situation de valeurs qui amène Abelson (1986) cité par NOUMBISSIE à faire l'observation selon laquelle nos attitudes et nos croyances sont comme des possessions.

3.3.3.4. La fonction de défense de soi

Selon Greenwald (1989) et Shavitt (1990) inspirés de la psychanalyse, la fonction de défense de soi est aujourd'hui perçue sous la rubrique du maintien de l'estime de soi. A cet

effet, nous retenons que nos attitudes peuvent augmenter ou protéger notre estime de soi contre des menaces extérieures ou des conflits internes. Ainsi, on peut posséder des attitudes négatives à l'égard de certaines personnes non à cause de frustrations de leur part, mais comme moyen de satisfaire un besoin, de se sentir bon ou supérieur à elles. Cette situation laisse penser que les personnes qui ont une estime de soi supérieure auront une meilleure gestion des déchets que les personnes qui ont une faible estime d'elles. Car elles ne se plieraient pas aussi vite aux exigences des conséquences qu'une mauvaise gestion aura sur l'environnement.

3.4. Attitudes et représentations vis-à-vis des déchets

De nombreux auteurs ont écrits par rapport aux attitudes concernant le propre et le sale dans l'espace urbain. C'est ainsi que Maresca (1994) précise que les habitants de la ville éprouvent un sentiment d'horreur généralisé au sujet des matières vues comme dangereuses et impures comme les ordures, l'eau sales, les odeurs, qui incarnent à leur yeux, l'anarchie, l'absence de maîtrise et dont il faut se débarrasser rapidement : c'est le « principe d'évacuation ». Ces attitudes peuvent représenter une entrave au tri sélectif du fait que demander aux gens de trier leurs déchets c'est de les obliger d'une autre façon à manier ce qu'ils qualifient « d'impur ». Pour alors motiver les intentions comportementales du tri, il faut d'abord changer cette perception que les gens ont des déchets. Certaines personnes ne voient aucune valeur sur les déchets et par conséquent ne trouvent aucun intérêt à les trier. Pour dont les motiver à le faire, on devra les convaincre sur l'importance de la récupération et du recyclage car ces derniers permettent de donner une seconde vie au déchet (Moch A et al., 1999).

Pour Clavel (1987) cité par Moch A et al.(1999), la représentation liée à la poubelle dans nos sociétés repose sur un paradoxe, car celle-ci est jugée simultanément sans valeur et magique. Sans valeur, car elle sert à se débarrasser de "l'impur" et magique, car les déchets disparaissent comme par enchantement. Pour les citoyens, aller au point d'apport volontaire est considéré comme un geste routinier qui doit s'exercer sur un parcours familier (course, travail, loisirs). De plus, cet endroit correspond à une image de propreté du cadre de vie et à l'extension de l'espace domestique dans lequel s'exercent les bonnes habitudes ménagères : propreté, rangement et élimination de ce qui encombre. Il est donc important de le maintenir toujours propre. Selon ce même auteur, si à d'autres époques, le sale avait sa place dans nos sociétés, seul le propre est reconnu et admis aujourd'hui tandis que la saleté est niée et refusée.

Dans une étude menée pour le compte du Ministère de l'Environnement par I.E.F. A. en 1982, on distingue différents niveaux de propreté :

- **La propreté hygiène** qui représente l'ensemble des attitudes face aux chiens et aux poubelles et elle met en jeu des mécanismes psychologiques d'apprentissage.
- **La propreté sociale** qui concerne les points de vue liés aux décharges sauvages et aux encombrants. Elle fait intervenir un degré de socialisation plus ou moins important, le rapport de loi, la concurrence entre intérêt individuel et collectif. Par exemple si l'on veut se débarrasser d'un objet encombrant, deux choix se posent à nous : on peut l'amener dans une décharge publique ou on peut le déposer sur le bord de la route. Dans le premier cas ce n'est pas son intérêt personnel qui prime mais on est aussi soucieux de respecter les autres et en retour on attend d'une manière implicite une reconnaissance sociale car c'est un acte qui est soumis à une visibilité sociale importante. Par contre dans le second cas le regard des autres ne nous dit absolument rien. La visibilité sociale est présente mais sa non prise en compte par les gens fait en sorte que ceux qui veulent avoir des bonnes attitudes vis-à-vis des déchets se sentent invisibles socialement et c'est la raison pour laquelle ils ne respectent pas la société dans laquelle ils vivent.
- **Le libre choix** qui représente les attitudes des gens vis-à-vis de la collecte du verre sélective du verre et du papier.

Selon Moch A et al. (1999), l'engagement dans ce type d'action privilégie l'intérêt collectif mais ne néglige pas non plus l'intérêt individuel. Le passage du bien-être personnel au bien-être collectif se fait par l'intermédiaire de la responsabilité civique.

3.5. Les principes de tri et leur difficile acceptation

Le tri des déchets, préalable à la collecte sélective est la première étape vers la valorisation des déchets, une réponse aux multiples enjeux posés par les déchets ménagers. La solution de la valorisation n'est pas nouvelle, tout comme le fait d'édicter des règles collectives pour une gestion plus durable et plus efficace des déchets.

3.5.1. Les principes du tri

Pour Maystre et al., (1994), la gestion des déchets telle qu'elle apparaît aujourd'hui est le résultat de la synergie entre trois courants de pensée : celui de la protection de la nature et des espèces, celui d'une gestion plus prévoyante des ressources naturelles, notamment des matières premières et celui de la protection de la santé publique.

Par exemple, en France, c'est à la fin des années 1980 que la gestion des déchets ménagers a connu une transformation majeure visant à une meilleure efficacité et à limiter l'usage de la décharge dans une optique de valorisation. Cette nouvelle organisation est largement liée à des impératifs écologiques. Elle fait face à la menace de saturation des capacités de traitement (décharges et incinérateurs) et à la méfiance croissante du public vis-à-vis de ces installations (Rocher, 2006).

D'un point de vue économique, le tri des déchets est une première étape vers la récupération et l'utilisation plus harmonieuse des ressources composant les biens de consommation. Il permet de diminuer les coûts en diminuant la masse à éliminer, plus précisément il permet de limiter la quantité de déchets à incinérer ou à stocker, deux modes de traitement relativement coûteux.

D'un point de vue sanitaire et environnemental, le tri participe à la prévention des nuisances imputées aux activités d'élimination et de traitement les plus nocives telles que la mise en décharge et l'incinération. Il permet aussi de diminuer l'utilisation de matières premières en fournissant des intrants recyclés dans la production industrielle. Le tri est également lié à un enjeu moral, car il responsabilise le consommateur quant aux déchets qu'il produit et l'usager quant à sa façon de jeter sans se soucier du devenir de ses déchets (Rumpala, 1999).

L'un des principes majeurs du tri des déchets est de déplacer vers l'amont la chaîne de prise en charge des déchets et d'intégrer les ménages dans le circuit de gestion des déchets ménagers. Il faut donc pour cela redéfinir le rôle de la population par rapport à ses déchets, mais aussi la persuader de la nécessité de sa coopération.

3.5.2. La difficile et lente acceptation du tri des déchets

Aujourd'hui, dans les faits selon FIORELLO (2011), de nombreux déchets qui auraient pu faire l'objet d'une collecte sélective se retrouvent dans la poubelle traditionnelle. Et à l'inverse se retrouvent parmi les déchets triés des déchets qui ne sont pas valorisables, c'est-à-dire que l'on se trouve encore dans des situations de non-tri ou de tri de mauvaise qualité.

Selon FIORELLO (2011), l'idée du tri des déchets ménagers et l'édiction de règles collectives relatives aux déchets ne sont pas nouvelles puisque, dès le 18^{ème} siècle, on tenta d'inciter la population française à trier ses déchets. Une ordonnance de 1782 et l'arrêté du préfet Poubelle de 1883 ont imposé aux Parisiens de séparer leurs ordures en mettant d'un côté les débris de vaisselle, de verre, de poterie, de vieilles ferrailles, etc., et de l'autre les

déchets de cuisines et autres boues. Aucun ne fut respecté. On s'aperçoit que jusqu'au début du 19^{ème} siècle, la population a refusé de se plier aux règlements et aux paiements des taxes liés à leurs déchets. Cette situation a évolué dès lors que, sous l'impulsion des hygiénistes, le déchet est devenu source d'inquiétude pour la santé humaine. Les attitudes vis-à-vis des déchets ont commencé à évoluer et les pouvoirs publics ont alors commencé à obtenir l'adhésion des populations. Ainsi, le paiement de taxes et les contraintes liées à une participation plus active dans l'élimination de nos déchets posent la question, d'une part de l'acceptation du citoyen de ces nouvelles modalités, mais surtout de leur compliance, c'est-à-dire leur adhésion aux règles édictées par l'administration (Chol et Coué, 2006, cité par FIORELLO, 2011).

3.6. La compliance du citoyen

La gestion des déchets ménagers basée sur le tri des déchets et la collecte sélective ne pourra être efficace que si la compliance ou conformation du citoyen est essentiel. Selon Etienne (2010), la conformation n'est pas à confondre avec l'obéissance ou la conformité. Elle va au-delà de l'obéissance puisqu'elle implique le consentement et va également au-delà de la conformité puisqu'elle ne se limite pas aux normes sociales et aux lois mais à de nombreuses autres formes de sollicitations de la part du gouvernement. Etienne définit la conformation comme « *l'acquiescement à des attentes qui peuvent être de formes multiples : règles, normes, propositions, prières, injonctions, suggestions, etc.* » (2010, p.493).

Traiter de la conformation des citoyens au tri des déchets soulève certains problèmes. En effet, faire entrer dans le quotidien ces gestes responsables vis-à-vis des déchets implique que l'individu repense son rapport au déchet jusqu'alors considéré comme indésirable, voire objet d'aucune considération. De plus, l'individu en tant que consommateur est fortement marqué par les habitudes et les valeurs inhérentes à la société de consommation telle que l'individualisme exacerbé qui le rendrait hermétique au sens de l'action collective et du « sacrifice » au nom de l'intérêt général (Rochefort, 2007, cité par FIORELLO, 2011).

3.7. Le rapport aux déchets

Plusieurs travaux des historiens, des sociologues, des psychologues et des anthropologues nous donnent une idée de la représentation du déchet dans l'imaginaire collectif. Cette représentation profondément négative peut jouer un rôle tout aussi négatif dans la volonté de compliance du citoyen.

3.7.1. Le déchet comme image du malsain

Selon FIORELLO (2011) dans sa thèse de doctorat, les approches psychosociologique, anthropologique et historique nous permettent d'appréhender l'image du déchet dans la conscience collective. Nous nous apercevons ainsi de son image profondément négative. Le rétrospectif historique présenté, son prologue, montre que la notion de déchet n'est pas appréhendée de la même façon selon les périodes de l'Histoire, si bien que le déchet n'a vraiment acquis sa dimension profondément indésirable et malsaine en France que sous l'impulsion des hygiénistes. Avant, le déchet était simplement nuisance plus que risque sanitaire et les codes relatifs aux déchets relevaient, pour les personnes bien éduquées, du registre de la bienséance.

Bertolini (2006) qui s'est demandé comment le déchet est devenu phobique nous rappelle que l'on produit le déchet « avec sa tête ». C'est pourquoi il a été appréhendé différemment selon les périodes historiques, mais aussi, encore aujourd'hui, selon les zones géographiques. Le déchet est l'objet d'une interprétation sociale, c'est le « reflet de société au sens où elle en reflète la culture et les valeurs » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.74).

L'avènement de la civilisation telle qu'on la connaît aujourd'hui a reposé sur trois exigences, « la propreté, l'ordre et la beauté » (Freud, 1929). Avec le mouvement hygiéniste est apparu une nouvelle sensibilité à la santé et à la mort, et le déchet est devenu une trace négative de l'activité humaine, une discontinuité, une anomalie et par extension une obscénité, une chose malsaine. Ce qui est défini comme malsain, ce qui est condamné est « coextensif à l'ordre social et symbolique, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective » (Lhuilier et Cochin, 1999), il s'agit d'une construction sociohistorique dans un système culturel donné, mais aussi d'une construction mentale. Ainsi « si l'on croit qu'on jette les ordures, il n'en est rien : l'ordure est constituée au contraire par le fait d'être jetée » (Lhuilier et Cochin, 1999, pp.16-17).

Pour le concevoir simplement, le déchet est « ce dont on ne veut plus, ce qui ne sert à rien, ce qui est bon à jeter » (Lhuilier et Cochin, 1999, p.73). C'est donc le rejet qui fait le déchet. Une fois qu'il est abandonné, il perd sa fonction et son appartenance. Pour les anthropologues, le déchet est ce qui n'est plus à sa place, celui-ci est le « sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière ; toute mise en ordre entraîne le rejet d'éléments non appropriés » (Douglas, 1992). Le déchet, associé à la saleté, est désordre et anarchie, il est aussi source de nuisance et de dangers (odeur, saleté, risque sanitaire, enlaidissement du paysage, etc.) et entraîne de la part des individus des « stratégies

d'évitement et de relégation (Lhuilier et Cochin, 1999). Le malsain, le sale, la pollution, la souillure ont toujours un sens propre et un sens figuré : « est propre ce qui est dit convenable, adapté, approprié, c'est-à-dire ce qui prend sa place dans un certain ordre. Inversement, le sale, le nocif, est ce qui résiste à cette mise en ordre assise sur un système de classement des êtres et des choses » (op.cit., p.76).

Au cours de l'Histoire, le déchet a été oublié, caché, occulté, refoulé, banni et éloigné. Les ordures ont ensuite été enfermées, confinées et circonscrites dans des poubelles avec couvercle puis dans des sacs fermés opaques et étanches et enfin, transportées au loin. Tout ce qui touche au déchet relève du monde caché de la nuit comme en témoigne le fait que, dans la plupart des agglomérations, le ramassage des déchets a lieu essentiellement à l'aube ou le soir (Bertolini, 2006).

3.7.2. Le déchet, l'autre

Selon FIORELLO (2011), faire entrer le tri des déchets dans les habitudes quotidiennes a impliqué de changer cette image négative du déchet car pendant longtemps et peut-être même encore aujourd'hui, tout ce qui touche au déchet est assimilé à des sentiments négatifs. À titre d'exemple, les chiffonniers étaient particulièrement mal vus et marginalisés par la population du fait de leur contact continu avec les déchets et étaient accusés de bien des maux, à tel point qu'en 1920, l'épidémie de peste qui frappa Paris fut baptisée la « peste des chiffonniers » (de Silguy, 2009). Dès lors que l'hygiène et la propreté des corps et des rues furent érigées en règle, il y eut une séparation nette entre le moi et le non-moi, les déchets devenant le non-moi. Cette séparation n'a pas cessé de s'exacerber à travers des processus d'individuation et d'éducation.

Selon Bertolini (2006), le déchet est donc structuré, entre autres, autour du couple moi/autrui. Cette dichotomie, qui explique en partie la répulsion vis-à-vis des déchets, pourrait également expliquer les freins à la réutilisation des produits. Par exemple, les vêtements de seconde main peuvent avoir une image extrêmement négative, outre le fait que ce type de vêtements portent le stigmate de la pauvreté, car initialement réservés aux nécessiteux, les individus peuvent ressentir une certaine répulsion « à l'idée de porter des vêtements déjà portés par d'autres, inconnus, qui ont transpiré dedans, qui étaient peut-être malades et sont peut-être morts dedans » (Bertolini, 2006, p.133). Notons également que ce type de vêtements attire des individus non conventionnels qui cherchent à se démarquer par un look original et décalé, qui peut représenter une forme de fascination un peu marginale. Dans le même ordre d'idée, Lhuilier et Cochin (1999) estiment que la négativité attribuée au

déchet est fonction de trois critères : le degré d'étrangeté, le degré de la résistance du déchet à son élimination et son degré de dangerosité.

CHAPITRE 4 : THEORIES EXPLICATIVES

Dans l'optique de mieux appréhender le problème de notre recherche, nous allons d'abord commencer par définir le concept de théorie avant celui du cadre théorique. D'après MBONJI Edjenguèlè (2005, p.13), la théorie se veut un « corps explicatif global et synthétique établissant des liens de relation causale entre les faits observés, analysés et généralisant lesdits liens à toutes sortes de situations ». Ainsi, pour ce même auteur, le cadre théorique encore appelé, modèle théorique, est « ce qu'un chercheur a décelé dans une théorie, une spécialisation ou plusieurs, qu'il formule dans ses propres mots et qui lui servira des clés de compréhension des données d'un problème ; il est l'élaboration du chercheur à partir du matériau puisé dans le champ théorique ». (p.13).

4.1. La théorie de l'empowerment

Sur le plan de l'action du service social en lien avec la pauvreté, l'absence d'emprise sur les ressources ainsi que sur l'intervention demeure une préoccupation de premier ordre. Avoir une emprise ou encore, contrôler, c'est exercer un pouvoir, et le manque de pouvoir individuel et collectif figure parmi les dimensions constitutives de la pauvreté telles que proposées dans les modèles de Bihl et Pfefferkorn (1995) et de Clavel (1998) sur le plan des individus et de Swack et Mason (1987) et de Favreau et Fréchette (1995) sur le plan des communautés. Avoir une emprise requiert, chez l'individu ou la communauté concernée, une capacité d'agir concrètement et de façon autonome. Or le mot empowerment est utilisé pour désigner cette capacité d'action ainsi que le processus pour l'atteindre, c'est-à-dire le processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer. Il s'agit d'un élément central de plusieurs conceptualisations et pratiques dans les champs de la psychologie communautaire, la santé publique, la prévention, le développement international, le développement économique communautaire et, bien sûr, le service social.

4.1.1. Définition et traduction de l'empowerment

Le terme d'empowerment est un terme complexe, à commencer par sa traduction. Si l'on sépare les éléments du terme *empowerment*, on trouve alors trois termes : le préfixe *em-* qui, en anglais, est employé pour exprimer un mouvement. Vient ensuite le radical *power* qui peut être traduit par *pouvoir* en français puis vient le suffixe *-ment* qui donne à voir un résultat tangible (Le Bossé, 2008).

L'empowerment articule donc deux dimensions, *celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état qu'un processus [...] à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...] impliquant une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance de groupes ou de communautés et de transformation sociale* (Bacqué, Biewener, 2015, p. 6).

Selon Bacqué et Biewener, le terme est difficile à traduire dans la langue française, même si plusieurs mots ont été inventés pour le refléter comme *capacitation* ou *empouvoirisation*. Au Québec, on retrouve les termes de *habilitation*, *pouvoir d'agir* ou *puissance d'agir*.

Ces tentatives de traduction ne sont pas tout à fait exhaustives pour deux raisons. Les termes comme *capacitation* mais aussi *émancipation* ou *autonomisation* (souvent associés comme traduction de l'empowerment en français) reflètent un processus sans faire référence à la notion de pouvoir. À l'inverse, les termes « pouvoir d'agir » ou « pouvoir d'action » ne reflètent pas l'idée du processus menant à un pouvoir et de sa dimension collective. Il n'y a donc pas encore de traduction permettant de refléter ces deux dimensions en français.

Quand on parle de la définition de l'empowerment, il est donc important de noter que la polysémie du terme et sa traduction parfois maladroite ouvre le champ à des usages et interprétations qui peuvent parfois ne pas refléter réellement une pratique d'empowerment telle qu'elle est décrite dans sa définition. Le lien entre l'émancipation individuelle et collective et sa complémentarité est primordial dans la notion d'empowerment qui parfois n'est considéré que partiellement. Un empowerment individuel n'est pas un empowerment, c'est la boucle itérative entre individu et collectif qui en fait son essence. Il convenait ici de resituer l'importance de cela pour la suite du travail.

4.1.2. Les modèles d'empowerment

C'est au milieu du XVII^e siècle en Grande-Bretagne que débute l'utilisation du terme *to empower*. On l'utilise à l'époque dans l'idée de « donner du pouvoir à » pour permettre à une instance décisionnelle importante comme l'État, l'Église ou une autorité élevée de déléguer un pouvoir à quelqu'un qui n'en aurait pas le privilège par son statut social moins élevé. Au XIX^e siècle, le mot *empowerment* est formé et définit une action et un état (comme mentionné au début de cette section avec l'ajout du suffixe « -ment »).

C'est à partir des années 1970 que sa définition change. Son usage se démocratise pour illustrer le phénomène de revendication de groupes minoritaires et opprimés qu'on voit émerger autant dans les pays de l'hémisphère nord que de l'hémisphère sud. Aux États-Unis, l'action collective générée par le mouvement des femmes battues popularise le terme en le définissant comme l'idée d'un « pouvoir intérieur », d'une « conscience critique » et leur permettant de se positionner contre la logique de victimisation.

En Inde en 1980, un mouvement de revendication porté par les femmes (épouses, travailleuses précaires) soumises au patriarcat vient confronter la notion de pouvoir paternaliste, c'est-à-dire le « pouvoir sur » (pouvoir à sens unique du haut vers le bas) à la notion de « pouvoir avec » et « pouvoir de » venant inscrire la dimension du pouvoir du bas vers le haut dans le phénomène d'empowerment.

A partir des années 1990, le terme d'empowerment est repris par l'ONU et la banque mondiale pour appeler à responsabiliser les citoyens et orienter le concept vers un traitement plus individuel avec le développement des pratiques d'auto-entreprenariat ou de microcrédit. Cette démarche ancre l'individu en dehors du groupe, lui conférant une plus grande responsabilité concernant ses choix et sa réussite.

Par la suite, le terme prend un virage néolibéral avec les méthodes du « nouveau management public », méthodes qui renforcent encore l'idée d'individualisation. L'administration publique préfère alors parler d'insertion plutôt que d'intégration dans l'idée que l'insertion renvoie à l'individu alors que l'intégration s'adresse plutôt à une logique de groupe.

Le modèle néolibéral ne se contente pas ici de défendre l'économie de marché mais applique ce principe et les normes qui en découlent à toute la société mettant alors en concurrence les individus entre eux, avec pour objectif la maximisation de leurs ressources économiques et sociales et venant alors creuser davantage les inégalités entre eux (Balazard, 2015, p.12). Ce glissement néolibéral n'est pas propre à la France qui réutilise le terme d'empowerment pour désigner le processus de réussite individuelle. On observe parfois aux États-Unis une certaine réticence à utiliser le terme d'empowerment, ayant été repris sous l'aile du néolibéralisme en venant par là le vider de son sens initial.

Tableau 11: Le modèle radical d'après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019

Modèle Radical		
Origines	Enjeux	Buts/Objectifs
Saul Alinsky, Paulo Freire - Mouvements féministes - Mouvements communautaires	- Autodétermination : capacité d'organiser et de mobiliser - Redistribution des ressources/droits politiques - Processus « bottom-up » - Processus individuel et collectif - Auto-organisation de la population concernée - Capacité de se procurer des revenus indépendants	- Transformation sociale et politique - Transforme les structures de pouvoir existantes : pouvoir sur - Arriver à un contre-pouvoir organisé qui a une influence sur la société
Chaîne d'équivalence : justice, redistribution, changement social, conscientisation, pouvoir exercé par le bas		

Source : (Renard, 2019, P. 34)

Tableau 12: Le modèle libéral d'après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019

Modèle Libéral		
Origines	Enjeux	Buts/Objectifs
Woodrow Wilson, John Maynard Keynes - Institutions internationales - Philosophie : libéralisme social	- Auto prise en charge - La participation équitable de tous les citoyens aux institutions en place - Processus individuel - Défense de la liberté individuelle - Cohésion sociale	- N'interroge pas les inégalités sociales - Prend en compte les conditions politiques et économiques - Minimise les rapports de domination - N'a pas pour but la transformation de la structure ni des rapports de pouvoir
Chaîne d'équivalence : égalité, opportunités, lutte contre la pauvreté, bonne gouvernance, autonomisation, capacité de choix, capacités, participation		

Source : (Renard, 2019, P. 34)

Tableau 13: Le modèle néo-libéral d'après Bacqué et Biewener, 2015, mis en forme par Karine Renard, 2019

Modèle Néo-libéral		
Origines	Enjeux	Buts/Objectifs
- Wendy Brown, Pierre Dardot, Christian Laval - Banque Mondiale - Philosophie : extension et	- Augmenter les capacités individuelles - La participation équitable de tous les citoyens aux	- Pour l'individu : être intégré au monde du travail et en tant que consommateur - Gestion de la pauvreté et

dissémination des valeurs du marché à la politique sociale et aux institutions	institutions en place - Processus individuel : permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles	des inégalités - Les questions d'émancipation et de justice sociale ne sont pas posées - N'a pas pour but la transformation de la structure ni des rapports de pouvoir
Chaîne d'équivalence : liberté de marché, efficacité, investissement, entrepreneuriat, liberté individuelle, choix rationnel, productivité, libre marché		

Source : (Renard, 2019, P. 34)

4.1.3. Les types d'empowerment et les liens entre chacun

Le concept d'empowerment correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Pour plusieurs auteurs, l'idée qu'un individu ou une collectivité soit capable d'agir pour assurer son bien-être est intrinsèque au service social. Mais l'approche axée sur l'empowerment tranche avec celle axée sur la bienfaisance, car elle voit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre les intervenants et intervenantes et les usagers et usagères, comme étant fondé sur la réciprocité et foncièrement égalitaire (Ninacs, 2003).

Au Québec selon Ninacs (2003), l'empowerment renvoie à un courant d'intervention connu sous différents vocables français : prise en charge, appropriation, emprise et émancipation. De façon générale, l'empowerment conjugue :

a) un sentiment de pouvoir personnel à une capacité d'influencer le comportement d'autres personnes; et

b) une orientation axée sur l'accroissement des forces existantes des individus et des communautés à un cadre d'analyse écologique et sur l'idée que le pouvoir ne constitue pas une denrée rare.

L'empowerment est fondé sur la prémisse que les compétences requises pour effectuer le changement visé sont déjà présentes ou, au moins, que le potentiel pour les acquérir existe. Il y a au moins trois types d'empowerment, chacun ayant des caractéristiques propres :

- l'empowerment individuel, qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe;

- l'empowerment communautaire, c'est-à-dire la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu;

- l'empowerment organisationnel, qui correspond à la fois au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et à la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou un groupe devient empowered.

Le pouvoir ici renvoie à la capacité que possède un individu ou un système de faire trois choses :

1) choisir librement (ce qui requiert la présence d'au moins une alternative);

2) transformer son choix en une décision; et

3) agir en fonction de sa décision tout en étant prêt à assumer les conséquences de sa décision. Le pouvoir se situe donc dans un cadre d'action et, être empowered, c'est prendre le risque d'agir, c'est oser étaler ses compétences en public. La plupart des écrits sur l'empowerment considèrent que le développement des capacités de choisir et de décider constitue le processus d'empowerment et que l'acquisition d'une capacité d'agir est l'étape finale du processus, donc l'état d'empowerment. Ainsi, l'empowerment se rapproche du concept de compétence utilisé dans la sphère de l'éducation (défini comme étant la capacité qu'a un individu d'accomplir une tâche donnée).

4.1.3.1. L'empowerment individuel

Les recherches scientifiques (Schultz et al., 1995 ; Zimmerman et Rappaport, 1988) établissent hors de tout doute une corrélation entre la participation dans des organisations communautaires et l'empowerment « psychologique ». Pour Breton (1994 : 34), une telle participation renvoie à une progression où les gens passent: a) de l'assistance muette à la participation aux discussions simples (l'exercice du droit de parole) ; b) ensuite aux débats (l'exercice du droit d'être entendu) ; c) pour aboutir aux décisions (l'exercice du pouvoir ultime qui peut se manifester aussi bien de façon positive - donner son aval - que de façon négative - refuser son consentement).

L'empowerment individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique. Il s'agit d'un enchaînement simultané d'étapes sur chaque plan qui, dans leur ensemble et de par leur interaction, forment le passage d'un état sans pouvoir à un état où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix.

Chaque composante est multidimensionnelle :

- la participation comporte deux volets, l'un sur le plan psychologique (droit de parole, incluant le droit de la refuser, et participation aux décisions, car l'exercice réel du pouvoir

s'exprime dans les décisions, soit de façon positive lorsqu'on donne son accord, soit de façon négative lorsqu'on refuse son consentement) et l'autre sur le plan pratique (capacité de contribuer et d'assumer les conséquences de sa participation, ce qui implique la capacité d'agir de façon rationnelle et la propension à s'engager);

- les compétences sont avant tout techniques; elles impliquent les connaissances et les habiletés permettant, d'une part, la participation et, d'autre part, l'exécution de l'action, et elles peuvent se traduire tant par l'acquisition de nouvelles compétences que par la réévaluation de celles déjà possédées;

- l'estime de soi renvoie à une transformation psychologique par laquelle un individu arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi); donc à se percevoir comme possédant une capacité d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas, mais qui requiert la valorisation de sa contribution à l'atteinte des objectifs, aussi minime soit-elle, par d'autres personnes;

- la conscience critique comprend le développement d'une conscience de groupe (conscience collective), la réduction de l'autoculpabilisation (conscience sociale) et l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement (conscience politique).

Tableau 14: Composantes du processus d'empowerment individuel

<p>LA PARTICIPATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - assistance muette - participation aux discussions simples (droit de parole) - participation aux débats (droit d'être entendu) - participation aux décisions (aval ou refus de consentement)
<p>LES COMPÉTENCES PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition progressive des connaissances et des habiletés pratiques et techniques requises par la participation et par l'action
<p>L'ESTIME DE SOI</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoreconnaissance de la légitimité de l'identité propre (amour de soi) - autoreconnaissance de sa propre compétence (vision de soi) - reconnaissance de sa compétence par les autres (confiance en soi)
<p>LA CONSCIENCE CRITIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - conscience collective (la personne ou la collectivité n'est pas seule à avoir un problème) - conscience sociale (les problèmes individuels ou collectifs sont influencés)

par la façon dont la société est organisée)
 - conscience politique
 (la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social,
 c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot)

Source : (Ninacs, 2003)

Les composantes du processus d'empowerment individuel s'entrelacent à l'image d'un câble confectionné de quatre cordes qui se renforcent mutuellement. Ce renforcement réciproque se réalise progressivement sur un continuum qui varie en fonction d'un nombre considérable de variables. Bien que ne soit pas claire la façon dont agissent les composantes les unes sur les autres, on peut penser que c'est l'interaction des composantes qui caractérise l'empowerment, car chacune semble jouer un rôle précis à l'intérieur du processus. Il en découle que l'absence d'une composante aurait pour effet de réduire sinon d'annuler la portée de l'empowerment. De plus, puisque les différentes dimensions sont en interaction et en mutation continues, l'empowerment individuel serait donc un éternel renouveau.

4.1.3.1.1. Sur le plan psychologique

Les écrits sur la dimension psychologique de l'empowerment identifient quatre éléments clés : a) l'augmentation de l'efficacité personnelle; b) le développement d'une conscience de groupe; c) la réduction de l'autoculpabilisation; d) l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement. En fait, des transformations psychologiques sont nécessaires pour passer de l'apathie et du désespoir à l'action, pour contourner les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur l'épidémiologie et pour surmonter les évaluations négatives déjà intériorisées et incorporées, les stigmatisations collectives et les stéréotypes sociaux négatifs — bref, les indicateurs symboliques de l'exclusion.

Un grand nombre de personnes renferment en elles-mêmes des blocages indirects qui sont le produit de déficiences structurelles de pouvoir, c'est-à-dire lorsqu'elles sont exclues sur le plan social ou économique tout simplement parce qu'elles font partie d'un groupe social spécifique telles les femmes, les gais et les lesbiennes, les autochtones, les personnes de race noire... Or même si certains membres d'un tel groupe s'approprient individuellement un degré de pouvoir et de compétence, la majorité des membres du même groupe demeurent généralement opprimés.

Le développement d'une conscience critique serait requis pour surmonter les obstacles psychologiques, car elle permet de comprendre que les problèmes ne sont pas tous

individuels, ni dans leurs causes ni dans leurs solutions. Dans la pratique, la croissance d'une conscience critique s'avère un cheminement psychologique s'orientant vers des changements structurels socioéconomiques ou politiques. L'empowerment doit, en effet, déboucher sur l'action pour résoudre les problèmes et modifier l'environnement. Pour plusieurs, l'empowerment est surtout une finalité, dans le sens qu'il vise des changements structurels afin de répartir le pouvoir de façon plus équitable.

L'empowerment en somme, est devenu de plus en plus reconnu comme le fondement d'une intervention auprès de communautés disempowered. Ainsi, parce que les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent collectivement culpabilisées et stigmatisées par la société plus large, et il s'ensuit que, pour ces personnes, l'empowerment peut constituer un antidote aux humiliations de la part des mieux nantis.

4.1.3.1.2. Les facteurs structurants

Selon Ninacs (2003), puisqu'une personne ne peut pas faire ce cheminement pour quelqu'un d'autre, la démarche de l'individu engagé dans le processus d'empowerment débute par sa participation volontaire et repose sur elle. Il en découle qu'une approche axée sur l'empowerment doit favoriser — non pas diriger ou encore moins imposer — cette progression. Dans cette perspective, l'intervention sociale doit se fonder sur le soutien et la solidarité, car les individus doivent trouver leurs propres réponses. L'intervention sociale axée sur l'empowerment s'inspire généralement de l'éducation populaire, car elle repose sur le questionnement et non pas sur des solutions pensées par d'autres.

Pour la réalisation du processus d'empowerment individuel, il faut trois ressources minimales : l'interaction, le temps et quelque chose ayant une grande valeur aux yeux de l'individu concerné (Ninacs, 2003).

L'interaction fait référence aux actions et aux réactions découlant de processus interpersonnels. Ceci renvoie à l'idée que le groupe constitue le lieu privilégié de l'empowerment des individus car, à l'intérieur d'un groupe, les problèmes personnels peuvent se transposer en préoccupations collectives et le pouvoir peut se voir simultanément augmenté et partagé. Logiquement, le processus d'empowerment individuel requiert un moyen pour s'assurer que la capacité d'agir dépasse la seule dimension psychologique. Afin de bien jouer son rôle, ce dispositif — un groupe, une organisation, une communauté — doit garantir l'interaction telle qu'elle est définie ici, et il doit également s'avérer un lieu :

- a) où l'on se préoccupe autant des processus que des résultats;

b) où les membres du groupe partagent un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune;

c) qui est ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes;

d) où règne une atmosphère d'apprentissage et qui offre la possibilité aux individus de développer leurs compétences et leurs habiletés;

e) qui offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe, en fait, par le développement de leurs compétences et de leurs habiletés);

f) où s'exerce sur les plans organisationnel, instrumental et social, un leadership solide de type consensuel qui, simultanément, motive et soutient les individus.

De façon générale, lorsque les objectifs sont pareils, il n'y a pas de raison de douter qu'un processus collectif d'empowerment vécu à l'intérieur d'un groupe ne s'échelonne pas sur les mêmes continuums que l'individuel, sauf qu'il sera influencé par un plus grand nombre de variables, telles la qualité du leadership, les ressources disponibles et les stratégies adoptées. Sur le plan des ressources, celles-ci doivent être disponibles à même le groupe pour soutenir les projets des membres. Elles peuvent être matérielles — liées à la condition humaine (nourriture, vêtements, logement) ou aux situations particulières (transport adapté, garde d'enfants), inhérentes à l'action (équipement, outillage) — financières (pour se procurer les ressources matérielles) ou informationnelles (les renseignements, les connaissances et les contacts dont dispose l'organisation). Sur le plan organisationnel, on encourage les structures démocratiques, car elles favorisent la participation tout en l'encadrant plus ou moins formellement, selon le cas.

Sur le plan temporel, le processus se situe dans le long terme, car on ne peut ni hâter ni forcer l'empowerment, on ne peut que le favoriser. De façon générale, le processus d'empowerment ne se réalise pas du jour au lendemain en raison des nombreuses étapes à franchir sur chacun des quatre plans. Certes, le processus est souvent même plus important que les résultats tangibles de l'action, car les efforts que déploient les personnes augmentent leur sentiment d'appropriation du pouvoir. De plus, un processus peut aussi avoir pour but la réparation des « ruptures » antérieures, telles la stigmatisation et la culpabilisation. Cependant, l'investissement considérable de temps constitue une limitation importante.

Sur un autre plan, l'appropriation du pouvoir ne peut pas se réaliser sans qu'un individu possède quelque chose à risquer — des connaissances, un bien, de l'argent... c'est à dire quelque chose à laquelle il ou elle attribue une grande valeur. L'exercice du pouvoir reposera sur l'action d'utiliser ou non cette chose, au risque de la perdre, et le sens du risque constitue un élément fondamental du processus d'empowerment. Il ne s'agit pas ici d'associer l'empowerment à un jeu de fortune, mais plutôt de voir le passage de la décision à l'action comme nécessitant une dimension de risque calculé — qu'on appelle « investir » dans le champ de l'économie et qui se trouve comme enjeu principal du développement. Une décision où on ne risque rien témoigne-telle vraiment de l'exercice d'un pouvoir? Et pas n'importe quel « investissement » : ne faut-il pas risquer son propre capital? Dans une telle perspective, on peut se demander si un travail social qui cherche à réduire les risques — comme c'est le cas plus souvent qu'autrement — peut s'avérer compatible avec une perspective d'empowerment.

4.1.3.1.3. L'intervention visant l'empowerment individuel

Sur le plan de l'intervention, parmi les conditions jugées essentielles pour encadrer une pratique sociale visant l'empowerment, il y a l'identification de la justice sociale comme but poursuivi, l'orientation de la dynamique d'entraide dans ce sens et la reconnaissance du processus de conscientisation comme processus politique de libération. En plus, afin de prévenir le développement d'une relation de pouvoir entre la personne qui intervient et celle dans le besoin, les intervenants et les intervenantes doivent également souscrire au principe d'autodétermination des individus (ce qui implique moins de certitude dans leur expertise), utiliser la persuasion plutôt que la coercition, avoir la compassion comme qualité essentielle, partager toute l'information avec les individus et les faire participer aux décisions qui les concernent. Bref, il faut dépasser la simple complicité entre le client ou la cliente et l'intervenant ou l'intervenante pour permettre à l'individu d'exercer un véritable pouvoir non seulement en fonction des objectifs visés par l'intervention sociale, mais aussi sur l'intervention elle-même.

4.1.3.2. L'empowerment communautaire

Un deuxième type d'empowerment est l'empowerment communautaire qui, de façon générale, correspond au moyen par lequel des communautés augmentent leur pouvoir collectif. Il s'agit d'un cheminement vécu simultanément par la collectivité et par les

individus qui en sont membres. Il s'avère ainsi un processus complexe reposant sur plusieurs éléments critiques présents dans une communauté dont:

- la participation, afin de permettre à tous les membres de la communauté de participer à sa vie et aux systèmes en intégrant, dans les espaces décisionnels, des individus non perçus comme leaders naturels et en assurant l'équité dans la redistribution du pouvoir;

- les compétences, dimension qui renvoie à la connaissance et à la reconnaissance des forces du milieu, à une imputabilité qui favorise la compétence des individus et de la communauté, à la capacité de mailler les ressources locales, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent, aux habiletés consensuelles et décisionnelles, à la gestion du changement et des transitions, à l'autogestion de son développement et au renforcement des réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus;

- la communication, se traduisant par l'interaction positive, l'expression de points de vue divergents ancrée dans la confiance, la circulation large, libre et efficace de l'information générale, l'accès à l'information requise pour réussir des projets spécifiques et la transparence dans les processus décisionnels;

- le capital communautaire, c'est-à-dire la réserve de sentiment d'appartenance — à la fois à la communauté et à l'environnement — et de conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres, assurant l'entraide sur le plan individuel et permettant l'action sur des questions sociétales plus larges.

Pris séparément, chaque élément de l'empowerment communautaire doit contribuer au renversement d'un état de disempowerment et, de façon conjuguée, ils doivent permettre l'appropriation d'un pouvoir absent ou perdu, soit pour toute la communauté, soit pour une de ses parties.

4.1.3.2.1. La communauté

On peut définir une communauté comme un ensemble de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis qui ont une interaction sociale ainsi que des liens psychologiques entre elles et avec le lieu qu'elles habitent. Il en existe différentes sortes :

a) la communauté géographique; b) la communauté de solidarité axée sur une identité commune; c) le réseau social; d) la communauté d'intérêts; e) l'espace de vie partagé.

Certaines communautés de même type peuvent exister à l'intérieur d'une plus grande communauté — par exemple, des quartiers à l'intérieur d'une ville — et il s'ensuit que les individus peuvent être membres à la fois de plusieurs sortes de communautés.

Selon Ninacs (2003), une communauté est ainsi plus qu'un simple groupe de personnes et l'empowerment communautaire ne veut pas dire l'empowerment de n'importe quel groupe. Il s'agit véritablement de l'empowerment d'une communauté pour les raisons suivantes :

a) une communauté possède une existence qui lui est propre (celle du groupe varie en fonction des personnes qui le constituent);

b) les opérations d'une communauté ne dépendent pas d'une intervention sociale;

c) les membres d'une communauté forment un ensemble et possèdent ainsi, par le biais de la communauté, des connaissances, habiletés et capacités collectives (dans le groupe, celles-ci renvoient toujours aux individus qui le composent);

d) un groupe ne peut pas, en tant que tel, devenir empowered — ce sont les personnes qui constituent le groupe qui le deviennent, à des degrés variant selon l'individu —, tandis qu'une communauté peut le devenir.

4.1.3.2.2. Les liens entre l'empowerment individuel et communautaire

Il existe des rapprochements entre l'empowerment individuel et l'empowerment communautaire. L'empowerment communautaire constitue ni plus ni moins le véhicule de l'empowerment individuel, car il existe une interaction réciproque entre l'empowerment d'un individu et celui de sa communauté à l'intérieur d'un processus circulaire. Ceci présuppose une certaine capacité d'action des personnes et, donc, un processus d'empowerment individuel préalable à celui de la communauté, une idée qui semble assez répandue.

4.1.3.3. L'empowerment organisationnel

Une communauté empowered est celle où les personnes, tant individuellement que par l'entremise d'organisations, mettent en commun leurs capacités et leurs ressources, ce qui mène, en fin de compte, à la compétence de la communauté. C'est, en fait, à partir d'organisations où participe un large éventail de personnes impliquées localement qu'il est possible de développer la compétence du milieu et de bannir les approches d'exclusion ou de discrimination.

Cette idée de la compétence de la communauté est capitale, car elle permet de comprendre le rôle de l'organisation dans les processus d'empowerment. Une communauté compétente est un lieu où les différents systèmes arrivent à répondre aux besoins des individus et où les individus arrivent à utiliser les systèmes de façon efficace. Or les systèmes d'une communauté sont constitués de dispositifs formels, qui sont, en fait, les outils qu'utilise la communauté pour réaliser sa mission. Ces dispositifs prennent très souvent la forme d'organisations qui, lorsqu'elles correspondent à des lieux de travail, de services, de revendication ou de loisirs, deviennent des communautés, car les personnes qui s'y trouvent partagent un intérêt et une fonction commune. Les communautés « fonctionnelles » jouent un rôle particulier, car elles servent de ponts entre les individus et la communauté dans son sens large, en tant que lieux d'intégration par exemple, parce qu'elles exercent une influence sociale. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle des organisations sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus et il s'ensuit que l'empowerment communautaire se manifeste sur deux plans précis : sur celui de la communauté fonctionnelle c'est-à-dire l'organisation — et sur celui de la communauté plus large.

Voilà donc une première dimension de l'empowerment organisationnel : l'organisation sert de lieu d'empowerment pour ses membres ou pour les autres personnes qui y participent, et développe ainsi une fonction d'empowerment communautaire. Mais que se passe-t-il lorsque les membres d'une organisation sont également des organisations — dans le cas d'un regroupement, par exemple, ou d'un organisme de concertation? Peut-on penser que les organisations peuvent parcourir elles aussi un processus d'empowerment individuel? Or la réponse, est oui car, à l'instar des individus, les organisations constituent des systèmes autonomes et possèdent une existence qui leur est propre. Cependant, compte tenu du fait que les caractéristiques d'une organisation diffèrent de celles d'un individu, le cheminement permettant à l'organisation d'acquérir une capacité d'action est différent aussi.

Ce cheminement propre aux organisations constitue la deuxième dimension de l'empowerment organisationnel et opère, lui aussi, sur quatre plans :

- la participation, où la situation ressemble à celle d'un individu, car une organisation peut participer aux décisions qui l'intéressent, en particulier dans les organismes dont elle est membre;
- les compétences, qui sont celles mises à contribution par les individus dans son giron, telles les membres de ses instances décisionnelles, de ses comités et de son personnel,

et on peut penser qu'il peut se faire un transfert de savoirs entre les différents membres de l'organisation;

- la reconnaissance, qui renvoie au cheminement par lequel l'organisation arrive à la reconnaissance de sa propre légitimité et de ses compétences et qui passe par la façon dont ses membres la perçoivent et, par la suite, par la reconnaissance par le milieu qui l'entoure;

- la conscience critique, c'est-à-dire la capacité d'analyse de l'organisation quant à la clarification des enjeux pour ses membres et pour la population en général.

L'évolution d'une organisation sur le plan de l'empowerment peut ainsi se faire de façon analogue au cheminement de l'individu mais avec des composantes particulières, avec un nombre considérable de dimensions pour chacune de ces composantes et avec des questionnements qu'on ne soupçonne pas sur le plan individuel. Par exemple, la tentation de reproduire des modèles existants semble assez forte, notamment lorsqu'ils répondent aux besoins des programmes publics, ce qui peut entraîner la mise sur pied d'organisations « par le haut ». Peut-on parler de l'empowerment de l'organisation mise sur pied dans une telle situation? Sera-t-elle reconnue par la population, par son milieu?

La reconnaissance par les autres est d'ailleurs capitale sur le plan de l'empowerment organisationnel. Bref, l'organisation ne pourra pas saisir les occasions qui lui sont offertes si elle ne manifeste pas à la fois une compétence et une crédibilité. Par exemple, on peut croire que la légitimité d'une organisation serait en partie liée à son origine, le fait d'être une initiative du milieu pouvant favoriser sa reconnaissance. Mais la légitimité semble également liée à la capacité de se définir, à se distinguer d'autres organisations. De plus, la reconnaissance est souvent perçue comme préalable au financement, car un bailleur de fonds ne finance pas un organisme qui ne lui inspire pas confiance sauf pour des raisons politiques ou pour l'image. Or l'effet de reconnaissance par le financement apparaît indéniable, car la reconnaissance publique se traduisant dans un langage que tout le monde connaît — celui de l'argent — semble ouvrir la porte à des actions publiques permettant à l'organisation d'afficher ses compétences au grand jour.

Finalement, si l'achalandage constitue une reconnaissance de la compétence d'un commerce, dans une organisation communautaire c'est semblable, et ça se traduit par la participation des membres ou de la population selon le cas à ses activités et à ses instances.

4.1.3.4. Les organismes de concertation

S'il ne faut pas sous-estimer le rôle des organisations communautaires sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus, il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle des organisations intermédiaires, c'est-à-dire les lieux de concertation, sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des organisations qui en sont membres. Cette idée renvoie au lien assez étroit qui existe entre la concertation et le développement de certaines composantes de l'empowerment communautaire, en particulier, sur les plans :

- de la participation : en provoquant des activités de concertation, les organisations intermédiaires et les regroupements créent des espaces de participation pour les organismes concernés;

- de la communication : par la circulation de l'information, notamment celle provenant de l'extérieur à laquelle le milieu n'a pas souvent accès, ainsi que par l'analyse de l'information et son utilisation pour se mobiliser en conséquence, si nécessaire, mais également par l'encouragement à l'expression de toutes sortes de points de vue, même ceux qui s'opposent et qui se heurtent;

- du capital communautaire : par l'articulation et la promotion d'une vision commune, permettant au milieu de définir ses priorités ainsi que les droits et les responsabilités de ses membres là où il a de l'emprise et favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance.

La concertation peut ainsi s'avérer avantageuse de plusieurs façons, notamment sur le plan de l'émergence d'une force collective. Cependant, il ne faut pas s'illusionner quant à la portée réelle de la concertation sur le plan de l'empowerment communautaire. Par exemple, la participation à la concertation peut s'avérer utilitariste, non pas axée sur la convergence d'intérêts en vue d'une action collective mais plutôt sur les retombées positives en échange d'une participation. Par contre, d'autres y adhèrent pour des raisons tout aussi pragmatiques mais moins mercantiles. Inévitablement, la diversité des buts poursuivis engendre des tensions, tel le malaise qui peut se produire lorsqu'une organisation participante refuse de donner son aval à un point de vue partagé par la majorité des autres membres. Il s'ensuit que la concertation requiert une compétence sur le plan de la gestion des déchets qui va de pair avec la capacité d'animer des rencontres et de favoriser la participation de tous les acteurs concernés.

Toujours sur le plan des limites, l'efficacité du maillage des ressources locales dépasse la simple bonne volonté des personnes qui représentent les diverses organisations et les faiblesses des individus peuvent souvent constituer de véritables obstacles à une concertation réussie. Peut-on réellement espérer créer une communauté empowered lorsque les personnes qui représentent les organisations sont peu ou pas empowered elles-mêmes? D'un autre côté, si la participation se limite à des personnes qui ont déjà une capacité d'action, les autres ne deviendront jamais empowered. Quel cercle vicieux! Pour s'en sortir, il faut que les autorités en place aient une ouverture d'esprit suffisamment large pour consentir à l'accession de nouvelles personnes là où les décisions se prennent et pour les soutenir durant leur processus d'empowerment.

Le territoire constitue également un élément important pour les organisations sur le plan de la concertation, car cette dernière est très souvent déterminée en fonction d'une communauté géographique. Les organisations intermédiaires doivent fréquemment conjuguer avec le fait que les services de certains de leurs membres soient offerts à des populations habitant un ou plusieurs territoires avoisinants ainsi qu'avec les séparations territoriales sur le plan de la programmation qui diffèrent d'un gouvernement à l'autre (municipal, provincial, fédéral). De nombreuses questions surgissent. Comment réaliser l'empowerment communautaire lorsque le territoire de l'organisation intermédiaire change et ne correspond plus à celui de la communauté qu'elle desservait antérieurement? Pire, que faire lorsque le nouveau territoire est imposé par l'État ou un bailleur de fonds? Le sentiment d'appartenance à un milieu se heurte souvent aux volontés des administrations qui prônent l'efficacité dans la mise en œuvre des services et des programmes avec, par exemple, l'imposition des arrondissements plutôt que les quartiers comme délimitation territoriale ou avec l'imposition de fusionner avec d'autres communautés géographiques.

Les services rendus par une organisation intermédiaire soulèvent également des interrogations. Par exemple, lorsque l'organisation intermédiaire détient la clé de l'accès à une ressource, à l'instar du traitement individuel, une relation de pouvoir aurait pu facilement s'installer entre elle et les organisations qui en ont besoin. Une telle relation peut devenir encore plus délicate lorsque l'organisation intermédiaire devient réellement propriétaire d'une ressource requise par d'autres, ce qui est, de fait, une situation assez fréquente de nos jours. En effet, plusieurs organisations intermédiaires possèdent une variété de ressources financières et matérielles ainsi que de l'information spécifique et des connaissances spécialisées. Que dire alors quand l'organisation intermédiaire participe aux instances de

l'organisme à qui elle a fourni l'assistance technique ou d'autres services! Les organisations intermédiaires ne sont pas toujours conscientes, en effet, des accros potentiels sur le plan du développement de l'empowerment.

Généralement, l'empowerment communautaire doit développer un réseau de soutien aux individus. Ne serait-il pas aussi important de développer un réseau de soutien aux organisations ou aux entreprises vu le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans sa consolidation? Si oui, ne pourrait-on pas soupçonner que les plus douées des organisations et des entreprises prendraient avantage d'un tel soutien en premier et que les plus faibles ne pourraient en tirer profit réellement à moins d'une animation ou d'une intervention spécifique? L'idée d'une approche fondée sur le renforcement des maillons faibles de la chaîne sociale apparaît donc cruciale, et elle ne doit pas viser seulement les individus, car ces derniers ne sont pas les seuls responsables du bien-être de la communauté. Ainsi, le « dépannage » tant des organisations que des individus peut avoir sa place dans une perspective d'empowerment pourvu, bien sûr, que l'assistance s'inscrive dans un axe de développement de l'autonomie et d'emprise sur les ressources.

Cependant, même si le service peut constituer une porte d'entrée à l'organisation intermédiaire, on peut douter de l'efficacité d'en faire un critère d'adhésion, car le sentiment d'appartenance axé sur la consommation n'inspire aucune solidarité. De plus, même si le développement d'un sentiment d'appartenance dépasse la simple prise de conscience collective, celle-ci ne peut pas être réduite à une seule mise en contexte, car il ne s'agit pas seulement de comprendre qu'on fait partie d'un tout, mais aussi d'avoir le sentiment que c'est notre « affaire ». À ce titre, des activités de réflexion peuvent permettre aux différents acteurs de développer une vision commune des objectifs à atteindre à partir d'un diagnostic commun.

De fait, une communauté d'esprit se traduisant par une même façon de concevoir le problème de départ s'avère une composante fondamentale de tout processus de développement local. Est-il possible de réaliser l'empowerment communautaire sans une communauté d'esprit quant aux objectifs? Ne faut-il pas partager la conception des problèmes à régler? En fin de compte, on peut croire que les réflexions portant sur des sujets davantage d'ordre stratégique auront des effets beaucoup plus profonds que celles portant sur des questions plutôt techniques. Sur le plan de l'empowerment, la mise en oeuvre d'activités de réflexion semble constituer des services essentiels à offrir.

En somme, la concertation peut s'avérer un facteur structurant de l'empowerment communautaire et le rôle d'une organisation intermédiaire sur le plan de l'empowerment communautaire pourrait comprendre les fonctions suivantes :

a) animer la concertation des acteurs concernés et leur laisser toute la place pour poursuivre la démarche de façon formelle et informelle en encourageant la diversité des points de vue et en résolvant les conflits inévitables;

b) assurer la communication d'une information pertinente à tous les organismes concernés ainsi qu'aux organismes qui ne sont pas directement concernés mais intéressés par la problématique;

c) articuler ainsi que promouvoir une vision commune, afin de soutenir le développement d'un sentiment d'appartenance, et organiser des activités de réflexion dans ce même but;

d) voir à ce que les organisations et les entreprises aient accès aux ressources tout en assurant le développement de leur autonomie.

4.1.4. Vue d'ensemble de l'empowerment

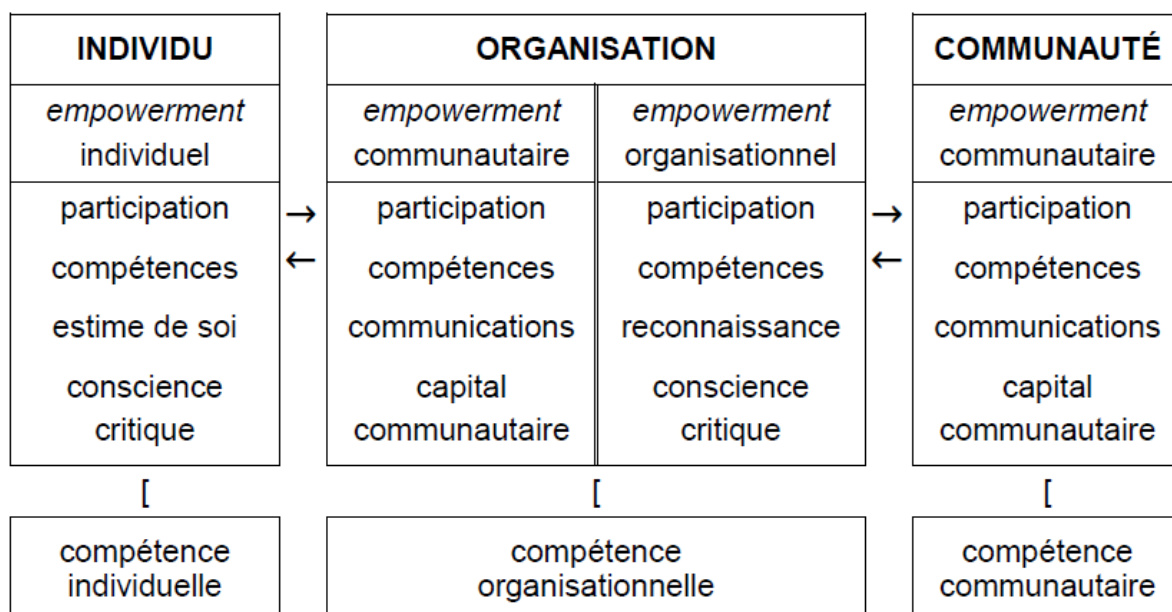
Le rôle de l'organisation dans les processus d'empowerment est aussi capital qu'il est complexe. Capital, parce que l'organisation est à la fois le lieu où l'empowerment individuel se réalise et l'engin de l'empowerment communautaire. Complexe, parce que l'organisation s'avère elle-même un lieu de pouvoir, ce qui lui confère, d'une certaine façon, un statut de communauté, et parce qu'elle constitue un système autonome qui pourra, à l'instar de ce que vivent ses membres, se retrouver dans une situation de disempowerment et se voir obligée de franchir toutes les étapes du processus d'empowerment individuel. Or, pour les organisations ayant une position stratégique au niveau du développement économique et social, la situation est encore plus compliquée dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, car les processus d'empowerment qu'elles favoriseront ainsi que ceux qu'elles parcourront devront se réaliser sur deux plans simultanément — l'économique et le social — afin que puisse se renverser la spirale ascendante de la pauvreté.

Les organisations peuvent constituer, à la fois, le moyen et les fins de l'action communautaire, car elles représentent des lieux où peuvent se réaliser la participation et se développer un sentiment d'appartenance, des habiletés et la capacité d'analyse. De telles organisations peuvent également offrir aux personnes qui représentent les populations

traditionnellement exclues des instances décisionnelles la possibilité de prendre part aux décisions les affectant et de faire reconnaître les intérêts particuliers de leurs mandants qui risquent d'avoir été réduits ou écartés par des interventions antérieures. La mise sur pied d'organisations représentatives et capables d'assurer leur propre survie est donc une tâche fondamentale de l'action communautaire.

Certes, le rôle des organisations dans les processus d'empowerment mérite d'être précisé davantage. Au niveau de la participation et des compétences, par exemple, l'évolution de l'empowerment organisationnel semble étroitement liée aux capacités des personnes peuplant ses instances vitales, en particulier les membres de ses structures opératoires et décisionnelles. Un va-et-vient constant entre les plages individuelle et organisationnelle semble donc s'avérer une caractéristique de ce phénomène. Une autre oscillation, cette fois-ci entre l'organisation et la communauté, semble également faire partie intrinsèque de l'empowerment organisationnel. La position mitoyenne de l'organisation sur le plan sociétal apparaît ainsi assez clairement. La figure 2 met en évidence le rôle de communauté fonctionnelle joué par l'organisation sur le plan de l'empowerment individuel (espace à l'intérieur duquel l'empowerment individuel peut se produire) tout en signalant les composantes de son propre processus d'empowerment face à la communauté ou à la société plus large.

Figure 9: l'empowerment individuel, l'empowerment organisationnel et l'empowerment communautaire



Source : (Ninacs, 2003)

4.2. Théorie du comportement planifié

Proposée par Ajzen (1985), la théorie du comportement planifié est « une théorie conçue pour prédire et expliquer le comportement humain dans des contextes spécifiques ». Elle permet d'améliorer la prédiction du comportement en ajoutant aux déterminants de l'intention (attitudes et normes subjectives) la variable du contrôle comportemental perçu (PBC) (Ajzen, 1988, 1991). Par conséquent, un individu est plus susceptible de réaliser un comportement donné si son intention comportementale de même que ses déterminants sont plus forts et positifs (Ajzen, 1991). De plus, Ajzen (1991) rapporte que l'importance relative de chacun des déterminants dans la prédiction de l'intention peut varier selon les comportements et les situations. D'ailleurs, en plus d'agir comme déterminant de l'intention, le contrôle comportemental perçu est présumé avoir une influence directe sur le comportement lorsque le contrôle volontaire sur le comportement est réduit (Ajzen, 1991).

4.2.1. Contrôle comportemental perçu (PBC, «perceived behavioralcontrol »).

Cette variable réfère à la perception du niveau de difficulté d'un comportement (facile ou difficile) et est composée à partir des croyances de contrôle basées sur l'expérience passée et les obstacles anticipés (Ajzen, 1988, 1991, 2005). Cette variable se compose des conditions externes (opportunités) qui facilitent, modèrent ou entravent la capacité de l'individu à adopter certains comportements et de la perception de l'individu quant à ses ressources et sa capacité à y parvenir (Ajzen, 1991). Parmi les facteurs de contrôle, Ajzen (1988, 2005) soulève des facteurs internes tels le manque d'informations, d'habiletés ou de compétences et les compulsions ou les émotions ainsi que des facteurs externes situationnels ou environnementaux tels le manque d'opportunités et la dépendance aux autres. Donc, un individu possédant les ressources et les opportunités nécessaires et étant confronté à peu d'obstacles aura une perception élevée de contrôle (Ajzen, 1991). D'après Ajzen (1991), le contrôle comportemental perçu s'apparente à la définition du concept de l'auto efficacité perçue de Bandura (1991), c'est -à-dire la perception des gens quant à leur capacité à exercer un contrôle sur leur propre vie et sur les événements pouvant l'affecter.

En plus d'agir en tant que déterminant de l'intention comportementale, le contrôle comportemental perçu exerce une influence directe sur le comportement à condition que la perception de contrôle soit réaliste (Ajzen, 1988, 1991). Ajzen (1988, 1991) estime qu'une perception réaliste de contrôle reflète le contrôle actuel réel dont la personne dispose sur un

comportement et permet, par conséquent, de prédire la probabilité de réussite du comportement.

4.2.2. Utilité de la théorie

L'utilité de la théorie se situe à deux niveaux : au niveau de l'intention comportementale et au niveau de ses antécédents. L'intention comportementale a surtout une visée de prédiction du comportement, tandis que ses antécédents permettent une compréhension plus approfondie de ce qui motive le comportement (Fishbein et Ajzen, 1975). Cette compréhension provient des croyances saillantes sous-jacentes aux attitudes, aux normes subjectives et au contrôle comportemental perçu (Ajzen, 1991). Ajzen (1991) considère ces croyances influençant indirectement le comportement comme étant saillantes, puisque l'individu ne peut avoir accès à l'entièreté de ses croyances au sujet d'un comportement à un moment donné.

Selon Ajzen(2005), des facteurs de base peuvent également avoir une influence sur les croyances comportementales, normatives et de contrôle. Ces facteurs peuvent être regroupés en trois catégories :

- les facteurs personnels (attitudes générales, traits de personnalité, valeurs, émotions, intelligence) ;
- les facteurs sociaux (âge, genre, race, ethnicité, éducation, revenu, religion) ;
- Les facteurs informationnels (expérience, connaissances, exposition aux médias) (Ajzen, 2005).

4.2.3. Applications de la théorie

Selon Ajzen et Fishbein (1980), les comportements étudiés avec la théorie du comportement planifié couvrent des domaines aussi vastes que la perte de poids, le choix de carrière, la planification familiale, le vote aux élections, les programmes de traitement des dépendances, le transport public, l'assistance à l'église, l'abus de drogues et le don de sang. De plus, Cheung, Chan et Wong (1999) rapportent l'efficacité de la théorie dans la prédiction de comportements tels l'utilisation du condom, le sexe avant le mariage, l'assistance à un bilan de santé, l'assistance aux cours, les activités de loisir, l'exercice physique régulier, la violation des règles de conduite automobile et les comportements malhonnêtes comme le plagiat et le vol à l'étalage. Parmi seize études rapportées par Ajzen (1991), le contrôle comportemental perçu contribue significativement à la prédiction de l'intention dans toutes les études, l'attitude est significative dans quinze des études alors que des résultats contradictoires sont

obtenus pour les normes subjectives. De façon générale, la théorie du comportement planifié a reçu un support considérable dans la littérature, notamment à travers quelques méta-analyses (Albarracin, Johnson, Fishbein, et Muellerleile, 2001; Armitage et Conner, 2001; Godin et Kok, 1996). Dans la présente méta-analyse, une attention plus particulière sera accordée à l'application de la théorie du comportement planifié aux comportements pro-environnementaux.

4.2.4. Application de la théorie du comportement planifié aux comportements écologiques

Afin de comprendre l'intérêt grandissant pour l'étude des comportements écologiques en psychologie, l'évolution de ce champ de recherche ainsi que quelques méta-analyses importantes seront présentées.

4.2.4.1. Évolution de la recherche sur les comportements pro-environnementaux

Les travaux de White, Smith, Terry, Greenslade et McKimmie (2009) soulignent l'ampleur que la conscience environnementale prend au fil des dernières années et reconnaissent le domaine environnemental comme une avenue importante de recherche concernant le lien entre les attitudes et le comportement. Selon Shrum, Lowrey et McCarty (1994), les résultats parfois contradictoires concernant la relation entre les attitudes et le comportement de recyclage sont attribuables à deux aspects. D'une part, un impact est noté en lien avec le choix de mesure du comportement par questionnaires auto-administrés ou par observation de la fréquence et du volume de matières recyclées. D'autre part, l'évaluation des attitudes générales ou des attitudes spécifiques conduit à des résultats divergents. D'ailleurs, les attitudes générales pro environnementales ne sont pas des facteurs efficaces dans la prédiction du comportement de recyclage (Cheung et al., 1999; Shrum et al., 1994; Oom Do Valle, Rebelo, Reis, et Menezes, 2005). Certains auteurs relèvent également l'absence de convergence entre la position idéologique globale envers l'environnement et les comportements pro-environnementaux (Gamba et Oskamp, 1994; Oskamp et al., 1991). Ainsi, il est important de relier des comportements précis à des attitudes tout autant spécifiques.

En ce qui concerne directement la théorie du comportement planifié, la littérature démontre son efficacité dans la prédiction du comportement écologique. D'après une étude de Cheung et al. (1999), la théorie du comportement planifié offre une valeur prédictive significative de l'intention comportementale et du comportement auto-rapporté de recyclage

du papier. De plus, les individus ayant un contrôle comportemental perçu élevé manifestent davantage de comportements de recyclage puisque les obstacles leur apparaissent peu importants et leur contribution personnelle leur semble importante (Qom Do Valle et al. 2005). Ces auteurs (2005) affirment que ces individus connaissent bien les matières recyclables, sont plus qualifiés pour les recycler, disposent de facilitateurs externes tels des endroits cibles pour déposer les matières près de leur résidence et se montrent plus satisfaits du système de collecte sélective. En outre, la participation au recyclage apparaît plus élevée chez les membres des familles possédant de fortes normes subjectives et étant plus influencés par la pression sociale (Qom Do Valle .et al. 2005).

Afin d'améliorer la valeur prédictive de la théorie appliquée aux comportements pro-environnementaux, diverses variables ont été ajoutées à travers les études, dont les normes personnelles (Harland, Staats, et Wilke, 1999; Qom Do Valle et al., 2005) ; les normes descriptives (Heath et Gifford, 2002) ; les normes de groupe et l'identification au groupe (Terry, Hogg, et White, 1999), les connaissances générales (Cheung et al., 1999) ; l'implémentation d'intentions (Rise, Thompson, et Verplanken, 2003) ; l'identité personnelle (Sparks et Shepherd, 1992; Terry et al., 1999) et l'habitude ou le comportement passé (Bamberg, Hunecke, et BLObaum, 2007; Boldero, 1995; Cheung et al.; 1999). À cet effet, Ajzen (1991) précise que:

la théorie du comportement planifié est, en principe, ouverte à l'inclusion de prédicteurs supplémentaires s'il peut être démontré qu'ils capturent une proportion significative de la variance de l'intention ou du comportement après que les variables actuelles de la théorie aient été prises en compte (Ajzen, 1991p.199).

4.2.4.2. Méta-analyses portant sur les comportements pro-environnementaux

Une des premières méta-analyses portant sur le comportement environnemental était celle de Hines, Hungerford et Tomera (1986), faite à partir de 128 études et visant à déterminer la force des relations entre diverses variables et le comportement écologique. Cette étude soutient que les variables psycho-sociales sont des prédicteurs utiles des comportements écologiques, notamment la connaissance du problème et des actions à prendre, le lieu de contrôle, les attitudes, l'engagement verbal (ou intention) et le sens des responsabilités de l'individu. En répliquant la méta-analyse bien connue de Hines et al. (1986), Bamberg et Moser (2007) ont réalisé une méta-analyse à partir de 57 échantillons tirés de 46 études entre 1995 et 2006. Le modèle obtenu en réalisant des équations structurelles implique l'intention

comme seul déterminant direct du comportement écologique, permettant d'expliquer 27 % de la variance du comportement. De plus, les normes morales, les attitudes et le contrôle comportemental perçu permettent d'expliquer 52 % de la variance de l'intention. Ainsi, le contrôle comportemental perçu semble avoir uniquement un impact indirect sur le comportement (Bamberg et Moser, 2007).

Bien plus, une méta-analyse portant sur 23 échantillons tirés de 20 études met en évidence que l'habitude, en plus des déterminants de base faisant partie de la théorie du comportement planifié, a un effet important sur l'utilisation de l'auto pour ses transports (Gardner et Abraham, 2008). Dans leur méta-analyse basée sur 12 échantillons provenant de l'étude, bien que Schwenk et Moser (2009) aient noté le type de comportement selon trois catégories d'analyse, soit le comportement écologique général (GEB, « general ecological behavior ») ; le recyclage et le choix de moyen de transport, aucune analyse en fonction du type de comportement n'a été réalisée. Schwenk et Moser (2009) obtiennent une taille de l'effet global de 0,54 pour le lien entre intention et comportement écologique. En raison d'une faible proportion de variance expliquée du comportement environnemental (29,16 %), les auteurs suggèrent de considérer des facteurs situationnels confondants lors de l'application de la théorie du comportement planifié (Schwenk et Moser, 2009). Toutefois, il importe de souligner un biais dû au fait que certaines études compilées et considérées dans cette méta-analyse utilisaient d'autres cadres conceptuels que la théorie du comportement planifié.

Par ailleurs, des auteurs insistent sur l'hétérogénéité et l'absence de facteurs généraux sous-jacents aux divers comportements écologiques et sur le caractère unique du recyclage en comparaison avec d'autres types de comportements (Oskamp et al. 1991). Comme le comportement écologique ne peut être généralisé à travers une panoplie de comportements, un individu qui recycle n'adoptera pas nécessairement des comportements de conservation de l'énergie (Kaiser et Gutscher, 2003).

4.3.5. Hétérogénéité des résultats

Malgré la littérature démontrant l'efficacité de la théorie du comportement planifié dans la prédiction de divers types de comportements, la plupart des méta-analyses rapportent des effets hétérogènes entre les études (Albarracin et al. 2001 ; Bamberg et Moser, 2007; Schulze et Wittmann, 2003). Cette hétérogénéité est observée non seulement dans le cas des comportements écologiques, mais également pour d'autres types de comportements. Il importe donc de s'intéresser également aux résultats d'études portant sur d'autres

comportements afin d'identifier des modérateurs potentiels de la relation entre les déterminants de la théorie du comportement planifié et le comportement lui-même.

Notamment, dans une méta-analyse portant sur l'exercice physique, Downs et Hausenblas (2005) ont identifié les modérateurs de la taille de l'effet suivants: l'intervalle de temps entre l'intention et le comportement, la correspondance entre les échelles de mesures, l'âge des participants, l'opérationnalisation des variables et le statut de publication. D'après Hines et al. (1986), les variables modératrices peuvent être des différences méthodologiques ou démographiques entre les échantillons ou encore des différences au niveau de la spécificité de la mesure. Bamberg et Moser (2007), quant à eux, relèvent une variabilité importante à travers les types de comportements pro-environnementaux ou les types d'échantillons. Enfin, une méta-analyse cible comme modérateur le choix de la mesure pour évaluer le comportement environnemental à partir d'une mesure objective du comportement actuel en comparaison avec une mesure auto-rapportée (Hines et al., 1986).

Certains auteurs suggèrent qu'une telle hétérogénéité ou variation des résultats favorise l'étude des modérateurs potentiels permettant de l'expliquer (Albarracin et al. 2001 ; Bamberg et Moser; 2007). Selon Baron et Kenny (1986, p.1174), « Un modérateur est une variable qualitative (sexe, race, classe) ou quantitative (niveau de récompense) qui affecte la direction et/ou la force de la relation entre une variable indépendante ou prédictrice et une variable dépendante ou critère. » Différents modérateurs pouvant atténuer la force des relations entre les variables de la théorie du comportement planifié seront abordés. Afin d'explorer une grande variété de modérateurs, ceux retenus découlent des résultats d'études portant sur l'application de la théorie du comportement planifié à la prédiction des comportements écologiques mais également d'autres types de comportements tels la cessation du tabagisme et l'utilisation du condom.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET
OPERATOIRE**

CHAPITRE 5 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Le présent chapitre explique les procédures et les orientations de la démarche conduisant à la collecte des données de notre étude. Il énonce le type, le cadre et la population d'étude, l'échantillonnage, la méthode et les instruments de collecte (questionnaire et le guide d'entretien, ainsi que la simulation à travers la pré enquête).

5.1. Rappel de la question de recherche et des hypothèses

Au travers de ce titre, nous nous proposons de rappeler la question de recherche et l'hypothèse générale qui la sous-tend afin d'explicitier nos variables. Ainsi, pensons-nous, se comprendra mieux notre démarche.

5.1.1. La question de recherche

La question de recherche à laquelle veut répondre cette étude est la suivante *Quel est l'impact de la participation communautaire sur la gestion des déchets ?*

De cette question principale, se dégagent les questions spécifiques suivantes :

QS1 : De ce fait, dans quelle mesure la participation active impacte-t-elle efficacement la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

QS2 : Dans quelle mesure la participation passive contribue-t-elle à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

QS3 : Jusqu'à quel niveau la non - participation influence-t-elle la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ?

5.1.2. Les hypothèses et leurs variables

Une hypothèse est une affirmation provisoire suggérée comme explication d'une question posée. Elle sert à engager une réflexion plus ou moins approfondie et orientée vers des informations plus ou moins précises.

Pour Grawitz (2000, P. 398), *l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits observés. Ceux-ci rassemblés ; elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie.*

L'hypothèse est donc une affirmation provisoire concernant la relation supposée entre deux ou plusieurs variables et qui, après l'investigation sur le terrain ou en laboratoire peut

être confirmée ou infirmée. Nous avons émis une hypothèse générale et plusieurs autres hypothèses opérationnelles.

L'hypothèse générale et les hypothèses de recherche formulées sont présentées ci-dessous.

5.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables

Comme réponse provisoire à la question de recherche, nous avons formulé une hypothèse générale qui stipule que : **La participation communautaire a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque et notamment dans le quartier vieux Panier.**

Une hypothèse étant un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs variables, et la variable elle-même étant une caractéristique qui peut prendre différentes valeurs pour exprimer des degrés et des quantités, notre hypothèse générale est constituée de deux variables. La variable indépendante (VI), c'est celle que nous manipulons dans le but de contrôler ou d'analyser ses effets sur le comportement étudié. La variable dépendante (VD), quant à elle, est celle qui va subir les effets de la variable indépendante, elle est la réponse mesurée par le chercheur. Ainsi, nous avons comme :

-Variable indépendante (VI) : **La participation communautaire**

Elle se décompose en trois modalités définissant les variables indépendantes spécifiques : La participation active ; la participation passive ; la non-participation.

- Modalité 1 : La participation active

Indicateurs :

- Contrôle citoyen (une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier)
- Délégation du pouvoir (le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser)
- Partenariat (la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre le pouvoir public et les citoyens)

- Modalité 2 : La participation passive

Indicateurs :

- Conciliation (quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets)

- Consultation (des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus. On ne tient aucunement compte de leur avis)
- Information (les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis)

- Modalité 3 : La non - participation

Indicateurs :

- Thérapie (traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux)
- Manipulation (information biaisée utilisée pour éduquer les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans un processus qu'ils ne maîtrisent en aucune façon)

- Variable dépendante (VD) : **Gestion des déchets.**

Quant à la variable dépendante, elle reste par contre sans changement et permet d'observer les effets de la variable indépendante sur elle. Cependant, les modalités qui permettent sa mesure sont les suivantes :

- Incinération à ciel ouvert
- Collecte traditionnelle
- Collecte organisée par les tiers
- Le recyclage
- Le compostage
- La méthanisation

Partant de la description des variables de notre hypothèse générale, l'on peut symboliser les hypothèses de recherche selon la structure logique factorielle de nos hypothèses de recherche qui se présente comme suit :

Figure 10 : : Plan factoriel de nos hypothèses d'étude

VI	VD	<i>Risques sanitaires (Y)</i>
<i>Le pouvoir effectif des citoyens = X₁</i>		$X_1 * Y = X_1 Y$
<i>La coopération symbolique = X₂</i>		$X_2 * Y = X_2 Y$
<i>L'éducation et la guérison = X₃</i>		$X_3 * Y = X_3 Y$

De cette structure logique découlent les hypothèses de recherche suivantes.

5.1.2.2. Les hypothèses de recherche

L'opérationnalisation de l'hypothèse générale nous a permis de construire les hypothèses de recherche. En partant du principe que l'hypothèse de recherche est une supposition qui est avancée pour guider une investigation, sa formulation évoque les éléments mesurables et manipulables dans l'expérimentation.

Les hypothèses de recherche permettront de mener à bien cette recherche puisqu'elles sont plus concrètes que l'hypothèse générale et sont des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider cette investigation. Elles constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

Nous avons ainsi formulé nos trois hypothèses opérationnelles de la manière suivante :

HR1 – La participation active a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

HR2 – La participation passive contribue à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

HR3 – La non - participation influence la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

Tableau 15 : Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités et indicateurs

Hypothèse Générale	Variable indépendante	Modalités	Indicateurs/ indices	Items	Variable dépendante	Modalités	Items
La participation communautaire à un impact sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque et notamment dans le quartier Vieux Panier	Participation communautaire	Participation Active	- Contrôle citoyen - Délégation de pouvoir - Partenariat	S1Q01 - S1Q03	La gestion des déchets	- Incinération à ciel ouvert - Collecte <ul style="list-style-type: none"> • Collecte traditionnelle • Collecte organisée par les tiers - Valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Recyclage • Compostage • Méthanisation 	S4Q01 - S4Q08
		La participation passive	- Conciliation - Consultation - Information	S2Q01 - S2Q03		- Incinération à ciel ouvert - Collecte <ul style="list-style-type: none"> • Collecte traditionnelle • Collecte organisée par les tiers - Valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Recyclage • Compostage • Méthanisation 	S4Q01 - S4Q08
		La non- participation	- Thérapie - Manipulation	S3Q01 - S3Q02		- Incinération à ciel ouvert - Collecte <ul style="list-style-type: none"> • Collecte traditionnelle • Collecte organisée par les tiers - Valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Recyclage • Compostage • Méthanisation 	S4Q01 - S4Q08

Il importe de préciser ici que les modalités de notre variable indépendante sont en même temps les variables indépendantes dans nos hypothèses de recherches respectives.

5.2. Démarche de l'étude

Nous essayerons dans cette partie de parler du type de recherche que nous allons effectuer dans un premier temps et dans le second temps, nous allons présenter le site de recherche qui est la commune d'arrondissement de Yaoundé IV.

5.2.1. Type de recherche

En science et notamment, dans les sciences sociales, il existe plusieurs types de recherche. On peut ainsi citer la recherche expérimentale, descriptive, etc. Chacune d'elles obéit à une logique scientifique qui nécessite parfois des aménagements méthodologiques selon la spécificité du type de recherche sans toutefois rentrer en marge de la dialectique scientifique. C'est en obéissant à ces préceptes méthodologiques que nous disons de notre recherche qu'elle est de type explicatif.

Elle se veut explicative en ce sens qu'elle cherche à expliquer le lien entre les pratiques communautaire dans les zones à risque et notamment dans le quartier vieux Panier. Elle est corrélationnelle parce qu'elle fait référence à la relation qui existe entre les variables et veut ressortir la relation de dépendance qui s'établit entre les participations communautaires et la gestion des déchets.

Le paradigme explicatif privilégie exclusivement l'explication causale c'est-à-dire qu'il a pour seul but de mettre en évidence les causes qui expliquent le phénomène. Il implique l'utilisation de la méthode analytique où on met en place des plans d'analyse afin d'examiner le changement d'une variable à expliquer (variable dépendante) lorsqu'on soumet une (des) autre(s) variable(s) à des variations (variables) indépendante(s). Au regard de ce qui peut être explicatif, force est donnée de constater que notre étude se veut quantitative de par la nature de ses variables de recherche. Elle s'inscrit en Sciences de l'Éducation dans le domaine de l'Intervention Action Communautaire et jouxte le domaine de la sociologie urbaine.

5.2.2. Site de l'étude : la commune de Yaoundé IV (Vieux Panier)

Yaoundé IV (ou Yaoundé 4^e) est une commune d'arrondissement de la communauté urbaine de Yaoundé, département du Mfoundi dans la région du Centre du Cameroun. Elle a pour chef-lieu le quartier Kondengui.

La Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV est créée par décret n°87/1365 du 25 Septembre 1987 portant création de la Commune Urbaine de Yaoundé, création modifiée par décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines.

Sur le plan démographique

La population est évaluée à près de 601 984 habitants (Extrapolation des données du recensement 2005).

Sur le plan sociologique

Les autochtones de la localité sont principalement les Ewondo et les Bene regroupés en plusieurs grandes familles. Outre ces autochtones, la collectivité abrite également d'autres Bétis, les Bassas, les Bamilékés, les Haoussa et différents autres migrants.

Sur le plan Sanitaire

La Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV compte environ 25 instituts de formations sanitaires et de nombreuses structures de santé.

Sur le plan éducatif

Yaoundé IV abrite 95 écoles maternelles, 109 écoles primaires dont 95 privées et 14 publiques ; 06 lycées d'enseignement général ; 01 lycée d'enseignement technique ; une vingtaine de collèges privés ; 04 établissements d'enseignement supérieur.

Elle est dirigée par un Maire depuis 1987.

Période	Maire
2020 - 2025	Gabriel BIHINA EFFILA
2012 -2020	Régine AMOUGOU NOMA
2007 -2012	Théophile Abega Mbida
2002 -2007	Jeanne OTTOU
1996 -2002	Jules MBARGA BEKONO ZAMBO
1987 -1996	Boniface AWOUMA

Source : wikiwand.com

La commune est constituée de 65 quartiers et c'est parmi ces quartiers que se trouve le quartier Vieux Panier situé dans MIMBOMAN I SUD qui compte environ 2946 habitants.

5.3. Population et échantillon

Sous ce titre, nous commencerons par présenter la population d'étude avant de nous intéresser à l'échantillon lui-même.

5.3.1. Population d'étude

Notre population d'étude est constituée de l'ensemble des ménages du Cameroun. Selon Grawitz (2007), le mot *population* désigne un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une même propriété et sont de la même nature. Pour mener notre travail, nous distinguons la population parente et la population accessible.

5.3.1.1. Population Parente

La population parente est l'ensemble des sujets auxquels l'expérimentateur s'intéresse. Sa taille est souvent très grande et difficile à atteindre. Notre population parente est ainsi constituée de l'ensemble des ménages de la ville de Yaoundé.

5.3.1.2. Population accessible

La population accessible est la partie de la population cible disponible au chercheur. Nous entendons par population cible, celle constituée de l'ensemble des individus sur lesquels le chercheur veut appliquer les résultats de son étude. Ceci étant, notre population accessible est constituée des ménages des arrondissements de Yaoundé IV et plus précisément ceux du quartier Vieux Panier. Elle intègre de ce fait, aussi bien les ménages individuels que ceux collectifs, les ménages riches, moyens et pauvres.

5.3.2. Technique d'échantillonnage utilisée

On peut définir l'échantillonnage comme un processus par lequel on choisit un certain nombre d'éléments dans une population de telle manière que les éléments choisis représentent ladite population. Il s'agit d'une notion importante en recherche, car lorsqu'on ne peut pas saisir un phénomène dans son ensemble, il est nécessaire d'opérer des mesures en nombre fini, afin de représenter ledit phénomène. À en croire Bacher repris par Rossi (1992 :27), « les techniques d'échantillonnage ont toutes pour objet, le choix, dans une population définie que l'on veut décrire, un certain nombre d'éléments qui devront présenter les mêmes caractéristiques que la population. » En d'autres mots, l'échantillonnage est la sélection d'une partie dans un tout. L'échantillon, c'est la forme réduite de la population mère puisqu'ayant les mêmes caractéristiques. C'est un ensemble d'individus extraits d'une population initiale de manière aléatoire ou non, de façon à ce qu'il soit représentatif de cette population.

Dans le cas de notre étude, nous avons choisi de travailler avec l'échantillonnage probabiliste qui entraîne la sélection d'un échantillon à partir d'une population. Ce procédé de sélection repose sur le principe de la randomisation (la sélection au Hasard ou aléatoire simple) ou la chance. Il consiste à choisir des individus de telle sorte que chaque membre de la population a une chance égale de figurer dans

l'échantillon. Ce choix se fera sans remise pour qu'un ménage informateur ne puisse pas être choisi plusieurs fois. À terme, nous devons avoir eu un échantillon d'à peu près 500 ménages

5.3.3. Échantillon d'étude

Au regard de la technique d'échantillonnage ci-dessus décrite, notre échantillon d'étude est composé de 338 individus, des deux sexes, âgés de 14 à plus de 55 ans du quartier Vieux Panier de l'arrondissement de Yaoundé IV. Cette technique nous a permis de prélever l'échantillon de telle sorte qu'il présente toutes les caractéristiques de la population parente.

Tableau 16 : Distribution des participants selon le genre.

		S0Q01. Genre :			
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Masculin	178	52,7	52,7	52,7
	Féminin	160	47,3	47,3	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

5.4. Instruments de collecte des données de l'étude

Plusieurs instruments permettent la collecte des données en sciences humaines. Parmi ceux-ci, on peut entre autres citer, le questionnaire, l'entretien, l'interview, le focus group discussion. A ce titre, le chercheur doit s'assurer que l'instrument choisi mesure effectivement ce qu'il prétend examiner. C'est dans ce sens que Grawitz (2001), soutient que dans la recherche, la nature même des informations qu'il convient de recueillir pour atteindre l'objectif commande les moyens pour le faire. En effet, il est indispensable d'approprier l'outil à la recherche, l'objectif à atteindre détermine le choix de la technique.

Pour optimiser la possibilité d'atteindre les objectifs de notre étude, nous avons fait usage à la fois d'un questionnaire adressé aux ménages comme instruments pour la collecte des données.

5.4.1. Le questionnaire

La psychologie, science sociale par essence, dispose d'une kyrielle d'instruments de collecte de données à l'instar du questionnaire. D'après Quivy et Campenhoudt (1995 :190), « L'enquête par questionnaire est une série de questions à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatifs de l'univers de l'enquête(...) relative à leur situation sociale, professionnelle, à leurs opinions(...) ou encore sur tout autre point qui intéresse le chercheur ». En reprenant Mucchielli (1984), Chaffi (2007) affirme que le

questionnaire est une suite de propositions, ayant une certaine forme et un certain ordre, sur lesquels on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé.

Quant aux raisons de son choix, nous nous appuyons sur celles avancées par Blanchet et Gotman (1992) à savoir:

- c'est une méthode de production des données verbales/écrites ;
- comme technique, il représente une situation interlocutoire particulière qui produit des données différentes ;
- il provoque une réponse, l'opinion ou l'attitude et indique la réaction des sujets « à un objet qui est donné du dehors », achevé (question) ;
- son choix réside essentiellement dans le choix du type de données recherchées;
- il implique la connaissance préalable du monde de référence, soit qu'on ne le connaisse d'avance, soit qu'il n'y ait aucun doute sur le système interne de cohérence des informations ;
- sa construction exige un choix préalable des facteurs discriminants et suppose que l'on dispose d'attitudes étalonnables et échelonnables. Il convient à l'étude d'un grand nombre de personnes et ne pose pas le problème de représentativité;
- enfin, il permet de rechercher des informations sur le terrain pendant une durée courte, en même temps qu'il constitue un instrument facile à manipuler et à moindre coût sans nécessiter des appareils d'enregistrement ou de grille d'observation.

5.4.2. Présentation du questionnaire

Notre questionnaire est introduit par un paragraphe d'avant-garde qui explique aux sujets outre les principes éthiques, le caractère académique de la recherche et la consigne. Il est structuré en cinq (5) sections ou parties numérotées de 0 à 4. La première partie porte sur l'identification des sujets (Section 0). Dans cette partie, il est question de recueillir des informations générales sur le sujet notamment, celle en relation avec ses caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, situation matrimoniale, religion, niveau d'instruction, la localité et le nombre d'année du sujet dans cette localité).

Les sections 1 à 3 portent sur les variables indépendantes des hypothèses de recherche. Elles s'intéressent à la participation active (S1Q01 à S1Q03) ; la participation passive (S2Q01 à S2Q03); la non-participation (S3Q01 à S3Q2). La dernière section (4) expose les items en relation avec la variable dépendante (S4Q01 à S4Q09). Dans son économie, ce questionnaire comporte 25 items dont les questions fermées et les questions à choix multiples.

5.5. La démarche de collecte des données

Dans cette partie, notre travail se décomposera en deux phases: une dite de pré-validation du questionnaire qui est la pré-enquête et l'autre la collecte des données proprement dite : c'est l'enquête. La première phase sera effective une fois que le questionnaire sera validé par le directeur de la recherche ; puis suivra immédiatement la phase de collecte proprement dite.

5.5.1. La pré-enquête

Nous avons passé un prétexte à vingt (20) personnes de notre population afin de nous assurer de la validité interne de notre questionnaire. Il s'agissait de vérifier si les questions posées étaient en adéquation avec les objectifs recherchés et si elles étaient bien compréhensibles par les ménages. Nous avons posés des questions aux personnes et nous leur demandions d'expliquer ce que cela voulait dire. Lorsque la personne donnait la réponse juste, on considérait que la question était bien posée et on administrait le chiffre 1 à la dite question. Lorsqu'elle donnait une réponse fausse, on jugeait qu'elle était mal posée et on donnait le chiffre 0. A la fin, les individus choisis n'avaient éprouvés aucune difficulté à comprendre le questionnaire d'où le questionnaire de départ a été celui validé.

La pré-enquête a donné les résultats que nous avons ressortis grâce au logiciel SPSS. Ce qui a permis de s'assurer de la fiabilité du questionnaire construit, moyennant des ajustements pour simplifier les questions parues difficiles pour les enquêtés. La difficulté majeure est le manque de disponibilité ou de volonté de certaines personnes, mais aussi la suspicion d'autres à l'égard d'une enquête qui pourrait remettre en cause leur mode de vie.

5.5.2. L'enquête

D'une manière générale, l'enquête est une investigation menée dans le but d'élucider ou d'expliquer une situation donnée. Elle s'est déroulée pendant le mois d'Avril 2023 dans la localité du quartier Vieux Panier de la CAY IV qui est situé dans le département du Mfoundi, Région du Centre. En effet, selon notre échantillon, qui était constitué de 338 sujets, la passation de ce questionnaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'aide de notre petit frère vivant encore dans ce quartier. Ainsi nous avons distribué 338 questionnaires et nous avons récupéré 338, soit un taux de récupération de 100%.

Parvenu à cette phase, il convient à présent de statuer sur la technique d'analyse de données.

5.6. Analyse technique des résultats

Les différentes articulations qui constituaient notre questionnaire nous ont permis au moment du dépouillement d'avoir recours à une analyse à la fois qualitative et quantitative. Ce qui nous a donné l'occasion pour ce qui est de l'analyse qualitative de délaissier les calculs et nous orienter vers une analyse psychologique des observations recueillies. Grâce à elle nous nous sommes intéressés à certains cas ou indices qui nous aurons permis d'évaluer certains phénomènes non moins négligeables.

5.6.1. Techniques de traitement et d'analyse des données collectées

Les techniques de traitement et d'analyse des données dépendent de la nature des variables, du modèle de recherche et des hypothèses de recherche. Compte tenu de l'effectif de notre échantillon, nous avons estimé d'utiliser l'outil informatique (l'ordinateur en l'occurrence) pour traiter nos données. S'agissant des moyens de traitement électronique des données, De Landsheere (1976 : 303) affirme : « Non seulement ils facilitent le travail et assurent une haute précision, mais ils augmentent considérablement les possibilités du chercheur ».

5.6.2. Programme d'analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives porte sur les questionnaires des ménages. Celle-ci a nécessité l'usage de deux programmes sur deux logiciels compatibles avec ce type d'analyse.

Pour rentrer nos données dans l'outil de traitement informatique en l'occurrence l'ordinateur, nous nous sommes servis du logiciel compatible CS-Pro dans sa version 4.1. Nous avons ensuite utilisé le programme S.P.S.S. (Statistical Package for Social Sciences dans sa dernière version anglaise 15.0) pour effectuer les différentes opérations de vérification et d'analyse. Ces programmes de traitement et d'analyse des données de notre étude ont été rédigés avec l'aide d'un informaticien. Nous avons eu à préparer les différents types de croisements à faire entre les variables de nos hypothèses de recherche. Nous avons ensuite eu à indiquer les opérations à effectuer et les calculs statistiques à appliquer.

5.6.3. Analyse inférentielle

La recherche du test statistique, devant s'appliquer à l'analyse inférentielle des données d'une étude dépend de la nature des variables des hypothèses de recherche. Il apparaît ainsi que le test statistique sert à vérifier si la relation entre les variables de l'étude ou la différence entre les groupes observés est significative.

Dans la présente étude, nous avons d'abord fait le calcul des fréquences. Les décomptes fréquents nous ont permis de comparer l'importance relative des différents items. Nous avons ensuite, étudié les variations de ces items dans les croisements avec les variables explicatives de nos hypothèses de recherche. Pour cela, plusieurs tests spécifiques nous ont permis d'observer et de déterminer la variabilité de nos items sur les hypothèses : Ce sont pour la fiabilité les tests à échelles suivants : Scale (Strict) ; Scale (Parallèle) ; Scale (Split) et Scale (Alpha).

Pour ce qui relève des analyses proprement dites, l'utilisation des tests statistiques (khi-deux) notamment nous aura permis de quantifier nos informations et de déterminer si elles sont ou non significatives.

CHAPITRE 6 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Ce chapitre a une double tâche qui est à la fois descriptive et inférentielle. Dans son aspect descriptif, il renvoie à une présentation brute des données collectées sur le terrain. Sa dimension inférentielle présente les différentes analyses statistiques qui nous ont conduits à nos résultats terminaux. Dès lors, nous ressortons ici les données recueillies par notre instrument de recherche telles qu'elles sont fournies par le dépouillement. Autrement dit, nous présenterons d'abord les données de notre recherche sous forme de tableaux commentés et puis, nous nous attèlerons à une analyse intégrant les paramètres des statistiques inférentielles.

6.1. Analyse descriptive des résultats

Nous avons présenté nos résultats dans des tableaux de distribution des fréquences. Ce sont des tableaux à une ou à deux entrées et ne contiennent qu'une ou deux variables. Ils présentent les catégories de variable et les données numériques correspondantes. Sur la première colonne se trouve le nom de la variable et sur les autres lignes de la même colonne, ses diverses catégories jusqu'à « total ». Dans la deuxième colonne, est indiqué l'effectif, le nombre d'informateurs correspondant à l'une ou l'autre catégorie. La troisième colonne contient, le pourcentage calculé sur l'ensemble des informateurs du tableau se trouvant dans l'une ou l'autre catégorie. Les colonnes quatre et cinq reprennent respectivement les pourcentages valides et cumulés. Certains de ces tableaux seront illustrés par des graphiques.

Tableau 17 : Distribution des participants selon le genre

S0Q01. Genre :		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Masculin	178	52,7	52,7	52,7
	Féminin	160	47,3	47,3	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'observation de ce terrain montre que notre population d'étude est composée de 338 participants répartis inégalement. Ainsi nous avons 178 participants du genre masculin soit près de 53% des participants contre 47,3% de genre féminin correspondant à 160 participants.

Tableau 18 : Distribution des participants par tranche d'âge

S0Q02. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	16 - 20 ans	30	8,9	8,9	8,9
	21 - 25 ans	72	21,3	21,3	30,2
	26 - 30 ans	39	11,5	11,5	41,7
	31 - 35 ans	59	17,5	17,5	59,2
	36 - 40 ans	62	18,3	18,3	77,5
	41 - 45 ans	35	10,4	10,4	87,9
	46 - 50 ans	17	5,0	5,0	92,9
	51 - 55 ans	14	4,1	4,1	97,0
	56 ans et plus	10	3,0	3,0	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

La distribution des données issues du tableau ci-dessus montrent que dans l'ensemble, les populations de notre recherche sont jeunes avec un taux de représentativité global se situant à 77,5%. Pris isolément les données montrent que les participants les plus représentés ont un âge compris entre 21 et 25 ans soit 21,3% de l'échantillon ; suivi de ceux des participants ayant entre 36 et 40 ans avec 18,3%. L'analyse sur l'âge chronologique des participants de notre échantillon nous permet de constater que les populations les moins représentées sont celles âgées de 56 ans et plus avec une part de 3%, ensuite celles de 51-55ans avec un pourcentage de 4,1% et enfin celles de 46-50ans avec un taux de 5%. Par contre, les populations dont l'âge varie de 36-40ans et 31-35ans représentent respectivement près de 18,3% et 17,5% du poids de l'échantillon. De même, on observe qu'il existe près de 11,5% de participant âgés de 26-30 ans tandis que 10,4% de la population est âgée de 41-45 ans. Par ailleurs, on observe que 8,9% sont âgés de 16 à 20 ans.

Tableau 19: Distribution des participants selon leur situation matrimoniale

S0Q03. Situation matrimoniale du chef de ménage :		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Célibataire	166	49,1	49,1	49,1
	Marié(e) monogame	66	19,5	19,5	68,6
	Marié(e) polygame	9	2,7	2,7	71,3
	Veuf/Veuve	9	2,7	2,7	74,0
	Séparé(e)	4	1,2	1,2	75,1

	En union libre	84	24,9	24,9	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

De l'observation du tableau ci-dessus, il ressort de l'analyse des données que près de 49,1% des participants de notre échantillon est célibataire tandis que 24,9% est en union libre. À l'analyse, il s'agirait certainement des populations âgées de moins de 35 ans. On note que 19,5% sont mariés sous le régime de la monogamie contre 1,2% qui sont séparés. Toutefois, force est de signaler que la proportion des participants mariés sous le régime polygamique et ceux veufs est égale, soit 2,7%.

Tableau 20: Distribution des participants selon la religion

S0Q04. Religion:		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Catholique	228	67,5	67,5	67,5
	Protestant(e)	72	21,3	21,3	88,8
	Musulman(e)	3	,9	,9	89,6
	Animiste	7	2,1	2,1	91,7
	Autres	28	8,3	8,3	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Il apparaît à la lecture de ce tableau que les participants sont de diverses obédiences religieuses avec une large domination de chrétiens. En effet, nous avons d'une part les catholiques, les protestants qui totalisent 88,8% du poids de l'ensemble de représentativité soit 67,5% et 21,3% respectivement. Viennent ensuite les autres religions avec 8,3% contre 2,1% qui se réclament animistes. On observe une proportion assez négligeable, soit 0,9% de participants qui déclarent être musulmans. Au regard de ses valeurs, le constat pose que la grande majorité des participants appartient aux obédiences religieuses les plus anciennes.

Tableau 21: Distribution des participants selon leur niveau d'instruction

S0Q05. Quel est votre niveau d'instruction ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sans niveau	9	2,7	2,7	2,7
	Primaire	7	2,1	2,1	4,7
	Post primaire	34	10,1	10,1	14,8
	Secondaire général 1 ^{er} cycle	111	32,8	32,8	47,6
	Secondaire technique 1 ^{er} cycle	21	6,2	6,2	53,8

	Secondaire technique 2nd cycle	156	46,2	46,2	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'analyse des données qui précède, permet de prime abord d'observer que la grande majorité des participants de notre échantillon a un niveau d'instruction allant du primaire au secondaire. Pris isolément, les données montrent que dans cette cohorte, 46,2% de participants ont un niveau du secondaire technique 2nd cycle contre seulement 2,7% sans niveau. Par ailleurs, l'observation des données montre près de 32,8% des participants ont un niveau secondaire général 1^{er} cycle tandis que 6,2% ont un niveau secondaire technique 1^{er} cycle. L'observation des données montre également que 10,1% d'entre eux ont un niveau post primaire et 2,1% un niveau primaire. Il s'agirait probablement de la masse des participants qui n'a pas connu beaucoup de fréquentation avec les milieux scolaires malgré la proximité de ceux-ci.

Tableau 22 : Distribution des participants selon leur diplôme le plus élevé

S0Q06. Quel est votre diplôme le plus élevé ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sans diplôme	18	5,3	5,3	5,3
	CEPE/CEP/FSL C	25	7,4	7,4	12,7
	BEPC/GCE-OL	289	85,5	85,5	98,2
	Probataoire/BP	6	1,8	1,8	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Les données du tableau ci-dessus montrent que 85,5% des participants échantillonnés ont pour seul diplôme le BEPC ou son équivalent. Par ailleurs, il apparaît dans ce tableau que 7,4% des participants ont le CEPE ou son équivalent tandis que 5,3% sont sans diplôme. Cette tendance se rabaisse nettement pour les diplômes du secondaire 2nd cycle où on note un taux de 1,8%. Ce qui rend compte du fait que les participants de notre étude ne sont pas trop instruits.

Tableau 23: Distribution des participants selon la zone locale

S0Q07. Votre localité est située en zone:		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Plutôt rural	69	20,4	20,4	20,4
	Plutôt péri-urbain	18	5,3	5,3	25,7

	Plutôt urbain	251	74,3	74,3	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'observation des données de ce tableau montre que les participants sont en majorité situés en zone urbaine avec un pourcentage de 74,3 % contre 20,4% en zone rurale. Une part non négligeable des participants se trouve en zone péri urbain, soit 5,3%. Ceci traduirait la préférence des participants de l'échantillon pour la ville.

Tableau 24: Distribution des participants selon leur durée d'habitation dans leur localité

S0Q08. Depuis combien de temps vivez-vous dans votre localité ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	J'y suis né	31	9,2	9,2	9,2
	Moinsd'un an	32	9,5	9,5	18,6
	Entre 1 et 5 ans	70	20,7	20,7	39,3
	Entre 5 et 10 ans	76	22,5	22,5	61,8
	entre 10 et 15 ans	129	38,2	38,2	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés ont une durée d'habitation variant entre 5 et 10 ans avec un pourcentage cumulé de 61,8% tandis que 9,2% y sont nés. Par ailleurs, pour une durée de 1 à 5ans, on a un pourcentage cumulé de 39,3% contre 18,6% de l'échantillon pour une durée de moins d'un an. L'analyse des données laisse voir que les participants de l'échantillon ont quitté leurs villes natales pour s'installer ailleurs, certainement pour des raisons d'urbanisation.

Tableau 25: Distribution de l'échantillon selon l'implication des participants dans les questions de déchets

S0Q09. Au quotidien, vous sentez-vous concerné par les questions de déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Jamais	50	14,8	14,8	14,8
	Rarement	57	16,9	16,9	31,7

	Parfois	65	19,2	19,2	50,9
	Souvent	127	37,6	37,6	88,5
	Toujours	39	11,5	11,5	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Le tableau ci-dessus montre que les participants sont « souvent » concernés par la question de déchets avec un taux de 37,6% de l'échantillon contre 16,9% qui le sont « rarement ». Toutefois, 14,8% déclarent ne « jamais » se sentir concerné tandis que 11,5% disent « toujours » l'être. Cependant, 19,5% ont opté pour la modalité « parfois ». L'analyse des données laisse voir que les participants de l'échantillon ont un intérêt pour l'hygiène de leur localité.

Tableau 26: Distribution des participants selon leur opinion sur la gestion des déchets de leur communauté

S1Q01. Pensez-vous que votre communauté gère de manière autonome ses déchets ou des projets en rapport avec la gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	61	18,0	18,0	18,0
	D'accord	76	22,5	22,5	40,5
	Ni d'accord ni en désaccord	61	18,0	18,0	58,6
	En désaccord	122	36,1	36,1	94,7
	Tout à fait en désaccord	18	5,3	5,3	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'analyse des données contenues dans ce tableau montre que la plupart des participants sont « en désaccord » avec le mode de gestion des déchets par leur communauté avec un pourcentage de 36,1% contre 22,5% qui sont « d'accord ». On observe également que 18% de l'échantillon est « tout à fait d'accord » contre seulement 5% qui dit être « tout à fait en désaccord ». Notons que 18% d'entre eux sont indécis et n'ont pas d'avis sur le sujet.

Tableau 27: Distribution des participants selon leur avis sur le mode de gestion des déchets par le pouvoir central

S1Q02. Pensez-vous que le pouvoir central délègue à votre communauté le pouvoir de décider sur un programme en matière de gestion des déchets et de le réaliser ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	73	21,6	21,6	21,6
	D'accord	47	13,9	13,9	35,5
	Ni d'accord ni en désaccord	59	17,5	17,5	53,0
	En désaccord	90	26,6	26,6	79,6
	Tout à fait en désaccord	69	20,4	20,4	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Les données contenues dans ce tableau montrent d'une part que la plupart des participants ne sont pas d'avis que la gestion des déchets soit déléguée à la communauté par le pouvoir central avec un pourcentage de 47% de l'échantillon. D'autre part, 35% des participants échantillonnés sont d'avis que le pouvoir soit délégué à la communauté. Cela pourrait traduire que la question de gestion des déchets varie d'une localité à une autre. Toutefois 17,5% des participants restent neutre sur le sujet

Tableau 28: Distribution des participants selon leur avis sur le mode de prise de décision en matière de gestion des déchets par leur communauté

S1Q03. Pensez-vous que la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens de votre communauté en matière de gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	45	13,3	13,3	13,3
	D'accord	69	20,4	20,4	33,7
	Ni d'accord ni en désaccord	75	22,2	22,2	55,9
	En désaccord	110	32,5	32,5	88,5
	Tout à fait en désaccord	39	11,5	11,5	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

L'observation des données ci-dessus montre que la majorité des participants, soit 110 sont « en désaccord » ce qui représente 32,5% de notre échantillon. Tandis que 20,4% des participants échantillonnés disent être « d'accord ». On note une part considérable, soit 22,2% du groupe qui déclare ne pas savoir comment la prise de décision est effectuée. Cependant 11,5% des participants affirment être « tout à fait en désaccord » contre 13,3% qui sont positifs.

Tableau 29: Distribution des participants selon leur avis sur l'implication des habitants de la communauté en rapport à la gestion des déchets

S2Q01. Quelques habitants de votre communauté sont-ils souvent admis dans les organes de décision et ont une influence sur la réalisation des projets en rapport avec la gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	91	26,9	26,9	26,9
	D'accord	111	32,8	32,8	59,8
	Ni d'accord ni en désaccord	49	14,5	14,5	74,3
	En désaccord	74	21,9	21,9	96,2
	Tout à fait en désaccord	13	3,8	3,8	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Il ressort de l'observation de ce tableau que la grande majorité des participants sont d'avis que les habitants de leur communauté interviennent dans la réalisation des projets en rapport avec la gestion des déchets, ceci s'exprime avec un pourcentage de 59,8%. Par contre 45,7% de l'échantillon ne partage pas cet avis tandis que 14,5 % du groupe n'est pas au courant du fonctionnement de la gestion des déchets de leur communauté.

Tableau 30: Distribution des participants selon leur avis sur le mode d'expression des habitants en rapport avec les changements prévus

S2Q02. Pensez-vous que des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants de votre communauté d'exprimer leur opinion sur les changements prévus ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	69	20,4	20,4	20,4
	D'accord	90	26,6	26,6	47,0

	Ni d'accord ni en désaccord	32	9,5	9,5	56,5
	En désaccord	113	33,4	33,4	89,9
	Tout à fait en désaccord	34	10,1	10,1	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Le tableau précédent laisse voir que 47% des participants sont d'avis que les enquêtes permettraient aux habitants de leur communauté de participer aux changements prévus contre 43,5% qui pensent que ces enquêtes ne sont pas le meilleur moyen d'expression pour les habitants. Néanmoins, 9,5% d'entre eux n'ont pas pris position sur la question.

Tableau 31: Distribution des participants selon leur avis sur la réception des informations par les habitants en matière de gestion des déchets

S2Q03. Êtes-vous d'accord que les habitants de votre communauté reçoivent une vraie information sur les projets en matière de gestion des déchets mais ne peuvent pas donner leur avis ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	68	20,1	20,1	20,1
	D'accord	128	37,9	37,9	58,0
	Ni d'accord ni en désaccord	61	18,0	18,0	76,0
	En désaccord	56	16,6	16,6	92,6
	Tout à fait en désaccord	25	7,4	7,4	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée 2023*

L'analyse des données contenues dans ce tableau montre que pour la plupart des participants échantillonnés, les habitants de leur communauté ont toutes les informations sur les projets en matière de gestion de déchets mais n'ont pas la possibilité de donner leur avis avec un pourcentage de 58% ; contre 24% qui déclarent que leurs habitants n'ont pas d'informations sur le sujet. Par ailleurs, 18% ont répondu n'être ni d'accord ni en désaccord. Cela pourrait signifier que les informations sont transmises différemment d'une commune à une autre.

Tableau 32: Distribution des participants selon leur avis sur l'implication des populations par le pouvoir central dans le processus de gestion des déchets

S3Q01. Pensez-vous que le pouvoir central donne l'illusion aux populations de la communauté qu'elles sont impliquées dans le processus de gestion des déchets alors qu'en réalité ses informations sont biaisées ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	101	29,9	29,9	29,9
	D'accord	107	31,7	31,7	61,5
	Ni d'accord ni en désaccord	43	12,7	12,7	74,3
	En désaccord	77	22,8	22,8	97,0
	Tout à fait en désaccord	10	3,0	3,0	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Les données contenues dans ce tableau démontrent que les participants sont en grande partie d'accord avec un pourcentage cumulé de 61,5%. Tandis que 25,8% sont en désaccord. Cela traduirait que de nombreuses communautés n'impliquent pas réellement les populations dans le processus de gestion de déchets, et que peu d'entre elles le font réellement. Cependant 12,7% de l'échantillon est indifférent.

Tableau 33: Distribution des participants selon leur avis sur l'engagement des citoyens dans la gestion des déchets

S3Q02. Etes-vous d'avis que le fait que les citoyens s'engagent de manière approfondie dans la gestion des déchets, mais que celle-ci est de les guérir de leur pathologie au lieu de s'attaquer à leur cause contribue en quelque sorte à la gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	257	76,0	76,0	76,0
	D'accord	52	15,4	15,4	91,4
	Ni d'accord ni en désaccord	10	3,0	3,0	94,4
	En désaccord	6	1,8	1,8	96,2
	Tout à fait en désaccord	13	3,8	3,8	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'observation des données qui précèdent laisse voir que 91,4% des participants sont d'avis que l'engagement approfondi des citoyens dans la gestion des déchets contribue à les guérir de leur pathologie. Tout de même 5,6% ne partage pas le même avis alors que 3% de l'échantillon est neutre.

Tableau 34: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des ordures au quotidien

S4Q01.1. Quel est selon vous le moyen le plus récurrent pour gérer vos déchets au quotidien dans votre localité ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Les bacs à ordures de Hysacam	36	10,7	10,7	10,7
	Les décharges sauvages créées au cœur du quartier	173	51,2	51,2	61,8
	L'incinération à ciel ouvert	33	9,8	9,8	71,6
	La collecte par les enfants du quartier	74	21,9	21,9	93,5
	La valorisation	22	6,5	6,5	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Il ressort de l'analyse du tableau précédent que les moyens les plus récurrents pour gérer les déchets au quotidien sont « les décharges sauvages créées au cœur du quartier » et « la collecte par les enfants du quartier » avec des taux proportionnels de 51,2% et 21,9% respectivement. Ensuite vient le pourcentage de ceux qui pensent que « les bacs à ordures de Hysacam » demeurent efficaces avec une part de 10,7% de l'échantillon. Certains participants affirment que « l'incinération à ciel ouvert » est une manière de gérer leurs déchets soit près de 9,8% tandis que 6,5% optent pour la « valorisation ».

Tableau 35: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des ordures

S4Q01.2. Quel est selon vous le moyen le plus récurrent pour gérer vos déchets au quotidien dans votre localité ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Les bacs à ordures de Hysacam	6	1,8	1,8	1,8

	Les décharges sauvages créés au coeur du quartier	118	34,9	34,9	36,7
	L'incinération à ciel ouvert	60	17,8	17,8	54,4
	La collecte par les enfants du quartier	115	34,0	34,0	88,5
	La valorisation	39	11,5	11,5	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

De ce tableau, il en ressort que « les décharges sauvages créés au cœur du quartier » et « la collecte par les enfants » sont à proportions égales les moyens les plus récurrents à environ 34%. Par la suite, « l'incinération à ciel ouvert » avec un taux de 17,8% et après « la valorisation » soit 11,5% de l'échantillon. Par ailleurs très peu de participants, notamment 1,8% considèrent « les bacs à ordures de Hysacam » comme un moyen de gestion des déchets.

Tableau 36: Distribution des participants selon leur avis sur le moyen le plus récurrent de gestion des déchets

S4Q01.3. Quel est selon vous le moyen le plus récurrent pour gérer vos déchets au quotidien dans votre localité ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Les bacs à ordures de Hysacam	100	29,6	29,6	29,6
	Les décharges sauvages créés au coeur du quartier	100	29,6	29,6	59,2
	L'incinération à ciel ouvert	41	12,1	12,1	71,3
	La collecte par les enfants du quartier	82	24,3	24,3	95,6
	La valorisation	15	4,4	4,4	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

Les données contenues dans ce tableau laissent voir que les participants considèrent « les bacs à ordures de Hysacam » et « les décharges sauvages au cœur du quartier » comme les méthodes les plus utilisées pour gérer leurs déchets au quotidien et ce avec un pourcentage égal de 29.6%. Cependant 24,3%

des participants échantillonnés ont choisi « la collecte par les enfants du quartier » et 12,1% d'entre eux « l'incinération à ciel ouvert ». Notons que seulement 4,4% de l'échantillon adopte « la valorisation »

Tableau 37: Distribution des participants selon leur avis sur la collecte traditionnelle des déchets dans la contribution pour la gestion des déchets

S4Q02. Pensez- vous que la collecte traditionnelle des déchets contribue à gérer les déchets de votre communauté ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	31	9,2	9,2	9,2
	D'accord	18	5,3	5,3	14,5
	Ni d'accord ni en désaccord	44	13,0	13,0	27,5
	En désaccord	145	42,9	42,9	70,4
	Tout à fait en désaccord	100	29,6	29,6	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

La lecture analytique des données de ce tableau montre que 72,5% des participants de notre étude pensent que la collecte traditionnelle ne contribue pas favorablement à la gestion des déchets. Alors que pour 14,5% d'entre eux, la collecte pourrait être une solution. Toutefois 13% des participants ne se sont pas prononcés.

Tableau 38: Distribution des participants selon leur avis sur l'incinération à ciel ouvert dans la contribution pour la gestion des déchets

S4Q03. Etes-vous d'avis que l'incinération à ciel ouvert des déchets est une bonne pratique et contribue à la gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	62	18,3	18,3	18,3
	D'accord	169	50,0	50,0	68,3
	Ni d'accord ni en désaccord	55	16,3	16,3	84,6
	En désaccord	43	12,7	12,7	97,3
	Tout à fait en désaccord	9	2,7	2,7	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : *Donnée de terrain 2023*

L'observation des données de ce tableau fait savoir que pour la plupart des participants l'incinération est une bonne pratique en matière de gestion des déchets et totalise un taux de 68,3%. Pris isolément, les données montrent que 50% des participants sont « d'accord » avec cette opinion contre 18,3% de ceux qui sont « Tout à fait d'accord ». Cependant, 15,4% de l'échantillon ne partage pas cet avis soit près de 13% de ceux qui sont « en désaccord » et seulement 2,7% qui le sont « tout à fait » tandis que 16,3% reste neutre.

Tableau 39: Distribution des participants selon leur avis sur la collecte organisée par les tiers dans la contribution pour la gestion des déchets

S4Q04. Etes-vous d'avis que la collecte organisée par les tiers (enfants du quartier ou des association) est un moyen efficace de gestion de vos déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	203	60,1	60,1	60,1
	D'accord	119	35,2	35,2	95,3
	Ni d'accord ni en désaccord	6	1,8	1,8	97,0
	En désaccord	4	1,2	1,2	98,2
	Tout à fait en désaccord	6	1,8	1,8	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Le tableau précédent fait comprendre à suffisance que la collecte organisée par les tiers est l'une des pratiques la plus utilisée en matière de gestion de déchets par les populations avec un pourcentage cumulé de 95,3% contre seulement 3% de l'échantillon qui doute de l'efficacité de cette pratique. Néanmoins 1,8% des participants demeurent dans l'indifférence.

Tableau 40: Distribution des participants selon leur avis sur le recyclage pour la gestion des déchets.

S4.Q05. Pensez-vous que le recyclage des déchets est un moyen efficace pour gérer les déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	277	82,0	82,0	82,0
	D'accord	61	18,0	18,0	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

L'analyse des données de ce tableau montre que le recyclage est selon les participants le moyen ultime de gestion efficace des déchets, et cumule un pourcentage de 100%.

Tableau 41: Distribution des participants selon leur avis sur le compostage pour la gestion des déchets

S4.Q06. Pensez-vous que le compostage contribue efficacement à la gestion des déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait d'accord	154	45,6	45,6	45,6
	D'accord	102	30,2	30,2	75,7
	Ni d'accord ni en désaccord	59	17,5	17,5	93,2
	En désaccord	23	6,8	6,8	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Il ressort de ce tableau que le compostage est pour la majorité des participants une option envisageable concernant la gestion des déchets avec un taux de 75,7% alors que 6,8% des participants affirment être en « désaccord ». Notons qu'une part, non négligeable avoue ne pas avoir de connaissances en la matière, soit 17,5% de l'échantillon.

Tableau 42: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation pour la gestion des déchets

S4.Q07. Pratiquez-vous la méthanisation dans votre communauté pour gérer vos déchets ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Jamais	140	41,4	41,4	41,4
	Rarement	194	57,4	57,4	98,8
	Souvent	4	1,2	1,2	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Les données contenues dans ce tableau montrent que la méthanisation est une méthode de gestion des déchets « rarement » pratiquée par les participants de notre étude, soit 98,8%. On note seulement 4 participants qui ont déclaré la pratiquer « souvent » ce qui correspond à 1,2% de l'échantillon.

Tableau 43: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation

S4Q08. Connaissez-vous la méthanisation ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	286	84,6	84,6	84,6
	Non	52	15,4	15,4	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

Ce tableau laisse voir par une analyse que la méthanisation est suffisamment connue des populations, 84,6% des participants déclarent la connaître contre 15,4% qui n'ont jamais entendu parlé.

Tableau 44: Distribution des participants selon leur avis sur la méthanisation pour la gestion des déchets

S4Q09. Pratiquez-vous la méthanisation dans votre communauté pour gérer vos déchets?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Jamais	283	83,7	83,7	83,7
	Rarement	20	5,9	5,9	89,6
	Parfois	18	5,3	5,3	95,0
	Souvent	10	3,0	3,0	97,9
	Toujours	7	2,1	2,1	100,0
	Total	338	100,0	100,0	

Source : Donnée de terrain 2023

L'observation des données de ce tableau met en exergue la non pratique de la méthanisation par les populations. Pris isolément, on constate que 83,7% affirment « jamais » pratiquer cette méthode contre 2,1% qui disent la pratiquer. Certains participants déclarent pratiquer la méthanisation « rarement » soit 5,9% ensuite vient ceux qui disent « parfois » y avoir recours. Par ailleurs 3% de l'échantillon s'y attèlent « souvent ». Ceci pourrait se traduire par le fait qu'il ne s'agit pas d'une méthode vulgarisée, les populations ne sont pas suffisamment éduquées.

6.2. Vérification des hypothèses

Dans cette section, Il s'agit pour nous de dire dans quel cas nos hypothèses seront considérées comme étant vérifiées. Etant donné que notre étude est de type exploratoire et que nos valeurs sont aussi quantitatives, nous avons utilisé le test de khi-deux (χ^2) dans la vérification de nos résultats. Le (χ^2) mesure la relation de contingence. En d'autres termes, il permet d'apprécier le degré de corrélation, de dépendance entre la variable dépendante et la variable indépendante.

Pour ce qui est de notre étude, notre processus de vérification se fera pour chacune de nos hypothèses de recherche en quatre (4) phases ou étapes.

- La première étape consistera essentiellement à la formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho).

- La deuxième étape sera celle de la présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elle, cette étape nous donnera un tableau croisé dynamique.

- La troisième étape quant à elle sera celle de la présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux (χ^2). En effet, à l'aide des données brutes des tableaux précédemment présentés, nous allons croiser les indices de chacune de nos variables indépendantes avec ceux des variables dites critères ou variables de contrôle. Les données obtenues desdits croisements nous permettront de détailler davantage et de mieux justifier les résultats issus de la vérification de nos hypothèses de recherche. Nous donnerons alors les χ^2 calculés et lus sur la table. Cette deuxième étape sera celle du choix de $\alpha = 0,05$ ici utilisé comme seuil de signification, du calcul des différents indicateurs nous ayant permis d'obtenir la valeur du χ^2 . A ces résultats, nous associerons ceux des calculs du coefficient de contingence, du coefficient de corrélation de Spearman et au besoin ceux du coefficient R de Pearson.

Pour ce faire, les formules de calcul ci-après nous ont alors permis grâce à la programmation de l'outil informatique, d'obtenir les résultats escomptés au terme de chaque processus analytique.

Formule de calcul du Khi-deux (χ^2).

$$\chi^2 = \frac{\sum(E_0 - E_t)^2}{E_t} \text{ avec } E_0 = \text{Effectif observé et } E_t = \text{Effectif théorique}$$

Il nous semble important de signaler que pour les tests paramétriques à l'instar de celui du Khi-deux (χ^2), aucune case du tableau de contingence ne doit avoir un effectif théorique inférieur à 5. Car en effet, chaque fois qu'une case du tableau de contingence a un effectif théorique inférieur à 5, il faut, pour obtenir des résultats fiables, procéder à la correction du Khi-deux (χ^2) avec la formule de Yates qui est la suivante :
Formule de Khi-deux (χ^2) corrigé de Yates.

$$\chi^2 = \frac{\sum[(E_0 - E_t] - 0,5)^2}{E_t} \text{ avec } E_0 = \text{Effectif observé et } E_t = \text{Effectif théorique}$$

C'est ce que nous avons fait chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

La quatrième et dernière étape de notre processus analytique consistait donc en la décision. Pour cela, nous nous sommes donné pour règle de décision :

✓ Si $\chi^2_{cal} < \chi^2_{lu}$, alors **Ha est rejetée et Ho est retenue ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse n'ont aucun lien.**

✓ Si $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$, alors **Ha est retenue et Ho est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif.**

6.2.1. Vérification de l'hypothèse de recherche n°1

- **La première étape :** formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho).

Ha : La participation active a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans les zones à risque du quartier Vieux Panier.

Ho : La participation active n'a aucun impact sur la gestion des déchets dans les zones à risque du quartier Vieux Panier.

- **La deuxième étape :** présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant les items S1Q1 et S4Q01.1.

Tableau 45: Présentation du tableau de contingence pour HRI

S1Q01. Pensez-vous que votre communauté gère de manière autonome ses déchets ou des projets en rapport avec la gestion des déchets ?		S4Q01.1. Quel est selon vous le moyen le plus récurrent pour gérer vos déchets au quotidien dans votre localité ?					Total
		Les bacs à ordures de Hysacam	Les décharges sauvages cœur du quartier	L'incinération à ciel ouvert	La collecte par les enfants du quartier	La valorisation	
Tout à fait d'accord	Effectif	7	30	3	13	8	61
	Effectif théorique	6,5	31,2	6,0	13,4	4,0	61,0
D'accord	Effectif	10	50	3	10	3	76
	Effectif théorique	8,1	38,9	7,4	16,6	4,9	76,0

Ni d'accord ni en désaccord	Effectif	0	31	4	26	0	61
	Effectif théorique	6,5	31,2	6,0	13,4	4,0	61,0
En désaccord	Effectif	19	56	20	19	8	122
	Effectif théorique	13,0	62,4	11,9	26,7	7,9	122,0
Tout à fait en désaccord	Effectif	0	6	3	6	3	18
	Effectif théorique	1,9	9,2	1,8	3,9	1,2	18,0
Total	Effectif	36	173	33	74	22	338
	Effectif théorique	36,0	173,0	33,0	74,0	22,0	338,0

- **La troisième étape :** présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tableau 46: Présentation des résultats du test statistique

Tests du khi-carré				
	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
khi-carré de Pearson	57,406	16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	65,667	16	,000	
Association linéaire par linéaire	,741	1	,389	
Coefficient de contingence	,381			
R de Pearson	,047			
Corrélation de Spearman	,056			
N d'observations valides	338			

7 cellules (28,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,17.

- **La quatrième étape : Décision**

Au regard de la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur lue (χ^2_{lu}) soit $57,406 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR1. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors, Ha est retenue et Ho est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la participation active a un impact sur la gestion des déchets dans les zones à risque.

6.2.2. Vérification de l'hypothèse de recherche n°2

- **La première étape :** formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho).

Ha : La participation passive contribue à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

Ho : La participation passive ne contribue pas à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

- **La deuxième étape :** présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant les items S2Q02 et S4Q04.

Tableau 47 : Présentation du tableau de contingence pour HR2

S2Q02. Pensez-vous que des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants de votre communauté d'exprimer leur opinion sur les changements prévus ?		S4Q04. Etes-vous d'avis que la collecte organisée par les tiers (enfants du quartier ou des association) est un moyen efficace de gestion de vos déchets ?					Total
		Tout à fait d'accord	D'accord	Ni d'accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	
Tout à fait d'accord	Effectif	60	9	0	0	0	69
	Effectif théorique	41,4	24,3	1,2	,8	1,2	69,0
D'accord	Effectif	49	34	3	4	0	90
	Effectif théorique	54,1	31,7	1,6	1,1	1,6	90,0
Ni d'accord ni en désaccord	Effectif	22	7	3	0	0	32
	Effectif théorique	19,2	11,3	,6	,4	,6	32,0
En désaccord	Effectif	49	61	0	0	3	113
	Effectif théorique	67,9	39,8	2,0	1,3	2,0	113,0
Tout à fait en désaccord	Effectif	23	8	0	0	3	34
	Effectif théorique	20,4	12,0	,6	,4	,6	34,0
Total	Effectif	203	119	6	4	6	338
	Effectif théorique	203,0	119,0	6,0	4,0	6,0	338,0

- **La troisième étape :** présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au

Test statistique Khi-deux.

Tableau 48: Présentation des résultats du test statistique

Tests du khi-carré				
	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
khi-carré de Pearson	78,698	16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	76,628	16	,000	
Association linéaire par linéaire	12,618	1	,000	
Coefficient de contingence	,435			
R de Pearson	,194			
Corrélation de Spearman	,208			
N d'observations valides	338			
15 cellules (60,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,38.				

- **La quatrième étape : Décision**

Au regard de la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur lue (χ^2_{lu}) soit $78,698 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors, H_a est retenue et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la participation passive contribue à une gestion efficace des déchets dans les zones à risque.

6.2.3. Vérification de l'hypothèse de recherche n°3

- **La première étape :** formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_o).

H_a : La non-participation influence la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

H_o : La non-participation n'influence pas la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

- **La deuxième étape :** présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant les items S3Q01 et S4Q06.

Tableau 49 : Présentation du tableau de contingence pour HR3

S3Q01. Pensez-vous que le pouvoir central donne l'illusion aux populations de la communauté qu'ils sont impliqués dans le processus de gestion des déchets alors qu'en réalité ses informations sont biaisées ?		S4.Q06. Pensez-vous que le compostage contribue efficacement à la gestion des déchets ?				Total
		Tout à fait d'accord	D'accord	Ni d'accord ni en désaccord	En désaccord	
Tout à fait d'accord	Effectif	72	14	7	8	101
	Effectif théorique	46,0	30,5	17,6	6,9	101,0
D'accord	Effectif	46	34	18	9	107
	Effectif théorique	48,8	32,3	18,7	7,3	107,0
Ni d'accord ni en désaccord	Effectif	16	13	14	0	43
	Effectif théorique	19,6	13,0	7,5	2,9	43,0
En désaccord	Effectif	16	41	14	6	77
	Effectif théorique	35,1	23,2	13,4	5,2	77,0
Tout à fait en désaccord	Effectif	4	0	6	0	10
	Effectif théorique	4,6	3,0	1,7	,7	10,0
Total	Effectif	154	102	59	23	338
	Effectif théorique	154,0	102,0	59,0	23,0	338,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tableau 50: Présentation des résultats du test statistique

Tests du khi-carré				
	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
khi-carré de Pearson	78,282	12	,000	21,026
Rapport de vraisemblance	81,826	12	,000	
Association linéaire par linéaire	19,035	1	,000	
Coefficient de contingence	,434			
R de Pearson	,238			

Corrélation de Spearman	,302			
N d'observations valides	338			
5 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,68.				

- **La quatrième étape : Décision**

Au regard de la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur lue (χ^2_{lu}) soit $78,282 > 21,026$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR3. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors, H_a est retenue et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la non-participation influence la gestion des déchets dans les zones à risque.

6.3. Interprétation des résultats

Dans cette section, nous allons interpréter et discuter les résultats au regard des éléments théoriques, notamment la théorie de l'empowerment et le modèle du comportement planifié.

6.3.1. Interprétation et discussion des hypothèses de recherche n°1 et n°2

L'hypothèse n°1 stipule que : « la participation active a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier » et l'hypothèse n°2 stipule que : « la participation passive contribue à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier ».

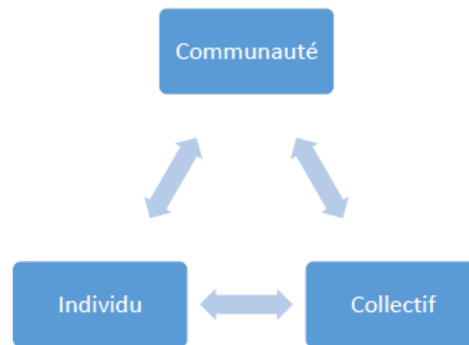
L'hypothèse n°1 et l'hypothèse n°2 constituent les deux derniers niveaux de l'échelle d'Arnstein (1969). Les trois niveaux de la participation passive (information, consultation et conciliation) correspondent, selon Arnstein (1969), à des politiques de pure forme (tokenism) dans le cadre desquelles les citoyens peuvent être informés, exprimer des avis, voire des conseils mais demeurent exclus des décisions. L'auteur ne reconnaît la participation que dans les trois derniers degrés de cette échelle donnant au citoyen un pouvoir de décision. La distinction entre ces trois derniers échelons correspond : pour le « partenariat », dans la capacité des citoyens à négocier et à partager la responsabilité des décisions ; pour la « délégation de pouvoir », à donner au citoyen un rôle central dans la prise de décision (comités au sein desquels il est majoritaire) ; enfin, pour le « contrôle citoyen », à participer pleinement à la gestion, notamment par l'accès aux sources de financement.

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses qu'il existe un lien significatif entre la participation active et la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du

quartier Vieux Panier d'une part et un lien significatif entre la participation passive et la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier d'autre part.

En effet, cela se justifie au travers des différents processus d'empowerment allant de l'individu à la communauté et à l'accès au pouvoir. Ce processus se trouve dans une boucle itérative et n'a donc pas une visée linéaire. Cette différenciation entre l'individu, le collectif et la communauté montre les différentes portes d'entrée pour accéder à ce processus.

Figure 11: Schématisation du processus de l'empowerment.



Source : (Courtin, 2020)

➤ Par l'individu

L'empowerment selon Bacqué et Biewener est un processus individuel et collectif d'apprentissage et d'accès au pouvoir dans le but du changement social. Pour mieux comprendre ce sens, il est important de faire recours à la notion d'émancipation qui représente une face importante de l'empowerment au sens individuel.

Le terme d'émancipation se décline sous 3 formes selon Le Grand Robert : S'affranchir de la domination paternelle au sens de la loi (l'accès à la majorité), l'« action de s'affranchir d'une domination, d'une servitude » utilisé dans le contexte de l'esclavagisme et une troisième forme qui rapproche le terme d'émancipation de la notion de libération et d'indépendance dans le cas du mouvement d'émancipation de la femme par exemple.

La notion d'émancipation peut également signifier l'« action de se libérer d'une dépendance morale, de préjugés traditionnels » comme par exemple l'émancipation des idées ou l'émancipation sexuelle (Le Grand Robert - Version numérique 2017). Ce second sens éclaire la dimension intellectuelle de l'émancipation et enrichit le sens de la première définition.

Emmanuel Brassat, docteur en philosophie introduit ici la dimension politique de la liberté dans la notion d'émancipation :

Si l'émancipation, qui est aussi le droit à l'exercice d'une responsabilité administrative par soi-même, devient une exigence juridique et politique universelle, il n'y a plus de différence à faire entre les personnes, cela signifie qu'il n'y a plus qu'une condition humaine, égale pour tous à laquelle tout un chacun est en droit d'accéder. Cela doit valoir sur le plan des pouvoirs et sur celui des droits. C'est là le sens moderne de la notion d'émancipation. Elle suppose le renversement des sociétés inégalitaires et hiérarchisées. Émancipation prend le sens d'une délivrance, d'une libération de la domination, de l'inégalité des conditions, et donc signifie l'accès à l'exercice universel d'une liberté de droit. (Brassat, 2013)

En ce sens, l'article de Brassat (2013, p.49) met en lumière que l'émancipation amène à la liberté d'être soi et d'agir par soi-même grâce à des droits et des devoirs. L'exercice de la responsabilité administrative répond en réalité à une exigence juridique et politique qui donne accès à un pouvoir permettant le renversement des sociétés inégalitaires et hiérarchisées. Mais pour y accéder, il est alors flagrant que le bagage individuel sous-jacent qui permet d'accéder à l'usage de ces droits revient à connaître les codes sociaux de la société dans laquelle on vit, la langue, les us et coutumes, permettant alors à la personne d'entendre, de comprendre les rouages dans lesquelles elle est impliquée en tant qu'habitante et d'agir. Elle doit alors pouvoir accéder à certains services et certaines connaissances indispensables pour prendre place en tant qu'individu dans la société voulant exercer son pouvoir d'agir.

Dans sa définition, l'empowerment a donc une perspective processuelle d'apprentissage et du développement du sens critique en vue de s'émanciper et d'accéder ou de générer un pouvoir d'action lui donnant accès à un changement social. La dimension individuelle est donc une des portes d'entrées dans ce processus d'émancipation. Comment, dès lors, le contexte favorise ce développement vers l'accès au pouvoir. Bacqué et Biewener notent alors l'importance de « centrer le travail sur le sujet, pris comme individu particulier et dans son contexte, en s'appuyant sur ses compétences et en l'aidant à construire estime de soi et conscience critique » (Bacqué, Biewener, 2015, p.30)

Nous voyons donc que l'empowerment individuel repose sur la capacité de l'individu à s'émanciper de ses propres cadres d'analyse dont la participation active et la participation passive à la gestion des déchets.

➤ **Par le collectif**

Il y'a plusieurs possibilités d'aborder l'empowerment par le collectif mais pour justifier de la participation active et passive dans la gestion des déchets, nous allons nous limiter au collectif en rapport avec les politiques publiques et la manière dont est sollicitée la participation.

La participation et la délibération sont devenues des « impératifs » des politiques publiques » (Bacqué et al., 2013). Mais ces tentatives sont insatisfaisantes et la notion de participation reste très imprécise par le fait que le pouvoir de décision est souvent évincé du processus participatif.

C'est dans le domaine de la politique de la ville que la question de la participation va être approfondie ; Pour mémoire, la politique de la ville « consiste en un ensemble d'actions de l'État français visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales entre territoires. » (Politique de la ville, 2020). Dans ce contexte, Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué sont mandatés en 2013 par le ministère de l'égalité des territoires et du logement pour produire un rapport sur la participation des citoyens dans les quartiers populaires. Ce rapport intervient dans un contexte où le ministère délégué, chargé de la ville de Paris fait plusieurs constats dont l'essoufflement de l'injonction à la participation, l'affaiblissement de la participation électorale dans les quartiers populaires et l'affaiblissement des méthodes d'action collectives portées par les mouvements d'éducation populaire.

Dans un premier temps, ce rapport identifie plusieurs dynamiques de participation dont la dynamique institutionnelle et la dynamique citoyenne :

- La dynamique participative institutionnelle part de l'offre institutionnelle, sous forme de conseils de quartiers ou de réunions publiques. Cette dynamique se confronte à des limites renvoyant au fait que l'ouverture seule d'espaces institutionnels de participation n'est pas suffisante pour susciter de la participation. L'expérience montre également que les personnes les plus précaires ou les plus discriminées se retrouvent bien souvent à l'extérieur de ces espaces et ne peuvent alors pas participer aux prises de décisions, voire être victimes des décisions (elles-mêmes) qui peuvent être prises à leur encontre.

- La dynamique participative citoyenne se décline en deux sous parties, celle de la logique d'interpellation et celle de la logique d'initiative. La première consiste à interpeller les pouvoirs publics. La seconde concerne des formes différentes de mises en oeuvre et d'initiatives collectives qui ont pour but une transformation institutionnelle.

Dans le contexte de la participation, les enjeux se situent sur trois plans :

- 1) D'abord, la reconnaissance de la compétence des citoyens. Ici l'enjeu réside dans la déconstruction des représentations des pouvoirs publics sur les compétences des citoyens dans les pratiques participatives. En effet, « les approches élitistes de la démocratie avancent que les « simples » citoyens n'auraient pas les compétences pour délibérer et prendre les bonnes décisions. Les faire participer serait coûteux à la fois en temps et financièrement et inefficace. C'est au fond cette conception qui sous-tend nombre de réticences aux pratiques participatives » (Bacqué et al. 2013, p.15). Faire confiance aux compétences des citoyens est alors un enjeu important dans la délibération et les prises de décision.

2) Ce qui nous amène au second enjeu de la participation : l'enjeu social. Faire partie d'un collectif et être reconnu comme un individu dans ce collectif permet de désamorcer certains processus de désocialisation. Cela contribue au phénomène de reconnaissance et d'expression de soi en offrant un espace constitué pour la mobilisation individuelle et collective. Le projet de ville propre en est un bon exemple, permettant à la fois d'être accueilli dans un groupe, d'acquérir des compétences, une reconnaissance en tant qu'individu et en tant que groupe dans l'espace public.

3) Le dernier enjeu est politique car dans le contexte présenté ici, la participation est recherchée pour créer plus de représentativité dans les prises de décisions et afin de délibérer et débattre sur des problèmes concrets et réellement vécus par la population. Elle permet à terme de créer un accès au pouvoir plus démocratique et de composer un pouvoir plus représentatif de la population réelle.

Ces enjeux de la participation croisés aux dynamiques participatives entre institution et citoyen et ses écueils nous donnent des pistes d'exploration quant à la participation active et passive dans la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier. On voit ici que le collectif est sous-tendu par les pouvoirs publics qui mobilisent les personnes en vue de répondre à leurs attentes et besoins.

➤ **Par la communauté**

Nous venons de voir plus haut que le collectif ne comporte pas une dimension d'organisation. Nous l'avons présenté comme étant un rassemblement de groupe sous le couvert d'une institution c'est à dire d'une offre ou proposition extérieure au groupe lui-même et qui rassemble des personnes qui n'avaient pas forcément de raison de se rassembler si ce n'est que ce point d'intérêt commun. Un des éléments majeurs dans la notion d'empowerment c'est la capacité qu'une communauté a à s'organiser en réponse à des situations qui font conflit. C'est dans ce sens que le *community organizing* s'est développé à partir des années 60 à Chicago aux Etats-Unis mené par Saul Alinsky, *community organizer* emblématique du mouvement. Le *community organizing* est une « *auto-organisation de la société civile à l'échelle d'une communauté (souvent « espace géographique ») visant l'amélioration des conditions de vie et l'émancipation des personnes mobilisées* » (Balazard 2015, p. 149). On entend par communauté un « *ensemble de personnes vivant sur un même territoire (collectivité) ou formant une association (culturelle, professionnelle, religieuse, politique, de loisir, etc.* » (Balazard 2015, p. 149). Nous devons faire une petite parenthèse sur la définition de communauté et la distinction entre vision américaine du terme *community* et celle de communauté en France.

Aux Etats-Unis,

La community s'inscrit dans un idéal américain comme une entité existant entre l'individu et l'Etat et structurant le fonctionnement de la société. Elle représente le corps intermédiaire entre sphère

privée et sphère publique, entre le citoyen et l'Etat, qui engage des rapports d'appartenance, d'origine, de natures diverses, choisis ou non par les individus qui la composent : il peut s'agir d'un lien territorial, religieux, ethnique ou identitaire, de pratiques ou de cultures communes (Bacqué, Biewener 2015, p. 20).

Il est intéressant de noter ici que le rôle de la *community* est de structurer le fonctionnement de la société en faisant corps intermédiaire entre le citoyen et l'Etat. En France, le concept de communauté, souvent associé au communautarisme, est considéré péjorativement dans l'idée que le communautarisme aurait pour effet de renforcer le sentiment d'isolement de la communauté et les clivages sociaux en réduisant la mixité sociale.

Ici le *community organizing* cherche à rassembler autour d'un problème partagé par plusieurs personnes et non considéré par les pouvoirs publics : « *Le community organizing procède de l'action collective, de la mobilisation des citoyens sur des problèmes communs, pour faire entendre leurs voix auprès des institutions et peser sur les processus de décision* » (Bacqué et Biewener 2015, p. 30). Cette posture du *community organizer* est à mettre en contraste avec les démarches du travail social. Toujours selon Bacqué et Biewener, le travail social a quant à lui une visée un peu différente. Il se concentre sur l'apport des services sociaux, culturels et de santé dans l'amélioration de la vie des habitants. Il est par ailleurs important de noter que ces théories ont des influences réciproques et la branche du travail social nommée « action sociale » comporte des objectifs très proches du *community organizing* puisqu'elle est une forme d'action qui travaille en faveur de groupes auto constitués dont le but est de créer un changement social.

Toujours pour justifier du lien significatif entre les deux derniers niveaux de participation de l'échelle d'Arnstein (1969) et la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier au travers de la théorie de l'empowerment et à partir de la communauté, nous allons maintenant aborder la notion de pouvoir dans le *community organizing* en reprenant cette citation de Saul Alinsky dans son livre *Être radical* : « *Le changement vient du pouvoir et le pouvoir vient de l'organisation. Pour agir, les gens doivent se mettre ensemble* » (Alinsky, 2012, p. 166)

Ici on peut voir que la communauté introduit la notion de pouvoir dans la théorie. Les deux précédents points qui concernaient l'individu puis le collectif n'introduisaient pas cette notion car il semble que la posture individuelle et la posture collective n'aient pas un poids assez grand pour se considérer dans l'enjeu du pouvoir. Il est donc important de noter que pour considérer la notion d'*empowerment* telle que définie en début de ce travail, c'est-à-dire à la fois processus d'apprentissage et accès au pouvoir, il faut considérer la communauté. La communauté fournit la force qu'elle engendre par sa puissance relative au

lien de confiance, au nombre et à la portée d'un groupe vers un même but ou autour d'un même intérêt dont Alinsky ajoute la notion d'organisation, élément fondateur du pouvoir d'agir selon lui.

6.3.2. Interprétation et discussion de l'hypothèse de recherche n°3

Notre hypothèse n°3 stipule que : « la non-participation influence la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier » en d'autres termes, le fait que les populations de ce quartier ne participent pas à la gestion des déchets à un impact négatif.

La non-participation entre dans les deux premiers niveaux de l'échelle d'Arnstein (1969). Ces deux premiers niveaux (manipulation et thérapie) sont considérés comme une absence de participation, l'intervention des décideurs visant à convertir (à « conscientiser » comme on l'entend parfois dans le contexte de la conservation de l'environnement) ou à « soigner » le citoyen afin de le convaincre du bien-fondé des décisions qui vont s'imposer à lui.

Qu'est-ce qui pousse les populations à ne pas participer à un projet qui à trait à leur bien-être ?

En effet, au regard de la théorie du comportement planifié de Ajzen (1985, 1988), pour être effectif, le comportement humain doit être planifié selon trois types de facteurs :

- Les jugements sur la désirabilité du comportement et de ses conséquences (attitude par rapport au comportement)
- La considération sur l'influence et l'opinion des proches sur le comportement (normes sociales)
- Les croyances en ses capacités à réussir le comportement visé (auto efficacité).

En effet si nous prenons un individu occupant une zone géographique donnée et en proie à des déchets de toutes sortes, désirant s'impliquer dans une gestion rationnelle de ces déchets ménagers et assimilés (attitude face au comportement « respect des règles de collecte et d'évacuation des déchets»). Cette attitude sera plus confortée lorsque ses enfants insisteront pour qu'il aménage un lieu bien précis où ils doivent déposer leurs déchets ménagers de façon à ne plus les jeter dans des rigoles et autres lieux non indiqués, même lorsqu'ils se trouvent entourés des voisins qui déversent leurs déchets anarchiquement dans toutes les parcelles et lieux non indiqués (normes subjectives). Par contre, l'individu qui n'a pas cette demande forte dérivant de ses proches, adopte le même comportement que les personnes qui ne se soucient pas des risques qu'ils en courent en adoptant un comportement non adéquat. D'une part c'est parce qu'il n'a aucune notion sur l'impact que son action peut avoir sur lui et sur autrui; d'autre part parce qu'il pense maîtriser son environnement (contrôle comportemental perçu). Pour cet individu l'estimation de sa capacité à gérer les déchets ménagers et assimilés est prioritaire et l'emporte sur son attitude générale envers la sécurité et la pression sociale de la part de sa famille.

Cette théorie du comportement planifié dépeint bien ce travail du fait que les individus qui déversent leurs déchets dans les endroits non indiqués savent pertinemment bien que ces comportements sont à risque, mais n'ayant pas une pression véritable de la part de leur entourage et compte tenu de l'absence des contrôles de la commune, ces personnes se lancent dans des comportements qui vont à l'encontre du respect des règles d'hygiène. Pour ces individus, la capacité qu'ils ont d'effectuer des actions tout du moins négatives, prime sur le respect des règles de sécurité. De ce fait, il convient de mentionner que les humains ne répondent pas seulement à des stimuli, ils les interprètent, et agissent en fonction du sens ainsi conféré (François et Botteman, 2000). De ce fait l'individu qui veut bien améliorer la qualité de son environnement, peut à travers les comportements de son entourage abandonner progressivement son action positive pour s'adapter à celle de personnes qui partagent le même milieu de vie que lui. L'intention comportementale et le comportement résultant de cet individu seront donc de transgresser les règles d'hygiènes. En clair, plus le contrôle comportemental perçu est important, plus l'intention comportementale est élevée, plus la réalisation du comportement est probable.

6.3.3. Suggestions

Bien que notre recherche a montré qu'il existe un lien significatif entre la participation communautaire et la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier, cette section essaiera de proposer quelques brèches de suggestions sur le plan de la participation et de la gestion des déchets.

Les programmes efficaces de séparation et de collecte des déchets sont essentiels dans un système intégré de gestion des déchets ménagers. Ces activités impliquent une variété de parties prenantes, des ménages aux opérateurs de parc de collecte ; de nombreuses villes ont estimé qu'il était important de mettre au point des méthodes efficaces de communication et de coordination entre ces groupes. La séparation, la collecte et le transport efficace des déchets impliquent également plusieurs types d'infrastructures, y compris des bacs de séparation et de stockage des déchets avant leur collecte ; et des moyens de transport tels que des chariots, des vélos ou tricycles, et des camions.

Les déchets non collectés sont jetés, déversés illégalement et brûlés, ce qui peut avoir de graves conséquences sur la santé et l'environnement. Ces derniers incluent :

- **Déchets marins.** Les matières plastiques qui circulent à travers les canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales se retrouvent dans les plans d'eau qui se déversent dans les océans.
- **Inondations locales.** Les déchets peuvent obstruer les canalisations et ralentir ou stopper l'évacuation des eaux pluviales hors d'une ville.

- **Perte de valeur des biens immobiliers.** Les déchets disgracieux déversés sur les routes ou les terrains vagues peuvent entraîner une baisse des valeurs foncières.
- **Propagation des maladies.** Les animaux nuisibles, tels que les parasites, les rongeurs et les porcs, sont attirés par les déchets non collectés et peuvent transmettre de nombreuses maladies.
- **Pollution locale de l'eau.** Les lixiviats provenant de déchets déversés dans des espaces à ciel ouvert peuvent polluer les sources d'eau locales.
- **Pollution locale de l'air.** La combustion des déchets non collectés contribue à accroître les concentrations au niveau local de polluants nocifs tels que les particules fines et les composés organiques volatils.

De nombreuses villes ont du mal à améliorer leur niveau de couverture et leur efficacité de collecte des déchets en raison de nombreux obstacles, notamment :

- **Quantité accrue de déchets.** L'urbanisation galopante, la croissance démographique et l'évolution des modèles de consommation du fait de la croissance économique favorisent l'augmentation du volume de déchets produits.
- **Espace de stockage et de transfert des déchets limité.** L'augmentation de la densité de la population réduit l'espace disponible pour les bacs communautaires et les stations de transfert.
- **Obstacles physiques à la collecte.** Par exemple, les villes construites dans des vallées ou sur des pentes raides ont tendance à avoir des routes étroites sur lesquelles il s'avère difficile de procéder à une collecte appropriée des déchets.
- **Manque de financement.** De nombreuses villes font face à une pénurie de fonds et doivent satisfaire des demandes contradictoires en vue de fournir de nombreux services publics.
- **Sensibilisation et participation limitées des parties prenantes.** L'efficacité des programmes de collecte dépend de la bonne sensibilisation du public et de sa volonté à participer, en particulier lorsque les villes mettent en oeuvre des systèmes de collecte de déchets séparés à la source.

Le stockage et la collecte des déchets, y compris la connaissance de la composition des déchets, l'identification de la méthode de stockage des déchets appropriée avant la collecte, la planification des lieux de collecte, la séparation des déchets en vue de faciliter la collecte pour un traitement et une élimination adéquats, l'intégration du secteur informel dans la collecte des déchets, l'intégration des stations de

transfert, l'optimisation de la fréquence et du parcours de collecte, ainsi que l'utilisation des véhicules de collecte les plus adaptés constituent les meilleures pratiques de gestion des déchets.

- La caractérisation des sources, des volumes et des types de déchets peut aider une ville à mieux planifier la collecte des déchets. Les villes doivent notamment connaître le volume de chaque fraction du flux de déchets dans chaque partie de la ville afin de définir des fréquences de collectes appropriées.
- Les villes ont recours à l'infrastructure de stockage des déchets pour regrouper les déchets collectés avant leur transport vers une installation d'élimination. Les villes utilisent une variété d'installations et d'équipements décentralisés pour stocker les déchets ; il s'agit notamment des décharges, des enceintes ou blocs clos, des bacs et conteneurs fixes pour le stockage collectif, ainsi que des poubelles, seaux ou sacs amovibles pour le stockage à domicile.
- Il est recommandé de concevoir des conteneurs de collecte des déchets faciles à utiliser. Les poubelles de rue difficiles à utiliser (notamment celles dotées de lourds couvercles à système mécanique) incitent les populations à déposer leurs déchets à côté du conteneur plutôt qu'à l'intérieur. Non seulement ce facteur entraîne des problèmes d'assainissement, mais les déchets dispersés sont chargés plus lentement dans les véhicules de collecte. Dans les zones où les enfants sont généralement chargés de jeter les déchets ménagers, les villes ont jugé utile de concevoir des conteneurs faciles à utiliser par ces enfants.
- Si les déchets sont triés avant la collecte, la conception des poubelles utilisées dans les résidences et les lieux collectifs peut inciter les populations à déposer les déchets dans la poubelle appropriée. Par exemple, les bacs peuvent être codés par couleur pour faciliter la séparation des déchets ; le bleu pour les déchets recyclables et le marron pour les déchets organiques. Les photos et les listes des déchets qui peuvent et ne peuvent pas être placés dans les poubelles collectives peuvent être affichées sur les poubelles ou à proximité de celles-ci.

Pour ce qui est de l'Etat, l'engagement des parties prenantes est le processus qui consiste à établir des relations avec les résidents, les groupes d'intérêt et les autres entités concernées afin d'obtenir le soutien en faveur des politiques, programmes et des problèmes de service de gestion des déchets ménagers. La collaboration avec les parties prenantes permet de créer un système efficace de gestion des déchets ménagers, de protéger l'environnement et de faire des villes des endroits où il fait bon vivre.

L'Etat doit impliquer le public tout au long du processus de planification, afin de créer un programme fiable de gestion des déchets solides et de garantir un soutien à long terme pour son

fonctionnement. L'exploitation d'un programme de gestion des déchets ménagers de façon économique et efficace requiert une importante coopération de la part des producteurs de déchets, des manipulateurs de déchets, du secteur informel et de tous les autres particuliers et organisations impactés par la gestion des déchets ménagers.

L'implication des parties prenantes dans le secteur des déchets doit respecter quatre principes communs d'engagement des parties prenantes :

- **L'intégrité.** Les objectifs et la portée doivent être transparents et clairs ;
- **L'inclusivité.** Accessible à toutes les parties prenantes dont l'ensemble des valeurs et perspectives sont recherchées.
- **Le dialogue.** Les discussions doivent être ouvertes et sincères, soutenues par des informations exactes et opportunes.
- **L'influence.** Les contributions doivent se refléter dans les résultats.

L'Etat doit intégrer les communautés dans le processus de prise de décision en menant différentes activités basées sur l'objectif d'un programme en rapport avec la gestion des déchets. L'éventail d'engagement des communautés est généralement classé en trois types d'activités :

- **Informé.** Des décisions ont déjà été prises ou une action est requise. Il est nécessaire de s'assurer que les communautés concernées sont informées.
- **Consulter.** La contribution, les commentaires ou les conseils des communautés sont nécessaires avant la finalisation d'une partie du projet ou de la décision.
- **S'impliquer activement.** Des groupes de parties prenantes ou des résidents spécifiques s'engagent à résoudre des problèmes et à concevoir des solutions.

CONCLUSION GENERALE

Le travail de recherche que nous avons mené a porté sur la participation communautaire et la gestion des déchets ménages dans la zone à risque du quartier Vieux Panier. Au terme de ce travail, il nous semble judicieux voire convenable de faire un bilan ou un bref résumé ou même encore un bilan de notre problématique et des objectifs qui l'ont conduite.

Le quartier Vieux Panier est situé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé IV plus précisément à Mimboman I Sud et compte à peu près 2446 habitants. Une partie de ce quartier est située dans une zone marécageuse et de temps à autre cette zone rencontre d'énormes problèmes d'inondation causés par la présence des déchets ménagers. Il est vrai que cette partie est située dans une zone où les engins de HYSACAM ne peuvent desservir à cause de l'absence de routes car juste des petites ruelles permettent d'accéder à cette partie du dit quartier. Pour pallier à ce problème de déchets, les populations ont mis en place un certain nombre de pratique parmi lesquelles l'incinération à ciel ouvert ou même les décharges sauvages créées au cœur de la zone.

Ces différentes pratiques mises en place par les populations de notre zone d'étude pour améliorer leurs conditions de vie nous a amené à effectuer une recherche qui, analysée sous une perspective qui joute les domaines des sciences de l'éducation et l'action communautaire, s'est donnée pour mission de se poser la question de savoir si la participation communautaire contribue efficacement à la gestion des déchets ménagers dans cette zone.

Pour apporter des réponses à notre interrogation, nous avons formulé l'hypothèse générale qui stipule que : la participation communautaire à un impact sur la gestion des déchets dans cette zone d'étude.

L'opérationnalisation de notre hypothèse générale nous a donné trois hypothèses dites spécifiques qui sont énoncées comme suit :

- ✓ La participation active a un impact sur la gestion des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.
- ✓ La participation passive contribue à une gestion efficace des déchets ménagers dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.
- ✓ La non - participation influence la gestion des déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier.

Les attentes théoriques de la recherche dans notre travail nous ont permis de décrire les différentes variables de notre étude. Aussi, avons-nous expliqué les concepts clés d'une part et présenté les perspectives théoriques sur plusieurs dimensions notamment ceux renvoyant au modèle axé sur les approches de l'empowerment et le modèle du comportement planifié.

Pour tenter de répondre à notre préoccupation, nous avons collecté les données au travers d'un questionnaire que nous avons administré à un échantillon de 338 personnes. L'analyse des données obtenues

s'est faite grâce à la statistique inférentielle et ceci a permis, après dépouillement, de soumettre nos hypothèses aux faits. De l'analyse de ces résultats, il ressort que toutes nos hypothèses de recherche (HR1, HR2 et HR3) sont vérifiées et confirmées. D'où notre conclusion qui voudrait la participation communautaire impacte positivement sur la gestion des déchets de la zone à risque du quartier Vieux Panier.

Notre souci et celui de tout chercheur de l'intervention et de l'action communautaire est de sensibiliser les populations au travers de leur pouvoir d'agir, incombe aussi au gouvernement, mais davantage et surtout aux populations des différents milieux de vie qui sont considérés comme marécageuse.

S'il est vrai que la participation communautaire contribue à gérer efficacement les déchets dans la zone à risque du quartier Vieux Panier, comment peut-elle permettre aux populations d'en tirer des finances et aider les communes à mieux gérer leurs déchets d'une part et à contribuer au vivre ensemble d'autre part.

BIOGRAPHIQUES

ACR+ (2009), Déchets municipaux en Europe : "vers une société européenne du recyclage", collection environnement, 254 pages.

Ajzen I. (1989), *Attitudes, personality, and behavior*, Milton Keynes: Open University Press.

Ajzen I. (1991), The theory of planned behavior, *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 2, pp.179-211.

Ajzen I. (2002), Residual effects of past on later behavior: habituation and reasoned action perspectives, *Personality and Social Psychology Review*, 6, 2, pp. 107-122.

Ajzen I. et Fishbein M. (1970), The prediction of behavior from attitudinal and normative variables, *Journal of Experimental Social Psychology*, 6, pp. 466-487.

Ajzen I. et Fishbein M. (1977), Attitude-behavior relations: a theoretical analysis and review of empirical research, *Psychological Bulletin*, 84, 5, pp. 888-918.

ALINSKY, Saul, (2012). *Être radical : manuel pragmatique pour radicaux réalistes*. Bruxelles : Aden éditions. ISBN 978-2-8059-0064-8

Allport, G. W.(1935). «Attitudes». In C. M. Murchison(ed.), *Handbook of Social Psychology*, (pp.798-884). Worcester, Mass: Clark University Press. Amin, E. M. (2004). *Foundations of statistical inference for social science research*. Uganda: Makerere University Press.

Alma-Ata, U. (1978). Declaration of Alma-Ata. *Geneva: WHO*.

Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of planners*, 35(4), 216–224.

BACQUÉ, Marie-Hélène et BIEWENER, Carole, (2013). *L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? Idées économiques et sociales* [en ligne]. 2013. Vol. 173, n° 3, p. 25-32. [Consulté le 09.05.2022]. Disponible à l'adresse : <http://doi.org/10.3917/idee.173.0025>

BACQUÉ, Marie-Hélène et BIEWENER, Carole, (2015). *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?* Ed. La Découverte. Paris. Poche. 175p. ISBN 978-2-7071-6733-0

BACQUÉ, Marie-Hélène, MECHMACHE, Mohamed et MINISTÈRE DE LA VILLE, (2013). *Pour une réforme radicale de la politique de la ville | Vie publique.fr* [en ligne]. Rapport officiel. Ministère de la ville. [Consulté le 30 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/rapport/33298-pour-une-reforme-radical-de-la-politique-de-la-ville>

BALAZARD, Hélène, (2015). *Agir en démocratie*. Ivry-sur-Seine : les Éditions de l'Atelier-les Éditions ouvrières. ISBN 978-2-7082-4315-6

BALAZARD, Hélène, (2017). Pourquoi accepter d'animer un atelier sur l'empowerment dans une maison d'arrêt ? *Club de Mediapart* [en ligne]. [Consulté le 6 juillet 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://blogs.mediapart.fr/bibliotheque-municipale-de-lyon/blog/150217/pourquoi-accepter-d-animer-un-atelier-sur-l-empowerment-dans-une-maison-d-arret>.

BERTOLINI G., (2006), *Le déchet, c'est les autres*, Toulouse : Editions Erès.

BERTOLINI G., (2008), Les déchets : rebuts ou ressources ?, en *Economie et statistique*, Octobre-novembre 2008 : n° 258-259, p 129-134

Carlos, P. de. (2015). *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales: l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3*. [PhD Thèses]. Cergy-Pontoise.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement (2005). *Notre Notre avenir à tous*. Éditions LAMBDA alternatives. [1 988]

COURTIN, A. (2020), « Etude sur l'inclusion des citoyens par l'empowerment en bibliothèque ». [Mémoire].

CREDOC (1995). *Collectes sélectives des déchets et comportement des ménages n° 146*.

Crichton, Éric J. Susan J. Elliott, Joost van der Meer, Ian Small & Ross Upshur (2003), *Impact of an environmental disaster on psychosocial health and wellbeing in karakalpakstan* *Social Science and Medecine*; vol 56.

DAY D. (1997). Citizen participation in the planning process: An essentially contested concept? *J. Plan. Lit.*, 11, 421-434.

DE SILGUY (2009). *Histoire des hommes et de leurs ordures : du moyen âge à nos jours. Le marché midi*. Paris, 347pages

Denise JODELET. (1997), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

DOISE W., (1986), *Levels of explanation in social psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Doise, W. (1992), « L'ancrage dans les études sur les représentations sociales », *Bulletin de psychologie*, t. 45. p. 189-195

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative: Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.

Encyclopaedia Universalis.(2002). Paris : encyclopedie.

Etienne J. (2010), La conformation des gouvernés. Une revue de la littérature théorique, *Revue française de science politique*, 60, 3, pp. 493-517.

Fischer G.-N. (2010). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. 4^{ème} édition, Paris, Dunod

Fishbein, M. & Ajzen, I.(1975). *Belief, attitude, intention, and behavior: An introduction to theory and research*. Reading, MA: Addison –Wesley.

Flament, C. (1987). *Pratiques et représentations sociales*. In J.L. Beauvois, R.V. Joule et J.M. Monteil (Dir.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (p. 143-150). 1, Cousset, Suisse : DelVal.

Fonkeng, G., Chaffi, I., Bomda. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. Yaoundé-Cameroun : ACCOSUP.

Freud S. (1929), *Malaise dans la civilisation*, Paris : Presses Universitaires de France, 1971.

Gareau, Priscilla, Laurent Lepage, Karel Ménard & Robert Ménard (2006), «Action publique et enjeux de la gestion écologique des déchets Montréal, Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM et Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets»

GILLET, R. *Traité de gestion des déchets solides et son application aux pays en voie de développement*. Copenhague : PNUD, OMS, 1985, Vol.1. 397 p.

GILLET, R. *Traité de gestion des déchets solides et son application aux pays en voie de développement*. Copenhague : PNUD, OMS, 1985, Vol.2. 537 p.

Grawitz, M. (1986). *Méthode des sciences sociales*. 7e édition. Dalloz

Jean-Claude ABRIC, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, 2e édition 1997.

Katz, D.(1960). « The functional approach to the study of attitudes ». *Public opinion quarterly*, 24, (pp.163 – 204).

LE GOUX et LE DOUCE (1995). *L'incinération des déchets ménagers*. Economica.

LE GRAND ROBERT - VERSION NUMÉRIQUE (éd.), (2017). *Emancipation* [en ligne]. Le Grand Robert-Version numérique. [Consulté le 12 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://grandrobert.lerobert.com/robert.asp> [accès par abonnement]

Lhuillier D. et Cochin Y. (1999), *Des déchets et des hommes*, Paris: Desclée de Brouwer.

Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation.

Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

Loi n° 74/23 du 5 décembre 1974 portant organisation communale.

Loi n° 74/23 du 5 décembre 1974 portant organisation communale.

Loi n°89/027 du 29 décembre 1989 sur les déchets dangereux et toxiques.

Loi n°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.

Louis Bernard TCHUIKOUA et Joseph Gabriel ELONG. « La gestion des déchets solides ménagers à l'épreuve des pratiques urbaines à Douala (Cameroun) ». *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne]. Vol. (2) 1. Mis en ligne le 05 Mai 2015, pp. 38-46. URL: <http://laurentienne.ca/rcgt>

- MARESCA. B, POCQUET G (1994). Collecte collective des déchets et comportements des ménages, Cahiers de recherche du CREDOC N°146
- Massé, S., Buffin-Bélangier, T., Biron, P. & Ruiz, J. (2018). La portée et les limites des approches participatives pour la gestion intégrée des inondations. *Revue des sciences de l'eau / Journal of Water Science*, 31(4), 341–362. <https://doi.org/10.7202/1055593ar>
- Mathieu, J. & Thomas, R.(1995). *Manuel de Psychologie*. Paris : Vigot.
- Maystre L.Y, Duflon V., Diserens T. Leroy D., Simos J. et Viret F. (1994), *Déchets urbains. Nature et caractérisation*, Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- MAYSTRE Y.L., DIESERENS T., DUFFON V., LEROY D., SIMOS L.J., VIRET F., (1994), *Déchets urbains: nature et caractérisation*. Presses polytechniques et universitaires Romandes. 1994, 220p.
- Merz, S.K. (2000). Lignes directrices pour l'utilisation des zones humides construites à la surface de l'eau libre pour traiter les eaux usées municipales. Ministère des Ressources naturelles
- Mickaël Dupré (2013). *Représentations sociales du tri sélectif et des déchets en fonction des pratiques de tri*, *Cairn.info*, Presse Universitaire de Liège, 2013/2 Numéro 98 | pages 173 à 209. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologiesociale-2013-2-page-173.htm>
- MITCHELL R.K., B.R. AGLE et D.J. BOIS (1997). Vers une théorie de l'identification et de la saillance des parties prenantes : définir le principe de qui et de quoi compte vraiment. *Acad. Gérer. Rev.*, 22, 853-886.
- MOCH A & MOSER G (1997) *Psychologie Environnementale : Perspectives Actuelles*. Psychologie Français e42-2; 184p.
- Moch Annie, Rieger Sylvie, Simeone Arnaud. Attitudes et représentations vis-à-vis des déchets. In: *Villes en parallèle*, n°28-29, décembre 1999. Ville et environnement. Approche psychosociologique. pp. 84-100; doi : <https://doi.org/10.3406/vilpa.1999.1273> https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_1999_num_28_1_1273
- Moscovici, S. (1961, 2008). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses Universitaires de France. Edition de 1976. [Psychoanalysis. Its image and its public. Cambridge (U.K.) and Malden, MA: Polity Press].
- Mustin M. *Le compost, gestion de la matière organique*. Paris : François Du Busc, 1987, 954 p.
- NAVARRO A., (2005), Préface in BOTTA H. BERDIER C., DELEUIL J.- M. Enjeux de la propreté urbaine. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 168 p.
- Ngnikam E. & Tanawa E. *Les villes d'Afrique face à leurs déchets*. Édition UTBM, 2006. 281 pages.
- NGNIKAM E., (2006), Mise en place de structures de pré-collecte et de traitement des déchets solides

urbains dans une capitale tropicale : Yaoundé, Programme solidarité eau (PS-Eau) et partenariat pour le développement municipal (PDM), Programme de gestion durable des déchets de l'assainissement, Era, Cameroun, 186 p.

Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69–93. <https://doi.org/10.7202/706681ar>

Ninacs, W. A. (2003). *L'empowerment et l'intervention social*. Montréal, CDEACF.

Noumbissié, C. D. (2010). *Attitude et changement de comportement sexuel face au VIH/Sida: de l'intention d'agir à l'action: étude de la résistance à l'usage du préservatif chez les adolescents-élèves des classes terminales de Yaoundé (Cameroun)* [PhD Thèses]. Lyon 2.

OCDE(2006), <http://www.oecd.org/dataoecd/29/11/2022pdf>

Politique de la ville. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. [Consulté le 9 décembre 2022]. Disponible à l'adresse https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Politique_de_la_ville&oldid=1696576

PSEAU et PDM. *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*. Cosne-sur-Loire: IMP Graphic, mars 2004, 191 p.

REED, M.S, (2008). Participation des parties prenantes pour la gestion de l'environnement : une revue de la littérature. *Biol. Conserv.*, 141, 2417-2431.

Rocher L. (2006), Gouverner les déchets. Gestion territoriale des déchets ménagers et participation publique, Thèse pour l'obtention du doctorat en Aménagement de l'espace – Urbanisme, Université François Rabelais.

Rumpala Y. (1999), Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers : du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique, *Revue française de science politique*, 49, 4/5, pp. 601-630.

SCHULZ, A.J., B.A. ISRAËL, M.A. ZIMMERMAN et B.N. CHECKOWAY, (1995). « Empowerment as a multi-level construct: perceived control at the individual, organizational and community levels », *Health Education Research : Theory and Practice*, vol. 10, n° 3 : 309-327.

U.S. EPA., (2018d). Décharges municipales de déchets solides. Mis à jour en 13 septembre 2018. Agence américaine pour la protection de l'environnement. <https://www.epa.gov/landfills/municipal-solid-waste-landfills>. Consulté le 7 novembre 2022.

Wackermann, G. (2005). *Ville et environnement*. Paris : ellipses Édition.

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION (WMO) (2006). *Social aspects and stakeholder involvement in integrated flood management*. WMO/GWP Associated Programme on Flood Management, Genève, Suisse, 100 p.

Younès, E. (1996). Programme National de gestion des déchets solides (PRONAGDES), Tunisie. *Proc. La problématique des déchets solides dans les villes africaines d'importance moyenne*, Gembloux

(Belgique), 219, 230.

ZIMMERMAN, Marc A. et Julian RAPPAPORT (1988). « Citizen Participation, Perceived Control and Psychological Empowerment », *American Journal of community Psychology*, vol 16, n° 5: 725-750

ANNEXES

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET FORMATION
EN SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCE DE L'ÉDUCATION
ET INGENIERIE EDUCATIVE

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION SPECIALISEE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTRE IN SOCIAL AND EDUCATION
SCIENCE

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATIONAL AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

Mesdames et Messieurs, le questionnaire qui vous est adressé a été élaboré pour une recherche académique. Ce questionnaire s'adresse à toutes les personnes vivants dans les régions du Centre au Cameroun. Il accompagne un travail de recherche autour de « La participation communautaire à la gestion déchets ménagers ». Vos réponses seront analysées d'un point de vue factuel, et il n'est pas dans mon intention d'émettre un quelconque jugement sur vos pratiques. Merci donc d'y répondre en toute sincérité et d'y accorder le temps nécessaire ».

Consigne. Pour répondre, écrivez le numéro de la réponse qui correspond le mieux à ce que vous voulez dire dans la case de la colonne de droite ou alors écrivez lisiblement votre réponse à l'endroit réservé à cet effet.

SECTION 0. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOPROFESSIONNELLES

Q00. N° du questionnaire (Ne rien écrire dans la colonne ci-contre)	<input type="text"/>
S0Q01. Genre :	
1. Masculin	<input type="checkbox"/>
2. Féminin	<input type="checkbox"/>
S0Q02. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?	
1. 12 – 16 ans	
2. 16 - 20 ans	
3. 21 - 25 ans	
4. 26 - 30 ans	
5. 31 - 35 ans	<input type="checkbox"/>
6. 36 - 40 ans	
7. 41 - 45 ans	
8. 46 - 50 ans	
9. 51 - 55 ans	

<p>S0Q03. Situation matrimoniale du chef de ménage :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Célibataire 2. Marié(e) monogame 3. Marié(e) polygame 4. Veuf/Veuve 5. Séparé(e)/Divorcé(e) 6. En union libre 	_
<p>S0Q04. Religion:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Catholique 2. Protestant(e) 3. Musulman(e) 4. Animiste 5. Autre : 	_
<p>S0Q05. Quel est votre niveau d'instruction ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Primaire 2. Post primaire 3. Secondaire général 1^{er} cycle 4. Secondaire général 2nd cycle 5. Secondaire technique 1^{er} cycle 6. Secondaire technique 2nd cycle 7. Supérieur 	_
<p>S0Q06. Votre localité est située en zone:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plutôt rural (appartient à la campagne) 2. Plutôt périurbain (à proximité d'une ville) 3. Plutôt urbain. (Appartient à la ville) 	_
<p>S0Q07. Depuis combien de temps vivez-vous dans votre localité ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. J'y suis né 2. Depuis moins d'un an 3. Entre 1 et 5 ans 4. Entre 5 et 10 ans 5. Entre 10 et 15 ans 6. Entre 10 et 15 ans 7. Depuis plus de 20 ans 	_
<p>S0Q08. Au quotidien, vous sentez-vous concerné par les questions de déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jamais 2. Rarement 3. Parfois 4. Souvent 5. Toujours 	_

SECTION 1 : LE POUVOIR EFFECTIF DES CITOYENS

<p>S1Q01. Pensez-vous que votre communauté gère de manière autonome ses déchets ou des projets en rapport avec la gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	_
---	---

<p>S1Q02. Pensez-vous que le pouvoir central délègue à votre communauté le pouvoir de décider sur un programme en matière de gestion des déchets et de le réaliser ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 	_
<p>S1Q03. Pensez-vous que la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens de votre communauté en matière de gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	_

SECTION 2. LA COOPERATION SYMBOLIQUE

<p>S2Q01. Quelques habitants de votre communauté sont-ils souvent admis dans les organes de décision et ont une influence sur la réalisation des projets en rapport avec la gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	_
<p>S2Q02. Pensez-vous que des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants de votre communauté d'exprimer leur opinion sur les changements prévus ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	_
<p>S2Q03. Êtes-vous d'accord que les habitants de votre communauté reçoivent une vraie information sur les projets en matière de gestion des déchets mais ne peuvent pas donner leur avis ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	_

SECTION 3. L'EDUCATION ET LA GUERISON

<p>S3Q01. Pensez-vous que le pouvoir central donne l'illusion aux populations de la communauté qu'ils sont impliqués dans le processus de gestion des déchets alors qu'en réalité ses informations sont fausses ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>
<p>S3Q02. Etes-vous d'avis que le fait que les citoyens s'engagent de manière approfondie dans la gestion des déchets, mais que celle-ci est de les guérir de leur pathologie au lieu de s'attaquer à leur cause contribue en quelque sorte à la gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>

SECTION 4. LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

<p>S4Q01. Quels sont selon vous les moyens les plus récurrents pour gérer vos déchets au quotidien dans votre localité ? (03 choix)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les bacs à ordures de Hysacam 2. Les décharges sauvages créées au cœur du quartier 3. L'incinération à ciel ouvert 4. La collecte par les enfants du quartier 5. La valorisation 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>S4Q02. Pensez- vous que la collecte traditionnelle des déchets contribue à gérer les déchets de votre communauté ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>
<p>S4Q03. Etes-vous d'avis que l'incinération à ciel ouvert des déchets est une bonne pratique et contribue à la gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>
<p>S4Q04. Etes-vous d'avis que la collecte organisée par les tiers (enfants du quartier ou des associations) est un moyen efficace de gestion de vos déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>

<p>S4.Q05. Pensez-vous que le recyclage des déchets est un moyen efficace pour gérer les déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord 5. Tout à fait en désaccord 	<input type="checkbox"/>
<p>S4.Q06. Avez-vous déjà entendu parler du compostage ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non <p>NB : Si Oui répondez à la question S4Q07. Si non ne répondez pas à la question S4Q07.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>S4.Q07. Pensez-vous que le compostage contribue efficacement à la gestion des déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Ni d'accord ni en désaccord 4. En désaccord <p>Tout à fait en désaccord</p>	<input type="checkbox"/>
<p>S4.Q08. Connaissez-vous la méthanisation ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non <p>NB : Si Oui répondez à la question S4Q09. Si non ne répondez pas à la question S4Q09.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>S4.Q09. Pratiquez-vous la méthanisation dans votre communauté pour gérer vos déchets ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jamais 2. Rarement 3. Parfois 4. Souvent 5. Toujours 	<input type="checkbox"/>

Merci pour votre aimable collaboration

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
RESUMÉ	vii
ABSTRACT.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACCRONYMES	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES FIGURES	xiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	5
1.1. Contexte et justification du sujet	5
1.2. Position du problème	12
1.3. Questions de recherche	18
1.3.1. Question générale de recherche	18
1.3.2. Questions de recherche spécifiques	18
1.4. Objectifs de l'étude	19
1.4.1. Objectif général de l'étude	19
1.4.2. Objectifs spécifiques de l'étude.....	19
1.5. Hypothèses de recherche	19
1.5.1. Hypothèse générale de recherche.....	20
1.5.2. Hypothèses de recherche spécifiques.....	20
1.6. Orientation de l'étude	20
1.7. Intérêt et pertinence de l'étude	21
1.7.1. Intérêt	21

1.7.2. Pertinence.....	22
1.8. Délimitation de l'étude	22
1.8.1. Délimitation théorique	22
1.8.2. Délimitation spatio-temporelle	23
1.8.3. Délimitation géographique	23
CHAPITRE 2 – TRAITEMENT, GESTION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS	24
2.1. Définition des concepts.....	24
2.1.1. Déchet	24
2.1.2. La valorisation	26
2.1.3. Ordures ménagères	27
2.2. Présentation des filières de traitement des déchets et description des filières de valorisation	27
2.2.1. Présentation des filières de traitement	27
2.2.2. Description des filières de valorisation.....	29
2.2.3. Les filières de traitement.....	29
2.2.4. Les éléments de choix d'un procédé de traitement.....	29
2.2.5. Les filières de traitement applicable à la gestion des ordures ménagères.....	30
2.2.5.1. Les caractéristiques des ordures ménagères	30
2.2.5.2. Application des filières de traitement à la gestion des ordures ménagères	32
2.3. Présentation des différents types de valorisation	35
2.3.1. La valorisation énergétique.....	35
2.3.2. La valorisation matière	35
2.4. La mise en décharge	36
2.5. La gestion actuelle des déchets ménagers dans les pays en développement et notamment au Cameroun	36
2.5.1. La productions des déchets ménagers et assimilés au Cameroun.....	37
2.5.2. Etat de production des déchets ménagers et assimilés à Yaoundé	37

2.5.3. Les formes actuelles de gestion des déchets ménagers dans les pays en développement et notamment au Cameroun	39
2.5.3.1. La collecte traditionnelle.....	39
2.5.3.2. La précollecte.....	40
2.5.3.3. La précollecte par apport volontaire des producteurs	41
2.5.3.4. La précollecte organisée par des tiers	42
2.5.3.5. La collecte.....	43
2.5.3.6. La mise en décharge	44
2.6. Traitement des ordures ménagères dans les villes des pays en développement	45
2.6.1. La récupération et le recyclage	45
2.6.2. La pratique du compostage des ordures ménagères dans les pays en développement	46
2.6.3. Pratique de la méthanisation dans les pays en développement.....	48
2.6.3.1. Le biogaz.....	48
2.6.3.2. Le digestat ou résidu	49
2.6.3.3. Aperçu sur les technologies de méthanisation existant dans les pays en développement	49
CHAPITRE 3 : PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS	50
3.1. Participation communautaire en gestion des déchets	50
3.1.1. Identification des parties prenantes.....	51
3.1.2. Les formes de participation.....	53
3.1.3. Les objectifs de la participation	55
3.1.3.1. Objectifs pragmatiques	56
3.1.3.2 Objectifs instrumentaux	57
3.1.3.3 Objectifs normatifs	58
3.1.4. Les Défis et limites de la participation	61
3.1.4.1. Les Limites décisionnelles.....	62
3.1.4.2. Les limites individuelles	63

3.1.4.3. Les limites représentationnelles	64
3.1.4.4. Les limites institutionnelles	65
3.2. Représentation sociale	67
3.2.1. Éléments de définition	67
3.2.1.1. Piaget (1926).....	68
3.2.1.2. Moscovici (1961).....	68
3.2.1.3. Herzlich (1969).....	68
3.2.1.4. Jodelet (1997)	68
3.2.1.5. Jean-Claude Abric (1997).....	68
3.2.1.6. Roussiau et Bonardi (2001)	69
3.2.1.7. Fisher (2010).....	69
3.2.2. Caractéristiques.....	69
3.2.2.1. Au niveau de la structuration	69
3.2.2.2. Au niveau du contenu	70
3.2.3. La formation des représentations sociales	70
3.2.3.1. Objectivation.....	70
3.2.3.2. Ancrage.....	71
3.2.4. Les fonctions des représentations sociales.....	71
3.3. Attitudes.....	72
3.3.1. Définition du concept attitude.....	72
3.3.2. Composantes de l'attitude.....	73
3.3.3. Fonctions de l'attitudes	74
3.3.3.1. La fonction de connaissance	74
3.3.3.2. La fonction d'adaptation	75
3.3.3.3. La fonction d'expression.....	75
3.3.3.4. La fonction de défense de soi.....	75

3.4. Attitudes et représentations vis-à-vis des déchets.....	76
3.5. Les principes de tri et leur difficile acceptation.....	77
3.5.1. Les principes du tri	77
3.5.2. La difficile et lente acceptation du tri des déchets.....	78
3.6. La compliance du citoyen	79
3.7. Le rapport aux déchets	79
3.7.1. Le déchet comme image du malsain	80
3.7.2. Le déchet, l'autre	81
CHAPITRE 4 : THEORIES EXPLICATIVES	83
4.1. La théorie de l'empowerment	83
4.1.1. Définition et traduction de l'empowerment.....	83
4.1.2. Les modèles d'empowerment	84
4.1.3. Les types d'empowerment et les liens entre chacun.....	87
4.1.3.1. L' <i>empowerment</i> individuel	88
4.1.3.1.1. Sur le plan psychologique.....	90
4.1.3.1.2. Les facteurs structurants	91
4.1.3.1.3. L'intervention visant l'empowerment individuel	93
4.1.3.2. L'empowerment communautaire	93
4.1.3.2.1. La communauté.....	94
4.1.3.2.2. Les liens entre l'empowerment individuel et communautaire.....	95
4.1.3.3. L'empowerment organisationnel	95
4.1.3.4. Les organismes de concertation	98
4.1.4. Vue d'ensemble de l'empowerment	101
4.2. Théorie du comportement planifié.....	103
4.2.1. Contrôle comportemental perçu (PBC, «perceived behavioralcontrol »).....	103
4.2.2. Utilité de la théorie.....	104

4.2.3. Applications de la théorie	104
4.2.4. Application de la théorie du comportement planifié aux comportements écologiques	105
4.2.4.1. Évolution de la recherche sur les comportements pro-environnementaux	105
4.2.4.2. Méta-analyses portant sur les comportements pro-environnementaux.....	106
4.3.5. Hétérogénéité des résultats	107
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	110
CHAPITRE 5 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	111
5.1. Rappel de la question de recherche et des hypothèses.....	111
5.1.1. La question de recherche	111
5.1.2. Les hypothèses et leurs variables	111
5.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables.....	112
5.1.2.2. Les hypothèses de recherche.....	114
5.2. Démarche de l'étude	116
5.2.1. Type de recherche	116
5.2.2. Site de l'étude : la commune de Yaoundé IV (Vieux Panier)	116
5.3. Population et échantillon	117
5.3.1. Population d'étude	118
5.3.1.1. Population Parente	118
5.3.1.2. Population accessible	118
5.3.2. Technique d'échantillonnage utilisée	118
5.3.3. Échantillon d'étude.....	119
5.4. Instruments de collecte des données de l'étude	119
5.4.1. Le questionnaire.....	119
5.4.2. Présentation du questionnaire	120
5.5. La démarche de collecte des données	121
5.5.1. La pré-enquête	121

5.5.2. L'enquête	121
5.6. Analyse technique des résultats	122
5.6.1. Techniques de traitement et d'analyse des données collectées	122
5.6.2. Programme d'analyse des données quantitatives.....	122
5.6.3. Analyse inférentielle	122
CHAPITRE 6 : PRESENTATION, ANALYSE, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS.....	124
6.1. Analyse descriptive des résultats	124
6.2. Vérification des hypothèses	140
6.2.1. Vérification de l'hypothèse de recherche n°1	141
6.2.2. Vérification de l'hypothèse de recherche n°2.....	143
6.2.3. Vérification de l'hypothèse de recherche n°3.....	144
6.3. Interprétation des résultats	146
6.3.1. Interprétation et discussion des hypothèses de recherche n°1 et n°2.....	146
6.3.2. Interprétation et discussion de l'hypothèse de recherche n°3.....	152
6.3.3. Suggestions	153
CONCLUSION GENERALE.....	157
BIOGRAPHIQUES	159
ANNEXES.....	165
QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE	165
TABLE DES MATIERES	170

